

M. Alexander Haig

## La majorité du Sénat s'oppose à la vente d'avions-radars à Ryad

WASHINGTON (D'après Reuter et AFP) — La majorité des sénateurs américains est opposée au projet du président Reagan de vendre cinq avions-radars AWACS à l'Arabie saoudite, a annoncé hier le sénateur républicain Robert Packwood.

Il a précisé que 19 républicains et 32 démocrates sur les 100 membres du Sénat soutenaient la résolution qu'il leur avait présentée en ce sens.

Dans la mesure où la Chambre des représentants, à majorité démocrate, a déjà fait connaître son hostilité à cette transaction, le projet, défendu hier par M. Alexander Haig, secrétaire d'État, devant la commission de la Défense du Sénat, risque d'être gravement compromis.

Le Congrès doit se prononcer en octobre. Le gouvernement israélien, bénéficiant d'un puissant lobby dans les deux Chambres, s'est prononcé vigoureusement contre la transaction, estimée à 8,5 millions de dollars.

Aussi, le secrétaire d'État s'est heurté à un tir à boulets rouges des membres de la commission contre le projet de vente de matériel militaire avancé, dont cinq avions-radars ultra-modernes AWACS à l'Arabie saoudite.

Venu témoigner sur l'ensemble de la politique étrangère des États-Unis, notamment dans le Golfe, le général Haig s'est vu contraint de défendre pied à pied ce projet sévèrement critiqué par la quasi-totalité des membres de la commis-

sion.

C'est le sénateur démocrate John Glenn qui s'est montré le plus virulent en prédisant au secrétaire d'État un «Dunkerque diplomatique» si le gouvernement s'obstine à vouloir réaliser cette vente. Le sénateur Glenn estime qu'une majorité de sénateurs s'opposera à la vente, ce qui, joint à l'opposition probable de la Chambre, aura pour effet de la bloquer.

Le sénateur Glenn, s'est particulièrement indigné de voir que l'Arabie saoudite devait recevoir une version moins sophistiquée de l'AWACS, ce qui facilitera le brouillage des informations obtenues et transmises par les avions.

Le sénateur a suggéré au secrétaire d'État un «compromis» au terme duquel

les États-Unis et l'Arabie saoudite se partageraient la propriété des AWACS, ceux-ci restant sous le commandement des Américains.

Le général Haig a montré peu d'intérêt pour cette suggestion, se déclarant convaincu que l'opposition du Congrès à la vente diminuerait lorsque le gouvernement communiquerait aux parlementaires les conditions exactes du transfert.

Sans vouloir donner publiquement le détail de ces conditions qui seront exposées à huis clos, lors des auditions qui doivent commencer au début du mois d'octobre, le secrétaire d'État a précisé qu'elles portaient sur quatre points: limitations précises sur le transfert des avions

Voir page 18: Sénat

## Le taux retombe à moins de 20%

Pour la première fois depuis juillet, le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé sous le «plafond psychologique» de 20% reculant de 20,18% à 19,67%. Il s'agit d'une troisième baisse en autant de semaines.

Beaucoup plus importante que prévu, cette diminution du taux d'escompte a eu un effet presque immédiat sur le taux préférentiel des banques qui descend de 21,75 à 21,25%. Ce dernier taux est accordé aux meilleurs clients des banques. Il y a deux semaines, ce taux était de 22,75%.

Le nouveau taux d'escompte a également eu pour effet d'enlever un peu de tension aux propriétaires qui doivent renouveler leur taux hypothécaire. Quelques banques ont en effet commencé à descendre ce taux d'un demi-point. Les propriétaires de maisons peuvent donc obtenir ce matin un prêt au taux de 20,25% pour un contrat d'un an.

La baisse enregistrée hier a été tellement bien accueillie par les milieux financiers que certains analystes prévoient que le taux d'escompte pourrait descendre à 18% d'ici à la fin de l'année ou au début de 1982. Mais il ne s'agit là que d'une baisse encore très minime dans la conjoncture.

Cette diminution des taux n'a pas cependant eu d'effets sur le marché boursier. À Montréal, on a enregistré le niveau le plus bas de puis le début de l'année, le marché clôturant à 312,52, une baisse de 4,41 points. Depuis quelques jours, le marché boursier est en chute.

À Québec, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a porté le taux d'intérêt des obligations à 19,5% pour la période allant du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982. Cette hausse a été rendue nécessaire après l'augmentation du taux des obligations du gouvernement du Canada à 19,5% au début de la

Voir page 18: Taux

## PARIZEAU, PESSIMISTE:

# Le Québec est dans un cul-de-sac financier!



L'explosion d'une voiture piégée à proximité du siège des forces communes palestino-progressistes dans la ville de Saïda, au Sud-Liban, a fait 21 morts et 80 blessés hier matin à l'heure de pointe. Plusieurs femmes et enfants ont péri dans l'attentat revendiqué par le Front de Libération du Liban des Étrangers. (Photolaser AP)

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Pessimiste comme on l'a rarement vu dans le passé, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, est inquiet parce que sa politique budgétaire est en voie de s'effondrer comme un château de cartes.

«La flambée des taux d'intérêt et la volonté fédérale de réduire substantiellement ses paiements de transfert aux provinces conduisent le Québec dans un cul-de-sac financier et l'obligent à revoir complètement ses orientations budgétaires», a-t-il déclaré hier devant un groupe d'étudiants de l'Université Laval.

Annoncé depuis déjà quelques jours, ce discours de M. Parizeau était très attendu dans les milieux politiques. D'abord parce que le ministre s'est assez peu exprimé publiquement depuis les derniers mois, en dépit des attaques nombreuses dont il a été l'objet à l'intérieur même de son propre parti.

Ensuite et surtout parce que plusieurs appréhendent que l'actuelle situation économique et la révision des accords fiscaux, qui débutera au cours du mois d'octobre, pèseront d'un poids très lourd dans le prochain budget provincial.

Or, c'est de ce dernier sujet que M. Parizeau avait décidé de traiter hier et fidèlement à ses habitudes, il a mis cartes sur table.

«La modération, la persistance que le gouvernement a voulu manifester à l'égard de sa politique budgétaire débouchent sur un cul-de-sac. Tous ses efforts pour contrôler les dépenses et baisser les impôts, se heurtent finalement sur les résultats de la combinaison d'une politique délibérée d'étrangler le fonctionnement du gouvernement du Québec et d'une politique monétaire extravagante», a-t-il dit.

«Québec est à la croisée des chemins. Pour poursuivre sa politique de réduction des impôts, il faut que son gouvernement garde un solide contrôle sur les dépenses et résiste à la fronde budgétaire des groupes de tous genres. Même s'il y parvenait, la hausse des taux d'intérêt met temporairement en péril l'objectif fiscal. La poursuite des attaques fédérales peut le compromettre pour longtemps», a-t-il ajouté.

Bien sûr, M. Parizeau n'est pas allé hier jusqu'à dire que son évaluation de la situation l'amène à envisager dès à présent une hausse des impôts dans le prochain budget provincial mais il a tout de même affirmé que l'ensemble des orientations budgétaires des dernières années était maintenant remis en cause, ce qui, au fond, revient au même.

Rappelons d'ailleurs à cet égard que le premier ministre, M. René Lévesque, avait affirmé, il y a quelques semaines, à l'issue d'un caucus spécial des députés de son parti, que le Québec serait peut-être obligé de hausser les impôts le printemps prochain si la situation économique

Voir page 18: Québec

## 21 tués dans un attentat au Liban

SAÏDA (Liban) (d'après Reuter et AFP) — Au moins 21 personnes ont été tuées et 80 autres blessées hier par l'explosion d'une voiture piégée près du quartier général des forces palestino-progressistes à Saïda, au Sud-Liban, a-t-on appris de source médicale.

Le commandement général a accusé Israël d'être responsable de l'attentat, selon lui provoqué par une charge d'explosifs de 300 kg.

L'explosion risque de remettre en cause le cessez-le-feu conclu le 24 juillet entre Israël et les Palestiniens.

Les explosifs, placés dans une voiture garée près du bâtiment de six étages qui abrite le commandement général, a également endommagé des immeubles d'habitation voisins.

Des éclats de verre et des morceaux de métal ont été projetés dans une artère passante, la rue Iskandarani, et à l'hôpital on rapporte que beaucoup des victimes sont des femmes et des enfants.

Selon des témoins, le centre des opérations militaires et le standard téléphonique du QG ont été détruits, ainsi que les

bureaux des services comptable et financier.

Le commandement des forces palestino-progressistes occupait trois étages de l'immeuble et deux étages d'un bâtiment lui faisant face, tous deux ont été gravement endommagés.

L'explosion a creusé un cratère de deux mètres et demi de profondeur et cinq mètres de diamètre. Les vitres ont volé à 300 mètres à la ronde, 57 habitations ont été endommagées et 25 voitures atteintes,

notamment à cause de l'incendie qui s'est déclaré après l'explosion et qui n'a pu être maîtrisé que plusieurs heures plus tard.

La responsabilité de l'explosion a été revendiquée par «le Front de libération du Liban des étrangers». Dans un communiqué publié hier, le mouvement national libanais et l'OLP accusent de leur côté les agents d'Israël d'avoir commis cet attentat.

Le commandant palestinien des forces,

Haj Ismail, ne se trouvait pas dans l'immeuble lors de l'explosion, qui s'est produite à 0715 gmt, ont dit des fedayine.

Le commandement a appelé la population de Saïda à rester sur ses gardes «car l'ennemi va répéter de telles opérations». Il a déclaré avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la ville, qui est une base palestinienne importante.

Il a également appelé à une journée de

Voir page 18: Liban

## Exxon, Reagan et le Congrès

# La politique énergétique attaquée de toutes parts

par Michel Vastel

La politique énergétique du Canada a fait l'objet hier d'une série d'attaques sans précédent de la part des milieux politiques et financiers américains.

Dans la même journée, et à quelques minutes d'intervalle:

■ le président des USA, M. Ronald Reagan, servait au chef du gouvernement canadien un nouvel avertissement et lui demandait de tenir compte «de l'humeur du Congrès»;

■ ce même Congrès adoptait justement, à l'unanimité, un projet de loi instituant un premier train de mesures de représailles à l'égard des financiers canadiens;

■ et à Halifax, le président de la

plus grosse compagnie pétrolière du Canada, la filiale d'Exxon Corporation, annonçait que l'accord Trudeau-Lougheed sur le pétrole ne le satisfait toujours pas.

Campagne savamment orchestrée ou non, les milieux officiels canadiens commencent à prendre les menaces américaines au sérieux. Au point d'avoir dépêché, mardi soir, le vice-premier ministre, M. Allan MacEwen, à Washington pour expliquer une fois de plus les intentions du Canada.

M. Pierre Trudeau a profité hier d'un voyage éclair à Grand Rapids (Michigan), où avait lieu une cérémonie en l'honneur de l'ancien président Gerald Ford, pour avoir un long entretien avec le chef de la Maison-

Blanche. C'était la quatrième rencontre Trudeau-Reagan depuis le début de l'année et sa longueur — une heure — marque assez l'importance du contentieux Ottawa-Washington.

La Maison-Blanche a de plus en plus de mal à résister aux pressions des milieux d'affaires américains et du Congrès, tous furieux contre le sursaut de nationalisme canadien.

La politique énergétique du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, avait déjà déclenché la colère des milieux financiers américains. Mais la série d'offres publiques d'achat de compagnies canadiennes (Dome Petroleum, Seagrams, Canadien Pacifique) contre des entreprises américaines (Hudsons Bay Oil & Gas, Conoco, CIP)

Voir page 18: Politique

## Sauvé par un traité démodé

En trouvant refuge dans le box des accusés au Palais de justice de Montréal, un physicien d'origine italienne a réussi à échapper à des agents de la GRC qui voulaient l'arrêter au nom du ministère de l'Immigration. Quelques heures plus tard, il avait pris place dans un avion en direction de Paris.

M. Franco Piperno, âgé d'une quarantaine d'années, qui venait d'échapper de justesse, grâce à l'intervention d'une batterie de procureurs de l'Aide juridique, à l'extradition en Italie, s'appretait à reprendre sa liberté quand des agents de la GRC ont voulu l'arrêter une nouvelle

Voir page 18: Traité

## tourisme



## L'Ontario, pourquoi pas?

Comme destination touristique, s'agissant de l'Ontario, le Québécois ne marche pas. Il ira à Toronto pour affaires, visitera les chutes Niagara, pour les avoir vues. Mais il en revient vite et n'y retourne pas. C'est un tort, estime Guy Deshaies qui vient de compléter un périple de 1,000 kilomètres qui l'a conduit jusqu'au nord de la baie Georgienne. Page 7



## Les surprises du Vieux-Carré

En Louisiane, c'est la Nouvelle-Angleterre qui attire d'abord le visiteur. En quoi il n'a pas tort. Cette ville est unique dans le contexte nord-américain. Elle a tout pour plaire: au gourmet, à l'amateur d'histoire, au mordu de l'architecture ou du jazz. Page 8

## AU SOMMAIRE

### Éditorial

Alors que le gouvernement, ses partenaires et leurs employés se préparent pour la grande bataille des compressions budgétaires, Jean-Claude Leclerc examine, pour les Affaires sociales, s'il est vrai que la santé des Québécois coûte trop cher. Page 16



### L'alcool et le pétrole

La distillerie montréalaise Seagram n'entend pas élargir son champ d'activités dans un avenir rapproché, mais la compagnie des frères Bronfman étudie l'impact de l'accord Ottawa-Edmonton en attendant la possibilité d'investir dans le secteur pétrolier canadien. Page 11

### Le monde

■ Solidarité et les autorités sont au bord de la rupture. Page 4  
■ À son tour, Moscou expulse les Égyptiens. Page 4

## chez VITO

Cuisine Italienne authentique  
La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE

5412 Côte des Neiges  
Montréal

735-3623

## CLUB 402 PRÊT-À-PORTER POUR HOMMES!

Achetez directement de chez l'importateur les grandes marques de chemises importées de

### FRANCE

2160 rue de la Montagne  
Suite 402, Montréal

# Le droit de grève dans les hôpitaux est immoral, soutient Claude Brunet

par Donald Charette

QUÉBEC (PC) — Il est proprement immoral de faire la grève dans les hôpitaux, a soutenu hier la Coalition pour les droits des malades, qui a pressé le gouvernement d'interdire à ses employés de débrayer.

Le président de cet organisme, M. Claude Brunet, a livré un témoignage pathétique à la commission parlementaire qui étudie les moyens d'améliorer les services essentiels lors des conflits de travail.

Ce grand malade, allongé sur son lit, a décrit, au bénéfice des députés, les conséquences pratiques d'un arrêt de travail dans un hôpital pour ceux qui doivent y vivre.

La Coalition est cet organisme qui a tenté une poursuite en recours collectif contre la CSN suite à une grève illégale à l'hôpital Saint-Charles-Borromée et obtenu gain de cause. Une entente hors-cours est survenue dans cette affaire et la CSN a dû

verser \$142.000 comme compensation.

«Le droit de grève dans les services de santé est incompatible avec le droit de toute personne malade à être secourue et bien soignée, a dit M. Brunet. Dans un contexte de grève, il y a des soins qui ne sont pas donnés et cela amène les malades à se sentir encombrés et de trop.

«Pour nous, tous les services sont essentiels, y compris ceux qui sont destinés à répondre à ces besoins les plus élémentaires comme donner à un patient la bassine à temps pour lui épargner l'humiliation de salir ses draps et de rester dans ses excréments pendant un laps de temps plus ou moins long, le laver et le baigner régulièrement pour qu'il ne sente pas mauvais et qu'il soit confortable, le tourner dans son lit autant de fois dans la journée que son état le requiert pour empêcher la formation des plaies de lit purulentes... Frapper des gens qui sont déjà à terre, c'est proprement immoral», de dire M.

Brunet.

Celui-ci a également affirmé qu'en mai dernier au centre d'accueil Laprairie des grévistes ont tout fait pour empêcher une ambulance de venir cueillir des malades. De plus, selon lui, les piqueteurs avaient l'intention d'affaiblir les bénéficiaires et le personnel en bloquant les camions d'approvisionnement.

Après ce témoignage, le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre Marois, a déclaré qu'il y a eu des gestes inacceptables lors de ce conflit et que le gouvernement fera tout ce qui est «humainement possible» pour que «les droits des autres ne soient plus bafoués».

Soulignons que la Coalition prêche une cause perdue, puisque M. Marois a souligné dès le départ qu'il n'est pas question de retirer le droit de grève aux travailleurs du secteur public.

Par ailleurs, M. Brunet a contesté le raisonnement voulant que le fait de retirer le droit de grève n'empêche pas

les syndiqués de débrayer. Lorsqu'une grève est illégale, il y a possibilité de prendre des poursuites judiciaires et les lignes de piquetage sont moins étanches, a-t-il signalé.

Quant à l'argument de la désobéissance, la Coalition le rejette du revers de la main y voyant «un manque de courage et de fermeté du gouvernement».

Ce qu'elle propose pour fixer les conditions de travail dans le secteur hospitalier, c'est que l'Assemblée nationale détermine une masse salariale qui sera non-négociable.

La Coalition suggère en outre la méthode de «l'offre finale» lorsque les parties sont en désaccord. Cette méthode stipule que les deux parties soumettent à un arbitre un projet de convention et ce dernier doit choisir en bloc l'une des propositions, sans faire de compromis.

Cette technique, appliquée dans certains états américains, de dire M. Brunet, force

les factions à faire des concessions.

Soulignons que la commission parlementaire a longuement interrogé les représentants de ce regroupement de malades qui s'étaient fait accompagner par l'abbé Gérard Dion, professeur en relations industrielles.

La commission a également entendu hier la Fédération des infirmières et infirmiers unis qui a défendu son droit de faire la grève et affirmé que les syndiqués ont toujours pris leurs responsabilités lorsqu'il s'est agi d'assumer les services essentiels.

Pour sa part, Hydro-Québec a également témoigné pour réclamer que l'électricité soit définie comme un service essentiel lorsque la sécurité de la population est en danger.

Le droit de grève devrait pouvoir être suspendu lorsqu'il y a urgence, a fait valoir l'Hydro, et c'est un organisme relevant du Tribunal du travail qui pourrait décréter cette suspension.



Manifestation antinucléaire

Les abords de la centrale nucléaire de Diablo Canyon, en Californie, sont la scène depuis trois jours d'un mouvement de protestation de la part d'opposants du nucléaire, et les policiers avaient effectué hier plus de 800 arrestations. Le cameraman d'une station de télévision de Los Angeles et son technicien (ci-dessus) n'ont pas échappé aux forces de l'ordre qui les ont arrêtés parce qu'ils se trouvaient sur le terrain de la compagnie sans autorisation. Les manifestants soutiennent que la centrale, construite près d'une faille sous-marine, est dangereuse, et entendent manifester «jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne à arrêter».

(Photolaser AP)

## Doublement des tarifs postaux vers les USA?

OTTAWA (PC) — Un traité signé hier à Washington pourrait modifier en profondeur la politique postale des deux pays. Au niveau canadien, les tarifs postaux pourraient doubler pour le courrier devant être acheminé vers les États-Unis.

Avant la signature de ce traité, dont la teneur n'avait pas été révélée par les autorités canadiennes, le courrier transitant du Canada vers les États-Unis était acheminé au même tarif qu'à l'intérieur du territoire canadien, que ce soit des lettres ou des paquets.

Il est plus coûteux toutefois d'envoyer du courrier dans un pays étranger. Ainsi, une lettre adressée en Grande-Bretagne peut coûter \$0,35 en plus du tarif ordinaire de \$0,17 pour le courrier de première classe.

Le traité signé hier, après plusieurs années de négociations qui avaient débuté au début des années 70, place les États-Unis sur un pied d'égalité avec les autres pays en ce qui concerne les tractations postales avec le Canada.

Selon un porte-parole du ministère cana-

dien des Postes, Frances Harding, «notre système postal ne fonctionnera plus sur une base continentale.»

Mme Harding a précisé que les tarifs se sont certainement augmentés pour le courrier adressé aux États-Unis, mais qu'une décision n'a encore été prise à ce sujet. Le conseil des ministres sera appelé à se prononcer sur l'importance d'une telle hausse.

«Seul le conseil des ministres est habilité à imposer des hausses de tarifs et je ne pourrais que spéculer sur l'importance de celles-ci», de dire Mme Harding.

Le sous-ministre des Postes Jim Corkery a signé le traité, hier à Washington, au nom du Canada. Cette entente suscitera des changements dans plusieurs autres domaines.

Ainsi, les mandats postaux envoyés des États-Unis vers le Canada seront en numéraire canadien plutôt qu'en devise américaine, comme c'était le cas auparavant en vertu d'un accord devenu caduc sur signature du nouveau traité.

## Gagné: le Conseil de presse devrait avoir deux fois plus de représentants du public

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — «Les journalistes devraient entreprendre une réflexion en profondeur sur l'exercice de leur profession», a affirmé hier le président du Conseil de presse du Québec, M. Aimé Gagné.

Ce dernier prenait la parole devant le Conseil qui tenait à Québec sa huitième assemblée annuelle.

Une telle réflexion s'impose si les journalistes désirent vraiment fournir au public une information de qualité marquée au coin de l'excellence, a soutenu M. Gagné.

Afin de permettre au public d'être plus exigeant vis-à-vis de l'information transmise par les journalistes, M. Gagné a d'ailleurs suggéré sur la représentation du public soit doublée au sein du Conseil de presse.

Le Conseil est un organisme voué à la protection du droit du public à l'information. Il juge les plaintes qu'on lui soumet et il est actuellement composé de 18 membres provenant en nombre égal de la direction des entreprises de presse, de la Fédération professionnelle des journalistes et du grand public.

Selon M. Gagné, on devrait porter de 6 à 12 le nombre des représentants du public, de façon à ce que leur voix soit aussi forte que celle des journalistes et des entreprises de presse réunies. «Puisque le Conseil de presse n'existe qu'en fonction du public, je crois qu'il est tout à fait normal que ce dernier ait au moins la parité avec les journalistes et les dirigeants des médias», a-t-il dit.

Le secrétaire du Conseil, M. Jean Baillargeon, a par ailleurs indiqué que le nombre de plaintes portées par le public avait augmenté de 22% au cours de la période d'avril 1980 à mars 1981 par rapport à

l'année précédente. Il y a eu 83 plaintes formulées contre des articles de journaux ou des bulletins de nouvelles, la plupart du temps pour «manque de rigueur professionnelle ou partialité et inexactitude dans l'information».

Le processus d'étude des plaintes a été accéléré et réduit à quatre mois et demi au lieu de six mois.

En plus du traitement des

plaintes, le Conseil de presse a présenté des mémoires à la Commission fédérale Kent sur la concentration des entreprises de presse et à la Commission Paré sur l'accès à l'information gouvernementale.

Le Conseil s'est également prononcé sur les conséquences du conflit de travail à Radio-Canada et sur la saisie par la Sûreté du Québec en Mauricie d'un reportage de

Radio-Québec.

Le vice-président du Conseil, M. André Villeneuve, a d'autre part appelé la situation financière «précaire» dans laquelle se trouve l'organisme. Le déficit cette année a été de \$3,541 et il totalise plus de \$50,000 depuis la fondation du Conseil en 1973.

M. Villeneuve a expliqué que le Conseil manque de liquidité à cause des retards que trois organismes accumulés dans le paiement de leur contribution annuelle, soit la Fédération professionnelle des journalistes, l'Association canadienne de la radio et de la télévision française et l'Association des quotidiens du Québec.

D'autre part, le quotidien *Le Journal de Québec*, qui boycottait le Conseil de presse depuis le début, pourrait être appelé à s'impliquer dans cet organisme, a fait savoir hier le président du journal, M. Jean-Paul Cloutier. M. Cloutier a d'ailleurs assisté personnellement à la réunion annuelle du Conseil de presse à Québec.

Depuis toujours, *Le Journal de Québec* refusait d'attacher de l'importance au Conseil de presse et rejetait systématiquement les avis de ce dernier. Depuis 1973, le Conseil de presse a été saisi de 26 plaintes de lecteurs contre *Le Journal de Québec*, qui se classe au 4e rang à ce titre.

Les journaux contre qui plus de plaintes ont été portées sont *La Presse* (36), *Le Soleil* (32) et *The Gazette* (28).

Le président du Conseil de presse, M. Aimé Gagné, a souligné deux gestes qui prouvent que la chaîne Québécoise, dont fait partie *Le Journal de Québec*, s'impliquera désormais davantage dans l'organisme.

M. Gagné a souligné que plusieurs hebdomadaires propriétés de Québecor sont déjà membres du Conseil par le biais de l'Association des Hebdomadaires régionaux, et que Québecor accepte de payer pour ses journalistes les frais de la carte de presse émise par le Conseil.

## L'opposition haïtienne se concerta à Panama

par Bertrand de la Grange

PANAMA — Après plus d'un an de préparation et deux réunions préalables, en mai 1980 à Mexico et en juin dernier à Panama, la Conférence continentale de solidarité avec Haïti s'ouvre aujourd'hui dans la capitale panaméenne en présence de 40 délégués haïtiens de différentes tendances politiques qui partagent un objectif commun: la lutte contre la dictature héréditaire que la famille Duvalier exerce depuis près de 25 ans sur leur pays.

Quatre-vingts délégués originaires d'une douzaine de pays (Canada, Panama, États-Unis, Venezuela, Mexique, République dominicaine, Jamaïque, Chili, Cuba, Porto-Rico, Guyana et Mozambique) et représentant des organisations politiques ou syndicales participent également à la conférence pour apporter leur appui à la cause de l'opposition haïtienne.

Plusieurs organisations internationales, dont le Conseil oecuménique des Églises, le Conseil mondial de la paix et le bureau latino-américain de l'Internationale socialiste, soutiennent cette initiative qui a aussi reçu l'appui du Parti socialiste français.

Parmi les personnalités étrangères qui ont accordé leur soutien à la Conférence de solidarité, on relève les noms de l'évêque de Hull, Mgr Adolphe Proulx, du ministre québécois de l'Immigration, M. Gerald Godin, des écrivains britannique et colombien, Graham Greene et Gabriel Garcia Marquez, et de l'ancien président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez.

Au cours de cette conférence, qui se terminera dimanche, les délégués tenteront de réaliser un nouveau pas dans la voie de l'unification de l'opposition et d'obtenir de façon concrète la solidarité internationale en faveur de la cause du peuple haïtien.

Il est temps, constatent-ils, de mettre fin à la division des forces de l'opposition qui est une conséquence des longues années d'exil. La réunion de Panama, «la première de ce genre jamais réalisée par l'opposition haïtienne», constitue donc «une étape importante sinon décisive, vers l'unité de l'opposition tant en Haïti que

dans l'exil.»

Pour «isoler et vaincre la plus ancienne des dictatures des Caraïbes et d'Amérique centrale», qui a contraint à l'exil plus d'un demi-million de personnes et qui, «par son incompetence et sa corruption, a conduit le pays à la catastrophe économique et à la faim», les organisateurs de la rencontre de Panama comptent sur «la solidarité des forces démocratiques et progressistes du monde». Celle-ci, estiment-ils, est indispensable pour permettre la «restauration des libertés démocratiques, l'amnistie sans condition, la suppression de la présidence à vie et le retour inconditionnel des exilés».

Les 40 délégués haïtiens, qui viennent de huit pays d'exil (Canada, États-Unis, France, Mexique, Venezuela, Saint-Domingue, Sénégal et Zaïre), «acceptent la démocratie comme base politique pour Haïti et reconnaissent au seul peuple haïtien le droit de décider de son destin». Ils ne manquent donc pas de dénoncer l'appui qu'apportent au régime des Duvalier plusieurs pays industrialisés, dont le Canada, par leur aide financière qui s'élève à plus de \$100 millions par an et que Port-au-Prince souhaite voir doubler pour le prochain plan quinquennal.

Les différentes organisations représentées à Panama semblent voir dans cette réunion la dernière chance pour l'opposition de présenter une solution de rechange suffisamment crédible pour prévenir le déclenchement d'une guerre civile. «La guerre n'est pas commencée en Haïti, affirmait-elles, mais on fait tout pour que la violence se déchaine un jour et entraîne le pays dans une aventure sanglante comme au Nicaragua et au Salvador.»

## La FFHQ se méfie des provinces

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait exercer un meilleur contrôle des fonds qu'il distribue aux provinces pour promouvoir l'enseignement du français hors Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier la présidente de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), Mlle Jeannine Séguin, dans un communiqué publié à Ottawa, en marge de la réunion que tient à Saint-Jean, T.-N., le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

La Fédération a échoué dans sa tentative d'être entendue par le Conseil qui se réunit présentement sur la question des accords fiscaux entre Ottawa et les provinces et qui devront être renégociés prochainement.

Le Conseil a indiqué que son ordre du jour était trop chargé pour entendre la Fédération.

Qualifiant «d'inexplicable» le refus du Conseil, Mlle Séguin a affirmé qu'il est clair que les ministres de l'Éducation de certaines provinces anglophones ont tout intérêt à dissimuler les lacunes qui prévalent dans le système d'enseignement qui s'adresse à leur minorité francophone.

Au cours des 10 dernières années, le fédéral a dépensé près d'un milliard pour le financement de l'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde, rappelle la Fédération.

Les paiements versés par Ottawa aux provinces dans ce domaine sont établis en fonction du nombre d'élèves qui étudient à temps plein dans la langue de la minorité francophone.

Or, au cours des cinq ou six dernières années, estime la Fédération, les programmes d'immersion française pour les anglophones ont connu une expansion considérable.

**stagn'-flation**

(?)

**guérin**  
l'éditeur  
qui  
édite

**Biologie Générale**  
Gilles Drainville

Tome I 103 p. \$5.00  
Tome II 157 p. \$5.00  
Tome III 103 p. \$5.00

**BIOLOGIE GÉNÉRALE**  
GILLES DRAINVILLE

Génétique humaine

g.uérin

En vente dans toutes les librairies

**Tome I**  
Génétique humaine

**Tome II**  
Introduction à l'écologie  
Écologie

**Tome III**  
Biologie

Guide méthodologique  
Guide d'étude  
Guide de laboratoire

**guérin** éditeur limitée  
4074 rue SAINT-DENIS  
MONTRÉAL H3J 9L3  
TEL. (514) 842-3481

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112  
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525  
168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647  
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

**LOTO SÉLECT**

Date 16-9-81

NUMÉRO GAGNANT 9894

Ventes 122 007,50 \$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	0	0*
dans n'importe quel ordre	52	1 055,80 \$

\* La cagnotte totale est répartie entre les gagnants de l'option «n'importe quel ordre».

À Montréal, téléphonez-nous au **877-4032** (à l'extérieur de Montréal, composez sans frais 1-800-268-8136)

Les réservations instantanées des hôtels CN. La meilleure façon de s'assurer un accueil chaleureux.

La chaîne CN: Hôtel Newfoundland, St. John's; Hôtel Beauséjour, Moncton; Le Reine Elizabeth, Montréal; Château Laurier, Ottawa; Hôtel Macdonald, Edmonton; Jasper Park Lodge, Alberta; Hôtel Vancouver, Vancouver

Autres grands hôtels: Hôtel Nova Scotian, Halifax; Hilton International Québec, Québec; Montréal Aéroport Hilton International, Montréal; Harbour Castle Hilton, Toronto; Hôtel Plaza II, Toronto; Park Plaza, Toronto

Toronto Airport Hilton International, Toronto; Hôtel Fort Garry, Winnipeg; The International, Calgary

\*Administration: Hilton Canada

# De nombreuses écoles de la CECM sont pleines à craquer

par Paule des Rivières

Aussi étonnant que cela puisse paraître, de nombreuses écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) sont pleines à craquer. Et, à court terme, le phénomène est d'autant plus dérangeant que les autorités scolaires ne l'avaient pas prévu.

«Nos premières impressions portent à croire que dans certains secteurs nous avons plus d'élèves que prévu», a déclaré un porte-parole de la CECM hier.

Ce n'est pas tout: un grand nombre de classes sont remplies à pleine capacité, de sorte que les élèves inscrits tardivement à l'école la plus près de leur domicile ne trouvent pas nécessairement une place dans la classe.

C'est que la convention collective des enseignants prévoit des maxima d'élèves fixes par classe, plafonds qui ont été comblés avant l'inscription des retardataires, passablement nombreux depuis que les Québécois démenagent le premier juillet plutôt que le premier mai.

Cela implique que le 28e élève d'un groupe de deuxième année n'a pas sa place dans une classe ou que le 30e d'un groupe de sixième peut avoir à changer d'école. Les ratios varient entre 27 et 29 au primaire et est de 32 au secondaire général.

En conséquence, plus de 600 élèves doivent changer d'école et plus de 36 classes combinées (le chiffre atteint 51 au secteur anglais) ont dû être mises sur pied, regroupant des élèves de deux niveaux différents.

Devant cette situation, les attaques classiques fusent de part et d'autre. La CECM, son président en tête, ne se gêne pas pour répéter que certaines parties de la convention des enseignants ne sont pas loin de saboter toute l'organisation scolaire.

Aux yeux de la commission en tous cas, il suffit de lire la convention au chapitre de l'affecta-

tion des postes pour comprendre que de nombreuses classes sont toujours sans titulaires et le seront possiblement jusqu'au 15 octobre.

De leur côté, les trois syndicats d'employés de la commission, soit ceux des enseignants, des professionnels non enseignants et du personnel administratif, trouvent que l'incompétence de l'administration dépasse l'entendement.

Et, hier, en conférence de presse, ils ont conclu: «à force de fermer des écoles et de se débarrasser de personnel, la CECM finit par avoir des élèves en trop».

Pour le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, les chiffres, même encore préliminaires, parlent d'eux-mêmes. Il estime que cent élèves de niveau maternel attendent toujours d'être placés et que la situation est en grande partie due au nombre trop élevé de professeurs remerciés au printemps.

Ces enseignants mis en disponibilité sont ceux qui ont leur sécurité d'emploi — deux ans au moins de service à la même commission — et qui sont par conséquent payés, mais à qui la commission ne peut nécessairement garantir un emploi stable l'année suivante. Il est avantageux pour elle de ne pas en avoir en trop, compte tenu des bases de subvention provenant du ministère de l'Éducation.

En mai dernier, la CECM a avisé 650 enseignants qu'elle n'aurait pas nécessairement besoin de leurs services en septembre; la semaine dernière 479 étaient toujours en disponibilité et, hier, ce chiffre était porté à 398. À ce jour, il reste 114 postes à temps complet à combler et 25 à temps partiel.

Sur les 398 enseignants non placés sur une base régulière, la CECM estime que tous travaillaient sinon cinq jours sur cinq du moins quatre, la majorité à des tâches de suppléance.

Certaines de ces suppléances visent à remplacer des enseignants en congé prolongé; d'autres

visent à prendre charge d'une classe pour laquelle aucun titulaire n'a encore été affecté. Ce qui signifie que l'année débute avec un remplaçant...

C'est le cas notamment de 19 des 398 enseignants qui travaillent au niveau primaire. Car c'est à ce niveau surtout que les besoins dépassent les prévisions.

La clientèle de la CECM est d'environ 112.000 élèves. Il ne semble pas que les glissements dans les prévisions modifient sensiblement le nombre global d'étudiants mais ils affecteront plutôt certains secteurs.

Il semble entre autre que la commission doive accueillir plus d'élèves que prévu en maternelle et, à certains endroits, notamment dans Côte-des-Neiges, au primaire. Le secteur de Rivière-des-Prairies connaît également des problèmes de placement et, conséquemment, des problèmes de transport.

En fait, il est difficile de tout savoir car le directeur-général de la CECM a, dans une directive, interdit aux directeurs de services de se livrer publiquement à des comparaisons entre les clientèles d'étudiants prévues et celles qui sont effectivement venues s'inscrire. C'est la première année qu'une telle directive est émise.

Hier, l'Alliance a mentionné le cas de l'école secondaire Saint-Luc, à Notre-Dame-de-Grâce, conçue pour recevoir 692 étudiants et qui en accueille cette année 1.275.

Les surprises dans les clientèles ont des incidences sur le transport et elles surviennent en pleine restriction budgétaire. Elles activent de plus la compétition entre certaines commissions scolaires de l'Île de Montréal.

Et, quant à elle, la CECM exige de bonnes explications avant de laisser s'envoler un enfant vers une école d'une autre commission scolaire, qu'il importe si cela accommode les parents et l'enfant. Car, à ce moment c'est la commission voisine qui reçoit les subventions.

# Belmoral: la preuve s'avère très complexe

VAL-D'OR (PC) — L'énorme complexité de la preuve devra étayer le ministère public à l'appui des accusations d'homicide involontaire portée contre la société des Mines Belmoral a été rapidement mise en relief, hier, au palais de justice de Val d'Or, alors que démarrait vraiment ce procès.

Deux témoins seulement ont été entendus par les sept femmes et les cinq hommes qui devront décider si la compagnie propriétaire de la mine d'or Federber s'est rendue coupable de négligence criminelle, entraînant ainsi la mort des huit mineurs disparus dans la tragédie du 20 mai 1980.

Le débat s'est véritablement animé lorsque le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, a fait entendre l'agent André Gill, de la Sûreté du Québec, responsable de l'enquête sur la tragédie.

Celui-ci devait préciser, pour la gouverne du jury, les caractéristiques importantes d'une maquette de la mine Belmoral préparée d'après un plan par un premier témoin.

Le témoignage du policier a été ponctué de plusieurs échanges entre les avocats, par suite des objections répétées de la défense.

En substance, le représentant des Mines Belmoral, Me Marcel Cinq-Mars, a soutenu que le ministère public cherchait à faire rendre à M. Gill un témoignage hautement technique qui, normalement, aurait dû être présenté par un expert reconnu des questions minières.

De son côté, Me Major a rétorqué que le policier avait travaillé pendant quatre ans dans une mine avant de devenir membre de la SQ. Ce qui, d'insister Me Cinq-Mars, n'en faisait pas pour autant un ingénieur ou un géologue.

Le président du tribunal, le juge Yvan Migneault, a donc invité la Couronne à s'en tenir à des questions générales relatives à la mine Federber, sans demander de précisions techniques.

Le juge a également demandé au témoin de s'en tenir aux faits dont il avait une connaissance personnelle.

Après avoir fourni une description détaillée des divers niveaux et galeries de la mine, tels que représentés par la maquette, le policier a déclaré s'être rendu à la mine Belmoral pour la première fois, vers 4 h 15 du matin le 21 mai 1980, soit quelques heures après l'accident.

S'aidant de la maquette, il a indiqué aux jurés les endroits où furent découverts les huit corps au moment des opérations de sauvetage qui durèrent plusieurs semaines.

Ainsi, les mineurs Guy Dai-

gle et Gilles Légière ont été retrouvés dans le chantier d'abattage 2-5, soit un poste d'extraction du minéral situé à environ 200 pieds de la surface et à quelque 500 pieds de la rampe principale de la mine.

Les corps de Lucien Bélanger et de Guy Desruisseaux ont été localisés par les sauveteurs dans la rampe principale, près du niveau 500. Au moment de l'affaissement, les deux hommes travaillaient sur une foreuse.

Dans un puits de ventilation, aussi appelé monterie, près du niveau 500, on a découvert les cadavres de Marcel Vienneau et Normand Massé.

## Mais où va donc le patron tous les matins au lever du jour?

**Au marché, pardi!**

Et ça fait bientôt vingt ans que ça dure.

Au marché, il connaît tout le monde... et tout le monde connaît ses exigences côté fraîcheur. Car il n'entre que des aliments frais dans la cuisine de l'Auberge Saint-Tropez. Même les poissons, dont certains sont fort rares, sont importés tout frais de

France, et ils agrémentent le menu du midi comme la carte du soir.

Si vous êtes en quête de nouvelles expériences culinaires, l'Auberge Saint-Tropez vous séduira par l'originalité et la diversité de sa bonne cuisine du sud-est de la France et de Provence. Auberge Saint-Tropez, 1208, rue Crescent. 861-3197.

AUBERGE  
**ST-TROPEZ**



La carte American Express. Ne partez pas sans elle.™

# La mine d'amiante Bell avait opté dès février 81 pour le «boni au rendement»

par Gilles Provost

La commission Beaudry, qui enquête sur la sécurité des mines québécoises, n'a obtenu hier qu'une «reconstitution partielle» des études sur le «boni au rendement» que les dirigeants de la mine d'amianté Bell Ltée ont fait détruire le 1er septembre dernier, présumément pour empêcher qu'elles ne tombent entre les mains des commissaires René Beaudry et Laurier Juteau.

Auparavant, le 18 août dernier, le secrétaire de cette entreprise qui appartient à l'État québécois depuis mai 1980, M. Benoît Cartier, persistait à nier l'existence de tout programme de prime à la production ou de toute étude à ce sujet au sein de la Société nationale de l'Amiante, de la compagnie Bell ou d'une autre filiale de la SNA (dont M. Cartier est aussi secrétaire).

Or les documents déposés par les représentants de la compagnie Bell font plus que confirmer l'existence de ces études; ils indiquent que la compagnie avait même pris la «décision» d'introduire un système de boni dans sa mine de

Thetford pour augmenter le rendement du personnel.

Dès le 26 février 1981, en effet, les auteurs de cette étude écrivaient au président de la compagnie Bell, M. Marcel Dorais, pour donner suite aux études précédentes et à «la décision d'introduire un système de boni dans la mine». À la demande de la compagnie, ils proposaient alors un plan et un échéancier pour concevoir et implanter un système de boni.

Ce programme réparti sur 40 semaines devait coûter \$136.000 à la compagnie et faciliter, disait-on, l'atteinte d'un rendement de 90%. Un tel taux de rendement permettrait des économies de \$1 million par an, précisaient MM. Filiatrault et Sloan qui avaient réalisé l'étude au nom de la firme Currie, Coopers et Lybrand.

Témoignant hier devant la commission en compagnie de l'avocat Michel Robert, M. Dorais a expliqué l'ignorance du secrétaire de la compagnie, M. Benoît Cartier, en disant que le conseil d'administration de la compagnie Bell n'a jamais été saisi de ces études sur l'instauration d'un sys-

tème de boni.

«À titre de président, a dit M. Dorais, j'ai l'autorité requise pour engager de telles dépenses et c'est à moi de juger s'il est opportun de soumettre l'affaire au conseil d'administration.»

Malgré le revirement de M. Dorais (qui a affirmé hier sa volonté de collaborer avec la commission et son intention de retracer ou reconstituer tous les documents requis quand ce sera possible), les commissaires n'ont pas caché leur mécontentement devant le caractère très partiel des dossiers qui leur ont été remis.

M. Beaudry a déploré que la première étude demandée n'ait pu être reconstituée autrement qu'en un mince document de quatre pages, rédigées «de mémoire» par un des auteurs. «Cela me paraît beaucoup trop court», a-t-il dit. C'est pourquoi les commissaires ont convoqué les deux auteurs à venir commenter eux-mêmes leur travail le 25 septembre.

Il semble que les documents soumis aux commissaires aient été réécrits à l'aide de vieux disques magnétiques partiellement effacés, disques qui avaient servi à l'édition du document. Avec une machine de traitement de textes.

Les commissaires ont semblés entretenir des doutes sur la valeur de ces reconstitutions, notant par exemple qu'une étude datée d'octobre 1979 fait état d'un document qui date de deux mois plus tard, le 21 novembre! MM. Dorais et Robert se sont dit incapables d'expliquer cette bizarrerie pour le moment.

Les commissaires ont aussi trouvé curieux que les témoins soient incapables de retracer les données chiffrées qui ont disparu de plusieurs graphiques mais qui semblent essentielles à leur compréhension.

Quoi qu'il en soit, la pré-

sente volonté apparente de collaboration de M. Dorais et les efforts réels qu'il a dû déployer pour fournir ces reconstitutions de documents

ont contraint les commissaires à «avaler leur pilule»: il n'est plus question d'accusation pour outrage au tribunal en ce moment.

# Venez visiter une maison-témoin!

Venez voir comment une maison construite selon les recommandations du Programme d'efficacité énergétique mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec vous fera économiser de l'énergie.

Ces maisons-témoins ont été conçues pour ne consommer que très peu d'énergie. Elles se distinguent par la qualité de l'isolation thermique, l'étanchéité des portes et des fenêtres, l'efficacité du système de chauffage et du chauffe-eau.

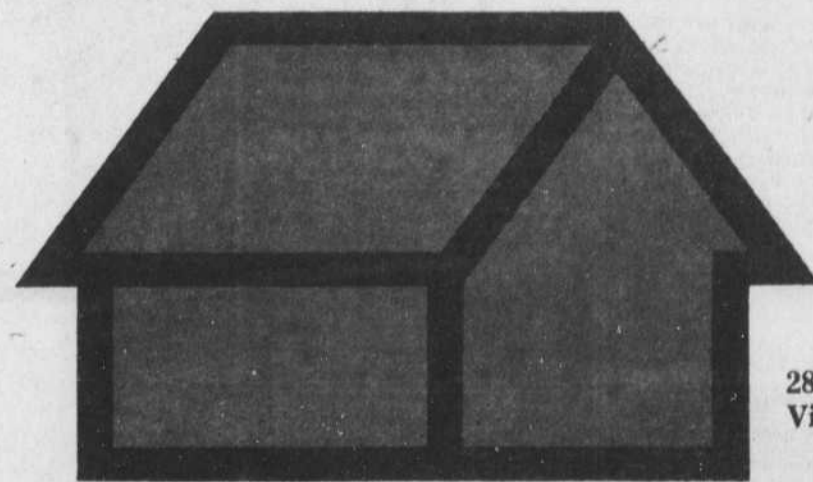
Ces maisons ont été construites par des entrepreneurs accrédités auprès de la Ligue

de l'Électricité du Québec qui sont les spécialistes à qui vous pouvez faire appel dans votre région.

Si vous projetez l'achat d'une maison, vous avez tout intérêt à visiter une maison-témoin de la Ligue de l'Électricité du Québec.

Et cet hiver, vous aussi pourrez dire:

Mes économies, je les garde bien au chaud!



Dans votre région, une maison-témoin est située à l'adresse suivante:

2870, rue Métivier  
Ville Saint-Laurent



Suivez ces enseignes directionnelles

Ligue de l'Électricité du Québec



OUVERT LES SAMEDIS et DIMANCHES DE 10h à 17h.



## TROIKA

Pour un festin de tsar, la Troïka, da! da!

Que ce soit pour un repas d'affaires ou une soirée romantique, la Troïka est l'endroit idéal pour savourer les merveilles de la France et de l'ancienne Russie.

Le poulet à la Kiev, le boeuf Stroganoff ou toute autre savoureuse spécialité s'arrosent de vins français et de vodka authentiquement russe. Le midi, la Troïka vous offre son repas d'affaires gastronomique où l'on retrouve ces délices exotiques que sont le steak tartare, le shashlik Troïka ou les piroshkis garnis.

Laissez-vous charmer par les mélodies tziganes et vivez des moments inoubliables au cœur de la Russie des tsars.

Troïka, 2171, rue Crescent. 849-9333.



La carte American Express. Ne partez pas sans elle.™

# Solidarité et les autorités sont au bord de la rupture

VARSOVIE (D'après Reuter, AFP et AP) — Alors que Solidarité et les autorités communistes n'ont jamais paru aussi proches, de la rupture, le cabinet polonais s'est réuni en séance extraordinaire hier sous la présidence du général Wojciech Jaruzelski, également ministre de la Défense, afin d'examiner la situation politique, sociale et économique du pays. Un communiqué doit être publié aujourd'hui dans la presse, rapporte l'agence PAP.

La réunion a fait suite à la réponse de Solidarité aux critiques formulées la veille par le bureau politique du POUF contre le syndicat libre. Ce dernier les a qualifiées d'irréalistes.

PAP rapporte également que les responsables régionaux du parti se sont réunis à Varsovie sous la direction du premier secrétaire du POUF, M. Stanislaw Kania. Deux membres du bureau politique, MM. Stefan Olszowski, tenant de l'aile dure, et Miroslaw Milewski, ministre de l'Intérieur, assistaient à la réunion.

Selon des rumeurs courant dans la capitale, le comité central du parti pourrait se réunir ce week-end.

Ces réunions, notent les observateurs, font suite à la déclaration dans laquelle le bureau politique du POUF a proclamé, mercredi soir, qu'il n'y avait pas de place en Pologne pour le programme adopté par Solidarité à son congrès de Gdansk et annoncé que, pour défendre le socialisme, l'Etat utiliserait tous les moyens requis par la situation.

D'après d'autres bruits, la déclaration du bureau politique a été rédigée à la suite de nouvelles pressions soviétiques, probablement sous la forme d'une lettre.

L'impression prévaut dans les milieux politiques que le

POUF et Solidarité sont au bord de la rupture.

La télévision d'Etat n'a pas fait état dans son bulletin d'information de la soirée du communiqué de Solidarité répondant au Politburo.

Le syndicat a riposté en accusant le parti communiste polonais de manquer de réalisme. «Solidarité lance un appel à la paix et à l'unité à tous les travailleurs, quelle que soit leur affiliation syndicale ou politique», a précisé le syndicat dans un communiqué. «La dernière déclaration du bureau politique est une manifestation de manque de réalisme».

Les 15 membres du bureau politique avaient accusé mercredi soir le syndicat de s'être engagé dans une politique d'affrontement pouvant conduire à une effusion de sang et

à une nouvelle tragédie nationale. La direction avait annoncé qu'elle se réservait d'utiliser pour sa défense tous les moyens nécessaires.

Dans sa réponse, Solidarité affirme: «Nous n'acceptons pas le scénario de la provocation. Le véritable objet du conflit qui s'est amplifié ces dernières semaines porte sur les activités entreprises par notre syndicat à la lumière de la dégradation constante de l'économie».

Le syndicat précise qu'il continuera à demander une autonomie plus grande pour les ouvriers, notamment dans le domaine de l'embauche et du limogeage des directeurs d'usine et la fixation des normes de production.

Le syndicat estime que la réforme économique est im-

possible si l'on ne supprime le monopole du gouvernement sur la gestion des entreprises et la nomination des dirigeants.

«Le maintien de tels principes transformerait les réformes en fiction et bloquerait le progrès... Le syndicat ne peut permettre cela».

Le syndicat n'a pas fait allusion à l'appel aux ouvriers des pays de l'est pour qu'ils suivent l'exemple de Solidarité. Apparemment, Solidarité ne cherche pas à maintenir le conflit sur ce terrain.

Hier, l'hebdomadaire national publié par Solidarité n'a pas paru, la censure ayant exigé la suppression de passages faisant allusion au message. Mais les articles censurés ont été publiés par la suite par la section de Varsovie de Solidarité.



Lech Walesa, dirigeant du syndicat Solidarité, a été proposé pour le prix Nobel de la paix. (Photolaser AP)

# À son tour, Moscou expulse les Égyptiens

MOSCOU (AFP) — L'URSS n'a mis que 48 heures à décider de la riposte qu'il convenait de donner à l'expulsion de son ambassadeur du Caire: le jour même de l'arrivée de M. Vladimir Poliakov à Moscou, les collaborateurs de l'attaché militaire égyptien par intérim, le lieutenant-colonel Abdel Hamid Khalifa, se voyaient signifier l'obligation de quitter le territoire soviétique dans un délai de sept jours.

Ce délai accordé aux collaborateurs du lieutenant-colonel Khalifa (lui-même ayant été déjà rappelé par son gouvernement), alors que M. Poliakov n'avait eu, lui, que 48 heures pour quitter la capitale égyptienne, témoigne, de l'avis des observateurs arabes à Moscou, d'une certaine volonté de modération.

De toute évidence, le Kremlin a voulu prendre le temps de la réflexion avant d'entreprendre éventuellement, comme l'a indiqué l'agence TASS, «d'autres actions» qu'il pourrait juger «indispensables à la protection des intérêts» de l'URSS. Après avoir fait état de la «protestation vigoureuse» du gouvernement soviétique contre «les actions de la direction égyptienne qui ont rendu impossible la présence ultérieure au Caire de l'ambassadeur d'URSS», l'agence TASS a qualifié «d'absurdes» les «allégations des autorités du Caire, selon lesquelles des fonctionnaires soviétiques auraient été impliqués dans l'aggravation de la situation politique en Égypte».

Quoi qu'il en soit, cette mesure marque une nouvelle étape dans le processus de dégradation que subissent les relations entre les deux pays depuis 1977, date du rappel au

Caire de l'ambassadeur d'Égypte à Moscou. De toute évidence, les professions de foi anti-soviétiques du président Sadate ainsi que l'appui accordé par l'URSS aux pays du Front arabe de la fermeté (Syrie, Algérie, Sud-Yémen, Libye et OLP) n'ont fait, au

cours des années, qu'alourdir le contentieux soviéto-égyptien.

Aujourd'hui encore, l'agence TASS a accusé le régime du président Sadate de «se solidariser de plus en plus avec les milieux impérialistes sionistes» en aggravant ainsi la tension au Proche-Orient.

# L'URSS accroîtrait son aide à la Syrie

MOSCOU (AFP) — Quelques jours seulement après l'accord de coopération «stratégique» entre Washington et Tel-Aviv, le président syrien Hafez Assad a dépêché à Moscou une importante mission militaire avec pour objectif d'obtenir de l'URSS un plus grand «engagement» auprès des pays arabes du Front de la fermeté et notamment un accroissement de son aide matériel et militaire, estime-t-on à Moscou.

L'accord américano-israélien, conclu à l'occasion de la dernière visite à Washington du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, avait été dénoncé à Moscou comme un «engagement direct d'Israël dans la réalisation du projet global de l'impérialisme américain au Proche-Orient». Cet accord, soulignait la Pravda il y a deux jours, a fait de Washington le garant de la politique agressive de Tel-Aviv.

Mais la visite du général Moustafa Tlass, ministre syrien de la Défense et commandant-en-chef adjoint des Forces armées, intervient aussi au lendemain de la décision du président égyptien Anouar Sadate de procéder à l'expulsion de l'ambassadeur soviétique au Caire, M. Vladimir Poliakov, décision qui, mis, incontestablement, en difficulté la diplomatie soviétique au Proche-Orient.

Ces deux événements, estiment les observateurs, donnent à la visite de la délégation syrienne à Moscou un relief à la fois politique et militaire en créant des conditions favorables en renouvellement des demandes de la part des pays du Front de la fermeté — Algérie, Sud-Yémen, Libye, l'Organisation de Libération de la Palestine et Syrie — d'un renforcement de l'aide soviétique et surtout d'un plus grand «engagement» politique de sa part, afin de faire le contrepoids à l'alliance américano-israélienne.

La question que se posent les observateurs à Moscou est celle de savoir à quelle condition l'URSS pourrait accepter d'accroître son aide. On affirme à ce propos dans les milieux arabes de la capitale soviétique, que l'URSS n'avait pas approuvé certaines des actions de la Syrie au Liban.

# Les généraux polonais ont dit non en juin aux pro-soviétiques

NEW YORK (AFP) — Les généraux de l'armée polonaise sont intervenus, au mois de juin dernier, pour prévenir les Polonais pro-soviétiques qu'ils «s'opposeraient à toute tentative de démantèlement de la révolution polonaise de 1980», affirme le chroniqueur politique américain d'origine polonaise, M. Tad Szulc.

Dans le magazine dominical Parade, supplément paraissant dans 133 journaux de l'ensemble des États-Unis et tiré à 22 millions d'exemplaires, le journaliste évoque une réunion d'urgence, tenue au mois de juin dernier, par le comité central du Parti Ouvrier unifié polonais (POUP), pour discu-

ter d'une lettre envoyée par le Parti communiste soviétique.

Dans cette lettre, rédigée selon Tad Szulc «en termes brutaux», le PCUS affirmait, selon le journaliste, «que la contre-révolution s'installait en Pologne, que le destin du communisme dans tout le camp socialiste était en jeu, et que le premier secrétaire Stanislaw Kania et le premier ministre Wojciech Jaruzelski, échouant à contrôler la situation, devaient quitter leur poste».

Après cette lettre, il paraissait difficile, selon M. Szulc, que les deux hommes puissent rester en poste. Les proches de M. Kania, et notamment le vice-premier ministre, M.

Mieczylaw Rakowski, évoquaient alors le problème avec les quatorze militaires membres du comité central.

À la suite de cet entretien, indique encore M. Szulc, les généraux ont déclaré qu'ils étaient «polonais d'abord, et communistes ensuite». Au moment du vote, le général Jozef Urbanowicz, vice-ministre de la Défense, a pris la parole pour indiquer que «les forces armées polonaises» soutenaient les dirigeants du pays.

Le chef d'état-major des forces armées, le général Florian Siwicki, et le commandant-en-chef de la marine, le vice-amiral Lund-

wik Jaszczyn, prenaient la parole à leur tour, soulignant leur fidélité à l'alliance avec les Soviétiques, mais manifestant clairement leur opposition à un changement dans la direction du pays. Les pro-soviétiques étaient ensuite mis en minorité au comité central.

Selon M. Szulc, qui se trouvait alors en Pologne et affirme avoir recueilli ces indications sur place, c'est «la première fois en 55 ans que les forces armées polonaises intervenaient dans la politique du pays».

# G.-B.: premier désaccord entre libéraux et sociaux-démocrates

LLANDUDNO (Pays de Galles) (AFP) — Les premiers désaccords au sein de la nouvelle alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates se sont manifestés, hier, au cours du vote d'une motion sur le désarmement unilatéral.

Au cours d'un scrutin à mains levées, une substantielle majorité de participants a ratifié une motion demandant que la Grande-Bretagne soit l'inspiratrice d'un projet faisant de l'Europe une zone «gelée» quant au développe-

ment des armements nucléaires et s'oppose au déploiement des missiles Cruise américains.

Cette motion, en directe opposition avec la politique de défense affichée par le Parti social-démocrate, partisan du désarmement multilatéral, a estimé les observateurs, mis dans l'embarras M. David Steel. Le leader des Libéraux, à la tribune lors du scrutin a voté avec les sociaux-démocrates, et a voulu voir dans ce vote la manifestation d'une «préoccupation réelle et

croissante en Grande-Bretagne et en Europe à l'égard de la course de plus en plus importante à l'armement».

Il a en outre tenu à réaffirmer l'attachement de son parti à ses partenaires de l'OTAN. Il a enfin souligné qu'aucune décision ne sera prise par les Libéraux en matière de défense sans un accord total avec leurs alliés. «Ce vote, a-t-il conclu, nous éperonnera mais ne dictera aucune résolution unilatérale de notre part».

Les sociaux-démocrates se sont efforcés pour leur part de minimiser cette divergence d'opinion mais ont souligné l'importance «stratégique» de leur position favorable à un strict désarmement multilatéral.

«La différence d'opinion est une différence de jugement politique, seulement», a dé-

claré notamment Mme Shirley Williams. «La raison pour laquelle je ne peux acquiescer à cette motion est simple: je pense que le meilleur moyen d'avoir des négociations sérieuses entre l'URSS et les USA est de ne pas jeter ses atouts avant le début des entretiens».

Le Dr David Owen et M. William Rodgers, ancien porte-parole de la défense au Labour sont pour leur part de fervents partisans de l'installation de missiles Cruise en Grande-Bretagne. Commentant les débats d'hier, M. William Rodgers a pour sa part estimé que vouloir priver l'Europe d'une défense nucléaire était une «erreur». L'alliance sociale-démocrate-libérale «n'essaye pas pour l'instant d'avoir une politique commune, et est encore loin de la rédaction d'un programme électoral», a conclu M. Rodgers.

# Dayan de retour au parti travailliste?

JERUSALEM (Reuter) — M. Moshe Dayan, exclu du Parti travailliste pour avoir accepté en 1977 un poste dans le gouvernement conservateur de M. Menahem Begin, pourrait réintégrer la direction de l'alignement travailliste.

Selon un porte-parole de l'alignement, des efforts sérieux sont en cours en ce sens, mais toute décision finale à ce sujet devra attendre un vote de l'exécutif du parti. Il a ajouté: «L'affaire est extrêmement délicate et risque de provoquer une rupture».

D'après certains responsables travaillistes, le retour de M. Dayan serait souhaité au premier chef par M. Shimon Pérès, président du parti et ami de longue date de l'ancien ministre des Affaires étrangères de M. Begin.

Le chef de l'opposition travailliste estimerait que les deux voix (Telem) que M. Dayan apporterait à la Knesset affaibliraient la coalition gouvernementale. Celle-ci dispose actuellement d'une voix de majorité.

L'apport des deux députés du Telem permettrait à l'alignement de compter 50 voix à l'Assemblée (qui est formée de 120 députés), devenant ainsi la première force parlementaire. Toutefois, ce serait insuffisant pour former une équipe gouvernementale de renché.

L'aile gauche de l'alignement, le Mafam, a déjà fait savoir qu'il romprait son alliance avec le Parti travailliste dans l'hypothèse d'une réintégration de M. Dayan. Ce dernier «n'a pas sa place dans le parti après l'avoir déserté au lendemain de notre défaite électorale» (de 1977), a déclaré aux journalistes un député du Mafam.

La controverse sur le retour de M. Dayan risque en outre de relancer les dissensions entre MM. Pérès et Yitzhak Rabin, ancien chef du gouvernement et rival malchanceux à la direction du parti. Ce dernier,

qui avait accepté de taire ses divergences à la veille des élections de juin, serait hostile à la réintégration de M. Dayan.

M. Dayan avait démissionné du ministère des Affaires étrangères en octobre 1979 à la suite d'un différend avec M. Begin sur la question de l'autonomie palestinienne. Lors des élections de juin, M. Dayan avait présenté ses propres candidats sous l'étiquette du Telem. Celui-ci n'avait remporté que deux sièges, une piètre performance pour le «héros de la guerre des six jours».

Depuis, selon des indiscretions de son entourage, M. Dayan s'ennuierait à la tête de son groupuscule, mais ses tentatives pour obtenir du président du conseil un nouveau portefeuille se sont révélées jusqu'ici vaines.

M. Dayan, qui est âgé de 66 ans, est complètement remis d'une opération d'ablation d'une tumeur cancéreuse à l'intestin.

# stagn'-flation (?)

**Café Martin**  
Since 1927

**“Plus superbe que jamais”**

Cuisine française  
2175, rue de la Montagne.  
Réservations conseillées: 849-7525

**P.S.** Le piano bar le plus chic de Montréal, au deuxième étage, Café Martin. De 17h à 3h.

**ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC**  
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions  
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3  
Téléphone: (514) 288-3256

<p><b>ALLAIRE, GOYETTE, NADEAU, ROBERGE &amp; CIE</b> Comptables agréés 35 Dufferin Granby, Qué. J2G 4W5 Tél.: 514-375-4400</p>	<p><b>DUNWOODY &amp; COMPAGNIE</b> Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 510 — 861-9081 Montréal, Québec H3B 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde</p>	<p><b>MAHEU, NOISEUX, ROY &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H5B 1E6 Tél.: (514) 281-1555 Télex 055-80917 Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Québec, Lévis et Moncton. Société Nationale Collins Barrow Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes. Représentation dans les grands centres financiers internationaux.</p>	<p><b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa, Chicoutimi, Thetford Mines, Hull 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec H4Z 1G9 Représentation à travers le Canada par: DOANE RAYMOND ASSOCIÉS Représentation internationale par: GRANT THORNTON International</p>
<p><b>ARTHUR ANDERSEN &amp; CIE</b> Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 861-1641 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde</p>	<p><b>ERNST &amp; WHINNEY</b> Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde</p>	<p><b>MacGILLIVRAY &amp; BRUNEAU</b> Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8850 National <b>MacGILLIVRAY &amp; CO.</b> Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde</p>	<p><b>RICHTER, USHER &amp; VINEBERG</b> Comptables Agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Ciel Winberg, C.A. Howard Ginnour, C.A. Marvin Corber, C.A. Barry Claman, C.A. Arnold B. Shostak, C.A. David A. Vinberg, C.A. Gerald S. Goldberg, C.A. Alan Weiler, C.A. Irene Kramer, C.A. John J. Swider, C.A. J. Yves Tougas, C.A. Richard I.S. Vanberg, C.A. Sidney M. Kautzky, C.A. Philip Marcell, C.A. Dorothy Frimley, C.A. Patrick N. So, C.A.</p>
<p><b>BERNIER &amp; BISSON</b> Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 801 Montréal — 845-0209</p>	<p><b>GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés R. Gauvin, C.A. B. Dumais, C.A. R. Forget, C.A. C. Boyer, C.A. G. Villeneuve, C.A. J.R. Charrette, C.A. M. Duquette, C.A. P. Saint-Julien, C.A. A. Gareau, C.A.</p>	<p><b>MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU &amp; ASSOCIÉS</b> C.P. 95 1, Complexe Desjardins (Montréal, Québec) H5B 1B2 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Charbrooke, Montmagny, Port-Carrier, Sept-Îles Société Nationale <b>WARD MALLETTE</b> Représentation internationale dans 45 pays <b>BINDER DIJKER OTTE &amp; CO.</b></p>	<p><b>SAMSON, BELAIR &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Mississauga - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.) Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741</p>
<p><b>BOISJOLI, HOUGHTON &amp; CIE</b> Comptables Agréés 1440 ouest, rue Ste-Catherine Suite 525 — 861-2868 Louis Albert Boisjoli, C.A. Maurice Sabbag, C.A. Michel Sabbag, C.A.</p>	<p><b>GRIGNON, DE PALMA, POIRIER &amp; ASSOCIÉS</b> Société Nationale <b>CAMPBELL SHARP</b> Comptables Agréés 500 Place d'Armes, Suite 1700 Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211</p>	<p><b>MESSIER, BOURGEOIS &amp; CIE</b> Comptables Agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430</p>	<p><b>THIBAUT, MARCHAND &amp; CIE</b> Comptables agréés 110 Place Crémazie Ouest Suite 600 Montréal, Québec H2P 1B9 381-8223 Poissant, Richard et Associés affilié à <b>THORNE, RIDDELL</b> Comptables Agréés 630 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 866-7351 A l'échelle internationale McLintock Main Laurentz</p>
<p><b>CLARKSON - GORDON</b> Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Benedetti, C.A. J.P. Gravelle, C.A. C.C. Blamuth, C.A. M. Lantagne, C.A. C.W. Blasseger, C.A. A. Lanthier, C.A. T.R. Burpee, C.A. R.E. Lavoie, C.A. M. Camirand, C.A. N. Leduc, C.A. H.M. Caron, C.A. G. Liroges, C.A. G. Chamberland, C.A. J.G. McTavish, C.A. J.P. Delisle, C.A. R.J. Messier, C.A. R. Fortier, C.A. J.D. Morrison, C.A. S. Fraser-Gagnon, C.A. R.R. Oker, C.A. G. Fréchette, C.A. R. Paarl, C.A. R. Gagné, C.A. L.L. Saint-Pierre, C.A. R. Gierman, C.A. W.J. Smith, C.A. G. Gingras, C.A. G.S. Wells, C.A.</p>	<p><b>HAREL, DROUIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 600 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Laval Repentigny Îles de la Madeleine Maniwaki</p>	<p><b>NORMANDIN, BARRIÈRE &amp; ASSOCIÉS</b> <b>DELOITTE HASKINS &amp; SELLS</b> Comptables Agréés 3210, 1 Place Ville-Marie Montréal, Québec H3B 2W3 Tél.: 861-8311 Deloitte Haskins &amp; Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.</p>	<p><b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waghuin Boutos, C.A. Jacques R. Chailion, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Baril, C.A. Farid A. Chai, C.A. 4826, ave. Verdun, Verdun H4G 1N3 584, Riverview Est, Ste-Thérèse, J7E 1L4 789-3871 — 435-4691</p>
<p><b>COGAN, LANDORI &amp; DUBÉ</b> Comptables agréés 3901 Jean-Talon O. Ste. 214 Montréal, Québec H3R 2G5 Ottawa 731-7851 Ampritor</p>	<p><b>LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN &amp; ASSOCIÉS</b> affilié à <b>COOPERS &amp; LYBRAND</b> 630, boul. Dorchester ouest Montréal H3B 1W6 (514) 871-9792</p>	<p><b>PRICE WATERHOUSE</b> Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 — 878-9050 21 bureaux à travers le Canada Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria</p>	<p><b>ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE</b> Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Jack E. Zitrer, C.A. Herbert E. Stein, C.A. Samuel S. Stein, C.A. Boris D. Levine, C.A. Martin B. Goldsmith, C.A. David A. Stein, C.A. Arnold S. Eisenberg, C.A. Steven A. Yagde, C.A. Martin S. Spektor, C.A. Barry A. Tishman, C.A. Gerald A. Son, C.A. Stanley W. Winer, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Norman Daltonson, C.A. Bruce D. Levin, C.A. Alan M. Lerman, C.A. Jack Abman, C.A. Robert L. Zimer, C.A. Henry Rosenfeld, C.A. Marshall B. Kesten, C.A.</p>
<p><b>COURTOIS, ZIRI, MALKA &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 397 O. rue Laurier, Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535</p>	<p><b>LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL &amp; COHEN</b> Comptables Agréés Montréal/Toronto 6600 Côte des Neiges Mtl. P.Q. H3B 2A9 (514) 341-5511 Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables.</p>		

INFORMATIONS INTERNATIONALES

# La Chine semble pressée de régler la question de Taiwan

**PÉKIN (AFP)** — La Chine semble soucieuse de tenter de débloquer rapidement la question de Taiwan — une question qui a des implications profondes tant pour la politique extérieure que dans les affaires intérieures de Pékin.

C'est ainsi qu'était généralement interprétée, hier, dans les milieux diplomatiques de Pékin la dernière offensive lancée par la Chine en vue d'une réunification négociée avec Taiwan.

Pékin semble désormais proposer un règlement résultant d'un accord des communistes et du Kuomintang (Parti nationaliste, réfugié dans l'île après la victoire communiste de 1949) en vue d'un partage du pouvoir dans l'ensemble du pays.

Une telle solution a été, notamment, esquissée par le vice-président du Parti communiste chinois (PCC), Deng Xiaoping, dans une interview récemment publiée par un quotidien en chinois de Hong Kong. En effet selon le *Ming Pao*, «L'homme fort» de la Chine post-Maoïste a déclaré que communistes et nationalistes pourraient éventuellement «gouverner ensemble (la Chine)».

Cette proposition a coïncidé avec des informations en provenance de Washington selon

lesquelles le président Ronald Reagan serait prêt à jouer un rôle d'intermédiaire pour faire démarrer un processus de négociations sur l'éventuel rattachement de Taiwan à la Chine continentale.

«Il est possible que les Chinois souhaitent que la réunification soit réglée avant la fin du mandat de Reagan, et avant la disparition de Deng Xiaoping de la scène politique», a remarqué un diplomate.

La Chine va poursuivre son offensive en célébrant, pour la première fois depuis l'instauration du régime communiste, le «double dix», c'est-à-dire l'anniversaire du 10 octobre 1911, date à laquelle le régime impérial bi-millénaire de la Chine a été renversé par le Dr Sun Yat-Sen, l'architecte de la Chine contemporaine.

Selon des rumeurs circulant dans des milieux chinois, le portrait de Sun Yat-Sen, qui est mort en 1925, serait même substitué le 10 octobre pour une journée à la dernière effigie de Mao Tsetoung subsistant dans un lieu public, celle de la porte de la cité interdite dans le centre de Pékin.

L'analyse des milieux diplomatiques sur une volonté de Pékin de voir un déblocage rapide de la question de Taiwan impliquerait un changement

dans l'attitude de la Chine qui a, jusqu'à présent, proclamé la réunification inévitable quand bien même elle se produirait dans des dizaines d'années, voire dans des siècles.

Avant la nouvelle proposition faite par Pékin, la Chine s'était déclarée prête à ne pas modifier le système économique et social de «la province» séparée de Taiwan, tout en exigeant du Kuomintang qu'il renonce à son drapeau, à son hymne national et à sa dénomination de «République de Chine».

L'offre d'un partage du pouvoir avancé par M. Deng comme les informations sur le rôle que le président Reagan serait éventuellement disposé à jouer ont été accueillies défavorablement à Taipei. Le premier ministre Sun Yun-Suan a, de nouveau, accusé vigoureusement Pékin de vouloir annexer Taiwan par la voie d'une «machination reposant sur la formule d'un front uni».

Dans les milieux diplomatiques de Pékin, les avis sont partagés sur les intentions réelles de la Chine, les uns interprétant la proposition chinoise comme une manœuvre tactique susceptible d'avoir, au minimum, l'avantage de mettre Taipei dans l'embarras, d'autres estimant, au con-

traire, que les Chinois entendent vraiment explorer une nouvelle voie à propos de la question de Taiwan.

La question de Taiwan, principale pomme de discorde opposant la Chine à l'administration Reagan, pose d'épineux problèmes aux dirigeants communistes de Pékin pour lesquels l'objectif du rattachement de cette île de 17 millions d'habitants au continent (qui en compte un milliard) constitue une question de principe.

Les observateurs sont unanimes à estimer qu'aucune équipe au pouvoir à Pékin ne peut renoncer à cet objectif, peut-être moins encor que toute autre celle de M. Deng qui est en butte à une certaine «grogne» tant dans les rangs du parti que dans certains milieux de l'armée.

Parallèlement à des considérations de pure politique intérieure, les divergences opposant Washington et Pékin sur Taiwan risquent de remettre en cause, si elles ne sont pas applanies, la stratégie adoptée par M. Deng dans les affaires internationales et dans la construction économique de la Chine — une stratégie qui repose largement sur une quasi-alliance avec les États-Unis.

# Un dissident chinois dénonce le sort des prisonniers politiques

**PÉKIN (AFP)** — Un dissident chinois détenu sans procès depuis près de deux ans a réussi à sortir de son camp de travail un témoignage circonstancié dans lequel il proclame l'absence totale de défense dont sont victimes les prisonniers politiques en Chine.

Liu Qing, un des animateurs vedettes du «Printemps de Pékin» décrit en détail dans un document de 200 pages les souffrances physiques et morales qui lui ont été infligées.

Amateur d'une publication contestataire «La tribune du 5 avril» désormais interdite, Liu Qing rapporte notamment, qu'avant d'être envoyé dans un camp de travail du centre de la Chine, il a été mis au secret pendant cinq fois dans une cellule de 5 m<sup>2</sup> d'une prison de Pékin, et que dans cette même prison il a subi une vigoureuse bastonnade.

«Mon corps était couvert de bleus et de blessures. Un masque à gaz avait été passé sur ma tête, rendant la respiration difficile. Mes mains étaient liées derrière mon dos par des menottes qui me blessaient», ajoute Liu Qing à propos de cet incident survenu après qu'il eut refusé de prendre une posture qu'il jugeait humiliante devant ses gardiens.

Le témoignage de Liu Qing a été sorti clandestinement du

camp de travail, «le temple de la fleur de lotus», de Hua Xian, dans la province du Shaanxi au nord-est de la capitale provinciale de Xian, où cet ancien mécanicien indique qu'il est détenu depuis le 21 juillet 1980. Une copie de ce document est parvenue au bureau de l'agence France-Presse à Pékin.

Dans une préface, Liu Qing, qui a été arrêté en novembre 1979 pour avoir divulgué des retranscriptions des débats du procès — pourtant proclamé public — du dissident chinois le plus renommé, Wei Jingsheng, condamné à 15 ans de prison en octobre 1979, a inséré deux lettres qui lui adressé à de hauts dirigeants chinois, et, notamment, à l'homme fort de la Chine post-maoïste, le vice-président du Parti communiste chinois Deng Xiaoping.

Pour l'essentiel, ces deux lettres attirent l'attention des dirigeants chinois sur le témoignage de ce contestataire qui précise que sa condamnation sans procès à trois ans de «rééducation par le travail» doit, en principe, prendre fin le 11 novembre 1982.

Liu Qing a été arrêté dans la nuit du 11 au 12 novembre 1979, après s'être rendu de lui-même à un poste de police de Pékin pour y affirmer sa responsabilité dans la transcription et la diffusion des minutes du procès de Wei Jingsheng, à la suite de l'arrestation d'un certain nombre de gens qui venaient au «mur de la démocratie», lieu de rassemblement des mouvements du «printemps de Pékin», des retranscriptions des débats de ce procès.

Officiellement public, le procès de Wei Jingsheng n'a été suivi que par un auditoire trié sur le volet, excluant des gens qui, comme Liu Qing, avaient essayé d'y assister.

Cependant, Liu Qing a réussi à trouver quelqu'un qui a accepté d'enregistrer sur un magnétophone les débats qui se sont conclus, le 15 octobre 1979, par la condamnation de Wei Jingsheng, un ancien ouvrier maintenant âgé de 31 ans, à 15 ans de prison pour activités «contre-révolutionnaires», une sentence délibérément lourde dont M. Deng Xiaoping a expliqué depuis, qu'elle était destinée à «servir d'exemple».

Liu Qing décrit longuement l'impossibilité totale dans laquelle il s'est trouvé de bénéficier d'une procédure judiciaire, indiquant que dès le lendemain de sa détention il a élevé une protestation et entamé une grève de la faim dont il ne précise pas la durée.

Selon le contestataire, un de ses interrogateurs lui a déclaré «en application de notre politique interne nous pouvons t'enfermer pour une période illimitée», et un autre: «On peut être emprisonné sans aucune procédure légale, sur l'ordre du chef du bureau de la sécurité publique — la police — du maire, du premier secrétaire du Parti communiste ou des membres du comité permanent du parti d'une ville». Liu Qing affirme qu'une condamnation, comme la sienne, à la «rééducation par le travail», constitue «une brèche à l'intérieur du système légal qui permet de traiter en criminels des gens qui n'ont commis aucun crime».

«J'accuse le bureau de la sécurité publique et le pouvoir judiciaire devant le tribunal de la société. Si vous estimez que je suis dans mon tort, vous pouvez exercer votre pouvoir politique. Je suis prêt à défendre devant un tribunal ouvert au public mes droits individuels ainsi que les droits démocratiques du peuple», écrit Liu Qing.

«Bien entendu, le procès devrait être véritablement public» ajoute-t-il.

# Le poète Gojko Djogo écope de 2 ans de tôle

**BELGRADE (AFP)** — Le poète yougoslave Gojko Djogo, 41 ans, poursuivi pour «propagande hostile», a été condamné hier à Belgrade à deux ans de réclusion.

Le procès de M. Djogo s'était ouvert le 2 juillet et avait repris mercredi après une interruption de plus de deux mois. Le poète, arrêté le 29 mai dernier, avait été élargi le 8 juillet et comparait devant le tribunal.

Il était accusé d'avoir présenté «de façon malveillante et mensongère» la situation politique en Yougoslavie et d'avoir «offensé la mémoire du maréchal»

Tito dans un recueil de poésie intitulé «Les temps de laine». Peu après sa sortie au début du mois de mai, le livre était retiré de la vente et les exemplaires existants détruits.

Le poète, assisté d'un avocat commis d'office, s'est évertué à démontrer que l'accusation avait fait une interprétation «abusive» de sa poésie en effectuant un montage de certains vers ou de certains poèmes extraits de leur contexte afin d'étayer sa thèse.

«Ce n'est pas moi qui suis jugé ici mais la poésie», a déclaré M. Djogo en accusant ses détracteurs d'avoir fourni «un éclairage quasi-politique» de son oeuvre. Estimant qu'il s'agit d'un procès monté de toutes pièces, à l'initiative de «cercles politiques au sein de la culture», le poète averti le tribunal qu'en le condamnant, la société yougoslave s'expose à commettre un acte «égal aux pires procès stalinien». Il a comparé son cas avec ceux des écrivains soviétiques Babelj et Mandelstam, ou bien encore Maïakovski, qu'une décision de justice a poussé au suicide.

M. Djogo, qui fera appel, a quitté librement le tribunal.

# foire du disque chez Archambault musique

## PRIX RÉDUITS SUR TOUS DISQUES ET CASSETTES

DISQUES PLAISIR DU CLASSIQUE (IMPORTÉS DE FRANCE)

SPÉCIAL 899 CHACUN



**M055-02312**  
**Ravel**  
Boléro, Valse.../Maazel

- M055-00088 — Mozart, Requiem/Frühbeck de Burgos
- M055-00146 — Dvorak, Concerto Cello/Rostropovitch
- M055-00154 — Grieg-Schumann, Ctos piano/Solomon
- M055-00169 — Schubert, Truite/Quatuor Amadeus
- M055-00186 — Beethoven, Cto violon/Menuhin
- M055-00325 — Mozart, Divertimento KV 287/Menuhin
- M055-00342 — Tchaikovski, Sym. Pathétique/Horenstein
- M055-00544 — Schubert, Inachevée (+ Brahms)/Giulini
- M055-00645 — Bach, Guitare Classique/Diaz
- M055-00650 — Dvorak, Nouveau Monde/Sawallisch
- M055-00781 — Strauss, Zarathoustra, Tillé/Maazel
- M055-00954 — Beethoven, Cto -l'Empereur-/Arrau
- M055-01441 — Schubert, Sym. 8 - Schumann, Sym. 4/ Karajan

- M055-05677 — Rossini, Ouvertures/Collin Davis
- M055-06207 — Vivaldi, Quatre Saisons/Sillito - Davison
- M055-10069 — Rachmaninov, Cto 2/Tacchino/Cluytens
- M055-10250 — Chopin, Cto 1/Martha Argerich
- M055-10350 — Liszt, Ctos 1 et 2/Samson François
- M055-10589 — Albinoni, Pachelbel, Mozart/Auriacombe
- M055-10959 — Beethoven, Sonates/Samson François
- M055-11198 — Borodine, Moussorgski, Rimski/Prêtre
- M055-12892 — Tchaikovski, Casse-Noisette/Markevitch
- M055-13308 — Beethoven, Sym. 4 et 5/Cluytens
- M055-13309 — Beethoven, Sym. 7/8/PO/Cluytens
- M055-16272 — Stravinski, Sacre du Printemps/Markevitch
- M055-16300 — Beethoven, Cto 3/Tacchino/Cluytens
- M055-16305 — Prokofiev, Pierre et le loup/Hirsch/Karajan



**M055-11128**  
**Beethoven**  
Sym. Pastorale/Cluytens



**M055-03790**  
**Mozart**  
Petite musique de Nuit  
Sym. Concert/Karajan

- M055-01697 — Tchaikovski, Cto 1/Arrau/Galliera
- M055-01947 — Mendels., Tchaik., Ctos violon/Ferras
- M055-02035 — Verdi, Aïda (extr.)/Mehta
- M055-02570 — Chopin, Sonates n° 2 et 3/Barenboim
- M055-02570 — Haendel, Messie (extr.)/St-Martin
- M055-03014 — Moussorgski, Tableaux (+ Debussy)/Maazel
- M055-03352 — Berlioz, Sym. Fantastique/Cluytens
- M055-03388 — Wagner, Ouvertures/Karajan
- M055-03858 — Debussy, La Mer - Ravel, Rapsodie Espagnole/Karajan
- M055-03859 — Berlioz, Symphonie Fantastique/Karajan
- M055-03916 — Mozart, Don Juan (extraits)/Barenboim



- M055-16315 — Debussy, La Mer (+ Ravel)/Ciffra Jnr
- M055-16365 — Bizet, Carmen/Dervaux, Festival d'Aix
- M055-18463 — Vivaldi, 5 Concertos/1 Musici
- M055-29115 — Bach, Toccata BWV 565, etc./Jakob
- M055-34173 — Ravel, Valses (+ Stravinski)/Weissenberg
- M055-73046 — Beethoven not 5/Mozart KV 526
- M055-80019 — Brahms, Cto violon/Milstein/Fistoulari
- M055-80043 — Gerahwin, Rhapsody, Américain/Pennario
- M055-89007 — Strauss, Valses/Guschlbauer
- M055-89008 — Rimski-Korsakov, Shéhérazade/Kempe



**M055-89021**  
**Mozart**  
Ctos flûte/Adeney/Leppard

### COFFRETS 2 DISQUES SPÉCIAL 1649 CHACUN

- M155-00172/73 — Bach, Ctos Brandebourgeois/Menuhin
- M155-00972/73 — Verdi, Traviata/Serafin
- M155-03603/04 — Brahms, Symphonies 1 et 4/Karajan
- M155-03860/61 — Mozart, KV 287, 385, 543, 622/Karajan
- M155-03920/21 — Mozart, Don Juan (extr.)/Barenboim
- M155-11337/39 — Molière, L'Avare/Comédie Française (3 disques)
- M155-16345/46 — Mozart, Concertos 20, 23, 25 et 27/Heidsieck
- M155-16347/48 — Beethoven, Symphonies 8 et 9/Cluytens
- M155-52426/27 — Beethoven, Ctos 4 et 5/Gieseking
- M155-52565/66 — Dvorak, Symphonies 8 et 9/Giulini
- M155-53348/49 — Schubert, Symphonies 4, 8 et 9/Kubelik
- M155-53427/28 — Mozart, Symphonies 36, 38, 40, 41/Mackerras
- M155-53430/31 — Haydn, Boccherini, Schumann, Saint-Saens, Cto Cello/Starker/Giulini
- M155-53488/89 — Haendel, Water Music. Royal Fireworks/Davison
- M155-53658/59 — Chopin, Sonates 2 et 3, Préludes/Barenboim
- M155-53753/54 — Samson François joue Beethoven et Liszt
- M155-86164/65 — Brahms, Requiem allemand/Solti

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MUSIQUE AU CANADA **Ed Archambault INC.** 500 est, rue Ste-Catherine/Berri 849-6201

**Un bon conseil.**

Faites régulièrement de l'exercice.

La Fondation du Québec des maladies du cœur

Service de dactylographie: bilingue lettres 8 1/2 x 11: \$5.  
Service de traduction anglais-français français-anglais inclu

## COPIEUR À LOUER 4¢ la copie

Tout inclus: papier, développeur, service, etc., sauf électricité!

### COPIE-RAPIDE ENR.

info.: 523-2914

1,000 copies 8 1/2 x 11 circulaires \$9.95

8 1/2 x 11 COPIE	PRIX	VERSO
50	2.50	2.50
100	3.75	3.50
200	4.50	4.25
500	7.00	6.00

PHOTOCOPIE 5¢ LA COPIE

Travail fait pendant que vous attendez

— 1,000 cartes d'affaires \$9.95 —

### L'ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE DE JÉRUSALEM Chevaliers du Saint-Sépulcre



L'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par l'entremise du Grand Magistère à Rome et de la Secrétairerie d'État de Sa Sainteté le Pape JEAN-PAUL II, est heureux de communiquer que seize nouveaux membres seront investis "CHEVALIERS", de la Lieutenance du Canada-Montréal.

#### DIX-SEPT MEMBRES SERONT PROMUS À UN GRADE SUPÉRIEUR

Chevalier Grand' Croix M. Aimé LAPLANTE Commandeurs Grand Officier M. H. Lionel GUILBERT, M. Jacques POULIN, M. Joseph TOUGAS. Chevaliers Commandeur Mgr Robert COMTOIS, M. le chanoine Jean ROBIN, M. Paul LAFRANCE, M. Aimé PÉLÉDAU, M. Marcel RIVARD, M. Réal TARDIF, Dame Grand' Croix Mlle Claire DÉRY, Dame Grand Officier Mlle Gabrielle LEFEBVRE, Dames de Commanderie Mlle Thérèse BRISSETTE, Mlle Thérèse LAROCQUE, Mlle Madeleine LEDUC, Mlle Paule MACKAY, Mme Bernadette RIVARD;



## Et pourquoi pas l'Ontario?

### La nature à deux pas de la civilisation

L'ONTARIO c'est, au sud, une sorte de Californie canadienne avec ses vignes, ses vergers, son climat tempéré, ses comptoirs de pêches et de maïs, ses immenses exploitations agricoles au milieu de la zone la plus industrialisée du Canada. Plus au nord, c'est la forêt, les lacs innombrables, la sauvagerie canadienne dans ce qu'elle a de plus typique, mais avec une infrastructure importante d'excellentes routes, de petites auberges, de parcs bien aménagés et d'installations de loisirs qui ne se trouvent pas ailleurs au Canada.

Ajoutons à cela les Grands Lacs, Toronto, les chutes Niagara et diverses autres originalités et l'Ontario constitue à n'en pas douter un produit touristique parmi les plus valables du Canada.

Seulement le Québécois n'est pas naturellement porté sur l'Ontario. D'abord il n'y a pas la mer, attrait incontestable auprès des touristes, et puis il y a justement l'Ontario, c'est-à-dire le camp ennemi, le lieu qu'il convient d'éviter, le bastion orangiste, le Haut-Canada, terre promise du loyalisme britannique.

Alors le Québécois ne marche pas. Il se peut qu'il aille à Toronto par affaires, ou à la rigueur aux chutes Niagara aller-retour pour dire qu'il les a vues. Mais il revient vite et songe difficilement à un voyage en Ontario. Il a ce qu'on pourrait appeler le «réflexe du bûcheron beauceron» en vertu duquel les jarrets noirs étaient toujours contents d'aller travailler dans l'État du Maine mais refusant d'aller gagner leur sel en anglais dans le nord de l'Ontario.

Je viens de parcourir 1.000 kilomètres sur les routes ontariennes jusqu'au nord de la baie Georgienne et jusqu'aux inévitables chutes Niagara en passant par Toronto et je n'ai pas vu une seule plaque d'immatriculation du Québec.

**GUY DESHAIES**

C'est tout de même significatif quand on pense qu'à la même période, c'est-à-dire avant la Fête du Travail, les couleurs de la Belle Province sont presque exagérément portées en Nouvelle-Angleterre.

Moi, ce qui m'a le plus frappé en Ontario, c'est la richesse de cette province; non pas une richesse récente, style albertain, mais une richesse historique, naturelle, qui se traduit par des réalisations solides, par une planification du développement, par un sens de la protection de l'environnement, par des services et par des réflexes conditionnels. J'ai visité en juin la province de Terre-Neuve, il est vrai, et quand, pratiquement tout de suite après, tu découvres l'Ontario tu comprends immédiatement ce que veut dire l'expression «canadienne «disparité régionale». Ce sont deux mondes. L'Ontario fait du jogging, elle ne fume pratiquement plus, elle ne jette jamais ses papiers le long de la route, elle boucle sa ceinture de sécurité, elle fait des marches en forêt, elle interprète la nature, elle donne priorité aux piétons sur la voie publique, elle fait pousser des fleurs, elle avironne, elle pédale, elle purifie ses eaux, elle observe les oiseaux, elle favorise le transport en commun et même un combat opiniâtre et de tous les instants contre de nouvelles installations susceptibles de polluer — comme l'aéroport de Pickering, par exemple, qui est toujours un champ de maïs. Bref, elle a des réflexes de riches.

A Terre-Neuve, et au Québec aussi peut-être davantage

à cause de son caractère latin, les gens prennent la vie à grosses brassées plutôt que par pincées délicates. Ils ne se nourrissent pas à la graine de cérame et à la levure de bière. Ce ne sont pas des peuples dont les cultures reposent sur des extraits mais sur des entités; la bière ils la boivent à même la bouteille avec tout ce qu'elle contient et n'hésitent pas tellement à jeter la bouteille vide par la fenêtre de l'auto. Ce sont des peuples qui mordent à belles dents, qui arachent, qui utilisent des moteurs puissants, qui font du bruit, qui meurent probablement plus sec, plus accidentellement que les délicats Ontariens dans leur doux paysage.

Nous, par exemple, quand on voit un insecte sur le sol on l'écrase carrément comme un mégot de cigarette et on continue la conversation sans plus. Mais il fallait voir les Ontariens dans le magnifique et immense parc provincial Algonquin partant par petits groupes derrière les interprètes de la nature sur des sentiers aménagés à cette fin. Les horaires de ces marches sont publiés quotidiennement. On suit le spécialiste qui porte son chapeau contre le soleil et brandit un petit filet pour attraper papillons ou mouches. C'est le silence pour ne pas apeurer la faune, pour pouvoir jour du chant du pinson bleu ou de la bergeronnette des berges; pour, avec énormément de chance, apercevoir peut-être un roitelet huppé ou même un guéquier à queue courte; c'est l'oeil ouvert aussi pour étudier l'usnée du Nord, se pâmer devant un framboisier sauvage, pousser

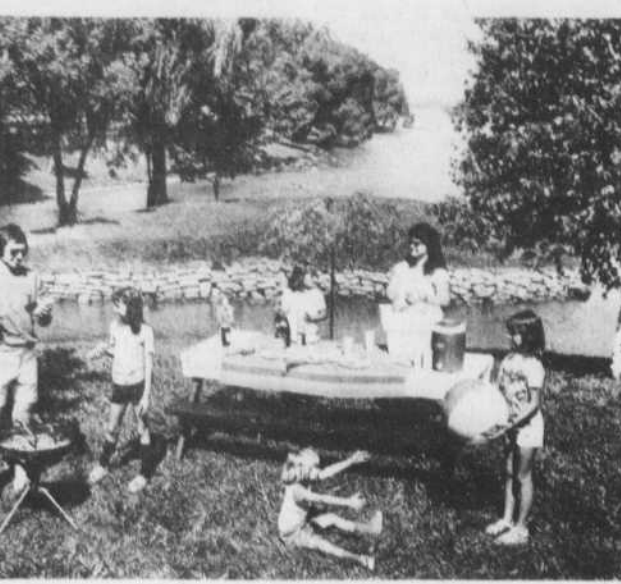


Les Grands Lacs: des mers intérieures aux contours parfois industrialisés mais souvent sauvages, avec les inévitables chutes Niagara, et des haltes routières presque toujours situées en des endroits pittoresques.

des cris de stupeur à la vue d'un sac de chips Freetos laissé vide au bord du sentier certainement, comme on doit bien se dire, par un Québécois ou un Mexicain de passage, et puis tout à coup s'exaltent par petits gloussements sur une belle touffe d'origan gris,

juste là, derrière l'épinette bleue. Je ne ris pas. C'est un style comme un autre, mais qu'on adopte une fois bien d'autres problèmes réglés. En Ontario, on a toujours cette impression que les grands problèmes sont réglés et qu'il s'agit juste d'entre-

nir les installations existantes en s'adonnant à des loisirs enrichissants. Cela veut dire beaucoup d'avantages pour le touriste même si les Ontariens, toujours très corrects et accueillants, n'ont pas les débordements d'humour et le sens de



la personnalisation des services qui caractérisent certains de leurs compatriotes moins bien nantis économiquement.

Pour cette trop brève semaine ontarienne, j'avais récidivé côté transport en louant un véhicule récréatif mais, pour un véhicule mieux équipé, plus confortable et plus grand que celui que j'avais retenu dans les Maritimes, le prix tout compte fait était d'environ 25% inférieur. La maison The Trailer Ranch, non loin de l'aéroport de Toronto, a été choisie représentante internationale de l'Ontario de la Motor Camping of North America. On le comprend non pas seulement par la qualité des services, le nombre de véhicules disponibles et le professionnalisme de cette entreprise mais par le nombre de clients européens et surtout allemands. Je ne peux ici m'empêcher de glisser un mot sur cette clientèle qui descend de l'avion à Toronto, loue en dollars canadiens leur caravane motorisée et se dirige tout droit sur les États-Unis soit par l'État de New York ou soit par l'Ohio. J'observais les transactions dans le bureau de la Trailer Branch. La dame a tout à coup dit aux trois mangeurs de choucroute: «Ah, j'oubliais. Voici la carte routière de l'Ontario.» «Nous n'en avons pas besoin», répondit sèchement le plus gros du trio RFA en demandant en revanche une carte des États-Unis. Les

Français sont plus délicats, ai-je pu constater.

Ils prennent la carte routière de l'Ontario, ils disent merci puis ils la consultent discrètement aux fins de trouver le plus court chemin pour les États-Unis. Dans les deux cas, ils ne rateront peut-être pas les chutes Niagara sur leur chemin vers les USA mais ils rateront malheureusement l'Ontario que j'ai découverte personnellement et où je me promets de retourner.

J'ai pris l'autoroute 400 jusqu'à Barrie sur les rives ouest du lac Simcoe où j'ai pris la route 26 jusqu'au parc Craileigh sur la baie Nottawasaga du magnifique lac Huron. En tout 150 kilomètres pour se retrouver sous les confières au bord d'une immense plage.

Le Craileigh Park est un des 120 parcs provinciaux de l'Ontario, mais il a ceci de particulier qu'il est concédé par bail pour une durée de cinq ans, comme seulement six autres parcs d'État. Il s'agit d'un exemple intéressant d'entreprise mixte. Le concessionnaire, Doug Hall, la trentaine, fait de la voile l'hiver aux Antilles et dirige son parc provincial l'été, c'est-à-dire du 15 avril jusqu'au 15 novembre. La plupart des parcs provinciaux ontariens sont d'ailleurs ouverts tard l'automne jusqu'à la fin d'octobre. A Craileigh, les activités à compter du 15 septembre se concentrent sur la pêche de la truite

Suite à la page 8

## Des sentiers pour l'automne

VOILÀ que les Québécois, qui avaient la fâcheuse habitude de monter en voiture pour se rendre à l'épicerie du coin, se mettent à marcher, et de plus en plus. Les responsables de Sentiers-Québec, organisme de la Fédération québécoise de raquette et de randonnée pédestre — qui ont organisé, au cours des trois dernières années, plusieurs «semaines de la marche» partout dans la province — estiment qu'il

par Jacques Coulon

existe des dizaines de milliers de vrais marcheurs, c'est-à-dire ceux qui pratiquent la randonnée pédestre, en forêt ou ailleurs, souvent pendant plusieurs jours. Mais il y a aussi tous ceux qui optent pour des performances plus modestes et parcourent quel-

ques kilomètres chaque fin de semaine. Cette forme de tourisme régional, qui a l'avantage d'être bon marché si on la combine avec le séjour en auberges de jeunesse ou gîtes familiaux, est en plein essor, si bien qu'à Sentiers-Québec on rêve du jour où toutes les régions de la province seront reliées entre elles par les nombreux sentiers qu'on ouvre et aménage un peu partout. Déjà, l'organisation en a recensé, répertorié tout près de 200, et publié un petit guide pratique, bien documenté, que l'on peut se procurer à la fédération (1415 est, rue Jarry, Montréal).

Les Montréalais sont particulièrement choqués. Beaucoup de sentiers de randonnée existent dans les Laurentides et dans des régions relativement proches comme Lanauadière et la rive sud au sens large du mot (Boucherville, parc du mont Saint-Bruno, Mont-Saint-Hilaire, Laprairie, etc.). L'Association touristique de Richelieu Rive-sud (465-4646) peut fournir des renseignements à ceux que la marche dans cette région intéresse.

Pour Lanauadière, qui compte pas moins d'une vingtaine de sentiers, on peut se

renseigner à la Chambre de commerce de Rawdon ou au ministère des Terres et Forêts, à Saint-Michel-des-Saints. Les Laurentides sont encore plus favorisées et l'on peut se renseigner auprès de la direction du parc Paul-Sauvé, de l'Association touristique des Laurentides (436-8532), à Saint-Jérôme et à Sainte-Agathe et au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au mont Tremblant.

La grande majorité de ces sentiers de randonnée sont balisés et entretenus par des clubs de skieurs, de raquetteurs, voire de motoneigistes, des auberges de plein air, des camps de vacances, des collèges et universités, des associations forestières, etc. À tous ceux que tentent les longues balades, la Fédération québécoise de raquette et de randonnée pédestre offre des cartes, des conseils et des renseignements utiles. Elle organise aussi des excursions avec guides et spécialistes de la nature qui rendent tout randonnée en forêt particulièrement attrayant. Et puis, pour les plus aguerris, il y a huit grands sentiers qui traversent les régions les plus pittoresques de la province. En gros ils longent le fleuve sur la rive nord,

traversent le sud de Montréal, l'Estrie, la Beauce et le Bas-Saint-Laurent. En voici quelques-uns choisis pour leur facilité d'accès à partir de Montréal ou de Québec.

■ **Sentiers de l'Estrie** (couvrent environ 65 km) sont nés grâce au travail d'une vingtaine de bénévoles. Le premier tronçon allait de Kingsbury à Bonsecours. Depuis, un autre tronçon va de Bolton Centre au mont Sutton en passant par Bolton Glen.

■ **Sentier des Laurentides** (40 km). Situé au cœur du parc du mont Tremblant, il traverse la forêt typique de cette région, se faufile entre les lacs Châpe, Monroe et aux Rats, en plus de traverser plusieurs rivières. Il est possible de camper le long du sentier, mais il faut pour cela s'inscrire au poste d'accueil et s'informer des conditions — et restrictions — en vigueur dans un parc provincial. On se renseigne auprès du Service des parcs et du plein air, à Montréal (873-2763).

■ **Sentier du «Royaume du milieu»** (Mauricie). Il mesure près de 54 km, relie Trois-Rivières au parc de la Mauricie et offre une grande variété de paysages car il passe du milieu urbain au milieu sauvage, longeant la ri-

vière Saint-Maurice sur une bonne distance.

■ **Sentier de la vallée de Jacques-Cartier** (52 km). Ce sentier parcourt une des vallées les plus typiques du Québec à laquelle la rivière donne un aspect particulièrement sauvage. C'est le vieux chemin qu'empruntèrent les jésuites pour aller de Québec à Métabetchouan. La Jacques-Cartier est située à l'intérieur du parc des Laurentides.

■ **Sentier Beauce-Appalaches** (58 km). Un sentier en pleine région agricole, qui traverse une partie de la Beauce entre la rivière Chaudière et la rivière Etchemin, et relie Sainte-Marie au lac Etchemin. Il franchit une vingtaine de routes secondaires. Le terrain, vallonné, ne présente aucune difficulté majeure, sauf certaines zones humides et la traversée des ruisseaux à gué. Il faudrait encore mentionner deux autres grands sentiers, celui du Grand-Portage, ancienne route militaire entre le lac Témiscouata et le fleuve Saint-Laurent, et l'ensemble de sentiers du parc national de Forillon qui totalisent plus de 50 km. L'inconvénient, c'est qu'ils sont éloignés des centres urbains et peu propices à de brèves randonnées d'automne.

**LES VOYAGES HONE**

Voyages groupes accompagnés de Montréal guides de langue française

**ROUTE DES VINS ET DES CHÂTEAUX**  
Du 25 octobre au 8 novembre  
La Touraine - La Bourgogne - La Côte des Nuits - Le Beaujolais - L'Alsace - La Champagne.  
Circuit 11 jours - Paris 2 jours.  
Prix: \$2,495  
Nouveau prix \$2360 (Réduction tarif aérien)  
Tarif aérien inclus — 5 repas non compris.

**AMÉRIQUE DU SUD**  
PÉROU — BOLIVIE — ARGENTINE — BRÉSIL  
Traversée du lac Titicaca en hydroglisseur  
Les Chutes Iguassu  
3 semaines — 8 au 28 novembre  
PRIX — Billet d'avion Can. \$1413  
Prestations terrestres U.S. \$1885

**LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**  
2 voyages de 22 jours  
6 au 28 octobre CAN. \$4047  
13 octobre au 4 novembre CAN. \$3924  
Prestations terrestres et billet d'avion compris

**INDE/NEPAL/SRI LANKA (CEYLAN)**  
3 au 28 novembre 81  
Bombay — Delhi — Katmandou — Bénarès — Khajuraho — Agra — Jaipur — Udaipur — Colombo — Kandy — Madras.  
Billet avion Can \$1787 Arr. terrestre US \$1690

**EXTRÊME-ORIENT**  
Japon — Hong Kong — Bali — Singapour — Bangkok — Manille — Honolulu  
30 avril au 24 mai  
5 au 29 novembre  
Arrangements terrestres \$1895 US  
Tarif aérien \$2156 Can

**LES VOYAGES HONE INC.**  
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221  
MONTREAL H3A 2B8  
le metro a notre porte - station McGill/Union  
Bureau ouvert tous les jours de 9h30 à 18h  
Le jeudi jusqu'à 21h  
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

**NEW-YORK**

à L'ACTION DE GRÂCES  
3 jours 2 nuits (chambre double)  
\$99

Départ le 9 octobre le soir  
Retour le 12 octobre l'après-midi

Le prix comprend:  
• Le transport en autobus aller-retour de Montréal à New York  
• 2 nuits d'hôtel au Millford Plaza  
• Les services d'un représentant Tourbec sur place  
• Taxes et service  
• La manutention des bagages

Tourbec Montréal  
1440, rue St-Denis  
288-4455  
3506, av. Lacombe  
342-2961  
Tourbec Québec  
29, rue d'Auteuil  
694-0424  
Tourbec Sherbrooke  
74, rue Wellington Nord  
563-4474  
Détenant d'un permis du Québec

**NEW-YORK**

Fin de semaine de l'Action de Grâces  
du 9 octobre le soir au 12 octobre

Départs	Base double
de Montréal	\$159
de Québec	\$169
de Sherbrooke	\$159
de Drummondville	\$169

Transport aller-retour en autobus climatisé  
2 nuits d'hôtel au Millford Plaza  
Taxes et service  
Représentant Nortour  
Le Sheraton City Square est également disponible

**Nortour**  
Voyez votre agent de voyages  
Nortour détenteur d'un permis du Québec

**VOYAGES VA TRAVEL**

4824 Côte des Neiges Montréal, Qué. Défenseur d'un permis du Québec

HAÏTI	ST-DOMINIQUE
Avion, hôtel, transferts 2 repas par jour 14 jours \$699 CAN.	Avion, hôtel, transferts 14 jours \$699 CAN.

**COSTA RICA** \$699 CAN. 14 jours  
6 jrs à San José - 8 jrs de plage  
Avion, hôtel, transferts, visites

**SPECIAL FLORIDE (POMPAÑO)**  
avion - hôtel  
1 sem \$316 CAN.

**MIAMI** Avion - hôtel - 7 petits déjeuners et cuisines  
1 sem \$289 CAN.

**CALIFORNIE - LAS VEGAS**  
possibilité Los Angeles et San Francisco  
\$332

**HAWAII**  
avion - hôtel  
2 sem \$895 CAN.

**FIESTA AU PÉROU** DÉPART LE 23 DÉCEMBRE  
8 jours - 7 nuits \$738 U.S.

**EQUITOS, MACHHU PICCHU - LIMA - CUZCO - DE MIAMI**  
avion, hôtel de luxe - quelques repas (occupation double)

**Égypte - Le Caire**  
avion \$799 Can.  
OPTION: Tour d'Assouan - Luxor et Croisière sur le Nil.

Mme Olivier Tél.: 735-4526/738-3821/376-4215

**POUR L'EUROPE**

Réservez vos billets d'avion au prix économique

VOL WARDAIR SUR LONDRES EXCEPTIONNEL \$459 CAD — Vol Air Canada — Air France Vacances (Paris) \$459 CDA \* Paris New-York — BRUXELLES ET RETOUR billet ouvert sur un an \$459 US — Stand By aller N.Y Bruxelles \$169 US — New-York Bruxelles aller confirmé \$252 US.

LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPERS, assurances autos internationales, permis international, etc...

**SPECIAL ACHAT RACHAT**  
LOUEZ HORS TAXE livraison depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort:  
3 semaines assurances internationales incluses Renault 5 GTL \$459 CAD — \* Citroën viss spécial \$588 — \* Mini 1000 automatique \$671 — \* Mini 1000 \$591 — Simca Talbot LS \$499 \*\* Renault 18 GTL \$849 CAD — Citroën 2 CV \$429 \*\*\* VW polo-golf — \* Peugeot 104-305 et 505 — \*\* Fiat 65-75 — Renault spécial livraison Francfort et Amsterdam avec surcharge.

**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**  
depuis 28 ANS au service des voyageurs, a inventé et innové pour vous le plan financé dit «Achat-rachat» et le kilométrage illimité... profitez-en au maximum.  
tél.: 281-1040

**VOYAGES SETA VOYAGES**  
RESERVATIONS BILLETS: AVION-BATEAUX-TRAINS pour l'Europe. TOURS Cuba, Mexique, Club Med, etc...

**MONTRÉAL PARIS**  
à partir de \$459

**TOURING CLUB DE FRANCE**  
2050 Mansfield, Mezzanine B  
Métro Peel — Tél.: 281-1040

\* Livraison aéroport de Bruxelles  
\*\* Fiat livraison gratuite Nice  
\*\*\* Avec billets d'avion PERMIS DU QUÉBEC

# La déroutante Java

par **Pierre Lacerte**

L'ARCHIPEL indonésien: une pluie d'îles frétilantes comme des goutteltes de pâte à crêpes dans un bain d'huile en ébullition. Elles sont plus de treize mille aux formes et aux dimensions les plus folles, à rouler pélemèle sur la surface de l'océan Indien. À en juger par le nombre de volcans qui bourgeonnent, on croirait avoir découvert le printerps éternel.

Java, noyau incandescent de l'activité du pays, accuse à plus forte raison un crépitemment d'enfer. Elle compte à elle seule plus d'une centaine de cratères parmi lesquels figure le tristement célèbre Krakatoa et une quinzaine d'acolytes toujours en rogne. Du point de vue démographique, malgré un taux de chômage faramineux, on surprend une population hyper active. On parle de 650 habitants au kilomètre carré.

Jakarta, la capitale du pays, fait honneur aux statistiques officielles. Quand on arrive de Singapour par avion ou par bateau, on ne manque pas d'éprouver un violent vertige sensoriel. Dès la sortie de l'aéroport — quand on résiste aux sornettes des chauffeurs de taxis qui jurent que la ville est dépourvue de transport en commun — on peut, bien accroché au banc de bois d'un autobus moribond, s'engouffrer au cœur du remous urbain. Pour peu que l'on n'oublie pas de vous remettre votre monnaie, il serait impensable d'espérer trouver meilleure occasion d'éprouver des sensations jusque là inédites.

En soi, la ville offre peu à l'architecte en quête d'idées et décevrait le plus optimiste des archéologues. Seuls les bidonvilles de tôle ondulée et les mosquées aux minarets bouffis laissent émaner la vague impression d'un style particulier. L'un des rares monuments de la ville — connu pour être le point de rallie-

ment des autobus qui sillonnent la métropole — représente une forme humaine juchée sur une énorme structure de béton pseudo moderne. Symbole de l'affranchissement du peuple — peut-être face à l'envahissement agressif du monde occidental? — cet homme aux pantalons en lambeaux, au thorax de censure, aux mains disproportionnées et encore alourdies par des appendices de chaînes éclatées, ne manque pas de rappeler l'«Incredible Hulk» célèbre héros de la culture américaine.

Gardons-nous d'affirmer que l'endroit n'exerce aucune fascination. Les tourbillons de poussière et les bruits incessants, ajoutés aux vapeurs férides s'échappant des canaux construits par les Hollandais et aux amoncellements d'ordures ménagères qui brûlent sur le terre-plein des artères principales vous feront au moins dire que Venise sent la rose. Ici, l'indifférence n'existe pas. Il faut admettre que pour échauffer les sens, Jakarta ne donne pas sa place.

D'ailleurs ici, personne ne donne sa place. On assiste à un combat perpétuel dans les rues et ruelles jonchées d'obstacles qui mettent à l'épreuve même les plus aguerris. Fait remarquable: même au beau milieu de ce capharnaüm, impossible de passer inaperçu. On se retourne inmanquablement au passage du voyageur. À la vue de l'étranger, les yeux se dilatent de curiosité et un sourire trahissant l'extroversion se dessine sur les lèvres des plus jeunes qui s'empresent de signaler aux amis cette présence inhabituelle et intrigante.



Au milieu de ce capharnaüm, impossible de passer inaperçu. On se retourne inmanquablement au passage d'un étranger. (Photo Pierre Lacerte)

Mais deux jours de ce régime suffisent généralement à rassasier les plus gros appétits, sans compter que le coût de la vie dans la capitale invite nettement à changer d'air et à se diriger vers l'intérieur des terres. Un train bondé et se déplaçant au rythme d'une chenille qui aurait fait un excès de feuilles de citrouille, conduit à Jogjakarta, la ville qui semble laisser les meilleurs souvenirs. Les treize heures de train qui s'imposent, s'écoulent malgré tout assez rapidement pourvu que l'on garde les yeux sur les éventuels sacs à dos et la bouche dans la pulpe des mangues, des papayes et des «salak» (fruits en forme de larme, au goût aigre et dont la pelure ressemble à l'écaillage du serpent) achetés par la fenêtre du train.

À Jogjakarta, la circulation reste dense, mais déjà le fait qu'on accepte de se laisser conduire à l'hôtel en «rickshaw» (taxi-bicyclette) est signe d'amélioration. Le trafic motorisé ne règne plus en despote absolu. Les bicyclettes se font plus nombreuses et les ruelles plus étroites.

Un grand quadrilatère étonnamment calme (seuls peuvent s'y aventurer les piétons) renferme de nombreux «losmen» (petits hôtels rudimentaires) et attirera inévitablement les «sans-le-sou» et les «vrais» voyageurs. Avant de se familiariser avec la ville, ces derniers iront probablement récupérer chez «Superman», devant un plat de gado-gado (salade de légumes avec sauce aux arachides) ou le sempiternel «nasi goreng ayam» (riz frit au poulet). Les autres touristes devront se contenter de la douche chaude, de l'air climatisé et du steak au poivre.

On est ici témoin d'éruptions culturelles incessantes. Personne ne se plaint des retombées. Au palais du Sultan — qui s'est maintenant retiré

dans un petit condominium! — les «gamelans» (instruments à percussion) provoqués par le martèlement impétueux des joueurs, explosent en un nuage de notes vives qui nous pénètrent avec une impudence que seul le sable fin de la plage de Parangtritis (distante de quelques kilomètres) connaît.

Partout dans la ville, d'innombrables spectacles prennent l'affiche tous les jours. Des extraits de l'épopée du Ramayana sont interprétés par des acteurs aux gestes et aux costumes séduisants. Les pirouettes étourdissantes exécutées par Gamenon, le roi des Singes, ne sont pas pour aider le profane à retomber sur ses pieds et à démêler l'intrigue. On parvient malgré tout à en saisir les grandes lignes. On ne pourrait pas en dire autant du «wayang kulit» (le théâtre d'ombres) où tout reste profondément obscur. Les personnages nous échappent. Heureusement, à la sortie il est possible d'acheter de ces poupées de cuir — utilisées aux fins du spectacle. C'est la spécialité de Jogjakarta.

Quand les énigmes d'Agatha Christie nous dérouteront déjà, les soirées au théâtre javanais risquent parfois d'être cruelles. Les cours de batik peuvent alors colmater les frustrations causées par certaines carences intellectuelles. Le

grand marché couvert n'est pas, par contre, l'endroit pour se remettre du choc de son ignorance. La vue des centaines de produits, poudres et épices dont on ne peut s'imaginer ni le nom, ni la provenance, ni l'usage, pourrait avoir le dangereux résultat d'asséner le coup de grâce. Vaut mieux alors sortir de la ville et aller prendre une journée de grand air au pied du mont Mérapî, loin du scénario inextricable des hommes.

On ne quitte pas Paris sans visiter Notre-Dame. Jogjakarta possède elle aussi son Notre-Dame. Mieux... elle en a deux: le Prambanan et Borobudur. Le premier formait jadis un ensemble de plus de deux cent cinquante temples hindous. Il ne reste aujourd'hui que quelques-uns de ces gâteaux de noces en dentelle de pierre, mais le raffinement de ces derniers compense largement. Borobudur pour sa part, en impose avec sa réputation de «plus grand temple bouddhiste au monde». Et dire que l'on se trouve en terre islamique!

Il fait chaud, si chaud, que le soleil en fond. Des coulées de cire qui dégoulinent et éclaboussent la soie de l'île, nait le batik. Le feu est aux poudres, mais faut-il le préciser, la mèche est longue. Suffisamment du moins pour nous laisser le temps de faire la java jusqu'aux petites heures.

## Réduction chez British Airways

British Airways vient d'annoncer une réduction substantielle de ses tarifs Nolliprix sur ses liaisons entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Calgary-Londres \$559 et Vancouver-Londres \$599.

À compter du 1er octobre, ces nouveaux tarifs entre le Canada et la Grande-Bretagne seront les suivants: Montréal-Londres \$459, Toronto-Grande-Bretagne \$459, Edmonton-Londres \$539,

Le programme de vacances automne-hiver de British Airways propose des chambres d'hôtels à compter de \$14 par nuit par personne et des voitures de location à compter de \$21 par jour. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 15% en vigueur en Grande-Bretagne est comprise dans tous les prix de British Airways.

# La Belle de Dixie

par **Monique Nuytemans**

EN Louisiane c'est la Nouvelle-Orléans qui attire d'abord le visiteur. Son nom français lui fait supposer qu'il découvrira une ville très différente de Boston ou de Chicago.

En quoi il n'a pas tort. Car la Nouvelle-Orléans est unique dans son contexte américain. Elle est le pèché mignon du gourmet, la meccque de l'amatuer d'antiquités, le bijou du mordu d'architecture et s'il aime le jazz, le visiteur n'aurait pu mieux tomber. Quant à celui qui «donne» dans l'histoire, il fera de la Nouvelle-Orléans et de son étonnante évolution ses beaux dimanches. S'il ne renie pas totalement les spectacles lestés, il en aura plein la vue dans Bourbon Street.

Tant de qualités, à la fois compatibles et contradictoires, sont faites pour plaire. On en trouve tous ces exemples dans le Vieux Carré, ce quartier pittoresque de la Nouvelle-Orléans.

Le Vieux Carré se découvre à pied ou en calèche. Il couvre une superficie d'environ 30 pâtés de maisons qui forment le noyau de la vieille ville du 17e siècle.

Ce qui étonne, c'est que l'architecture n'y soit pas française mais espagnole. Elle est le résultat d'un incendie qui ravagea le Vieux Carré en 1780. La plupart des bâtiments de bois se consument.

Tout fut rebâti. Non pas dans le style français de son origine, mais en style espagnol qui était celui de l'occupant. Ce style, très inhabituel dans une ville américaine, fascine le promeneur qui admire les balcons de fer forgé dont la ri-

gidité sombre est adoucie par des fougères, des cactus et des fuchsias.

Le climat de la Louisiane se rapprochant de celui du sud de l'Espagne fait que chaque maison possède sa cour intérieure, le plus souvent centrée autour d'une gracieuse fontaine ou d'un magnolia ombrageant.

Toutes les rues du Vieux Carré — ou peu s'en faut — portent des noms français: Bourbon, Conti, Chartres, Poydras, des Ursulines. Mais si vous vous perdez, n'essayez surtout pas de demander votre chemin en prononçant ces noms à la française. Personne ne vous comprendra.

«Qui n'a jamais mangé chez Antoine n'a pas vécu», dit-on à la Nouvelle-Orléans.

Ce restaurant, célèbre dans le monde entier, fut fondé en 1840 par Antoine Alciatore. C'est son petit-fils Roy qui en est le directeur aujourd'hui.

Antoine est situé dans le cœur du Vieux Carré sur la rue Saint-Louis. Son décor n'a pas changé depuis plus d'un siècle. Son menu n'est plus! On y mange (malheureusement on ne peut réserver) en choisissant les mêmes plats qui ont enchanté les grands de ce monde, dans la même salle à manger dont le tapis consistait autrefois en une couche de sciure de bois. Ce genre de rusticité a été éliminé dans la grande salle, mais demeure dans une des salles à manger privées.

C'est chez Antoine qu'on innove avec les huitres Rockefeller en 1899. Trente-huit ingrédients entrent dans leur confection, mais l'épinard n'en est pas un.

Aucune musique, aucun décor tapageur ne viennent déranger ceux que seule la bonne cuisine intéresse. Et les garçons ont la mémoire longue. Ils ne notent rien et se rappellent de tout.

Antoine est réputé avoir la meilleure cave à vin en Amérique. Bien que le mot «cave» soit un terme inapproprié à la Nouvelle-Orléans. Car située à seulement cinq pieds au-dessus du niveau du Mississippi, cette ville ne possède aucune cave. Même ses cimetières ne sont pas creusés: ils sont pourvus de caveaux érigés au-dessus de terre.

Dans Royal Street semblent réunis tous les antiquaires de la terre. On y trouve des statues de marbre, des bronzes, des porcelaines de Sèvres, de Saxe, des lustres de Venise, des icônes authentiques.

Chose curieuse à la Nouvelle-Orléans, la plus belle rue et la plus laide se partagent leurs jardins. En effet, la rue Royal est le monde des antiquaires et de la haute gastronomie (Brennan's, Mr. B's, Galatoires y ont pignon sur rue) tandis que la rue Bourbon, qui se trouve juste derrière, est celui des effeuilleuses et

des travestis. La rue Bourbon est sans doute la plus pittoresque, la plus licencieuse et la plus décadente des Etats-Unis.

Elle est fermée au trafic à partir de 19 h 30. C'est alors la vaste foire. Des jeunes garçons y font des claquettes en pleine rues, des gens s'y promènent un verre à la main, des portiers entr'ouvrent un rideau pour faire voir, l'espace d'un moment, une fille parée d'une ficelle frangée se contorsionnant sur une table. «Tu veux une rose?» «Tu veux un hot-dog?» «Tu veux une fille de 14 ans?» «Tu veux voir 10 filles nues, dont sept sont vierges?» Tout est à vendre. Tout est permis sur Bourbon Street.

## Pourquoi pas l'Ontario?

Suite de la page 7

arc-en-ciel dans le lac Huron. Doug raconte que les campeurs pêchent au lancer-léger depuis la rive sans se déplacer et font des captures extraordinaires. Mais c'est toute cette région qui fascine.

Le lendemain j'ai fait route de Craigleith à Tobemory pour prendre le traversier qui nous amène à Manitoulin Island reliée à l'autre rive de la baie Georgienne par une route sur les marais et quelques ponts. Ce sont de beaux villages propres tout au long de la route, des terres en culture, de riches résidences et partout des auberges, des restaurants classés, des relais. C'est là qu'on constate l'infrastructure touristique ontarienne qui n'est pas seulement urbaine, comme dans la plupart des autres régions du Canada, mais se trouve bien établie dans la campagne. Forêts, certes, lacs, nature sauvage, mais toujours dans un environnement domestiqué ou, en tout cas, les services, les bonnes routes et même le luxe de la gastronomie et de l'hébergement confortable et touristique, se retrouvent à proximité.

Ce n'est pas nécessairement ce que tout le monde recherche surtout en camping mais c'est une facette de cette riche province où, pour peu qu'on sorte du croissant fertile de la péninsule de Niagara et des grandes villes, on se retrouve dans un décor d'affiches de promotion du Canada. Elles sont peu nombreuses; elles représentent presque infailliblement un Indien, un Totem, le lac Louise, le château Frontenac et un canot qui glisse sur un lac sauvage entouré de sapins. Cette dernière image, ontarienne, ne laisse pas soupçonner cependant ce manoir ou ce restaurant français sur l'autre rive du lac, ou encore ce centre d'interprétation de la nature à deux pas, cette belle route derrière et un parc d'Etat aménagé tout près.

L'Ontario c'est ça. La coexistence dans un même environnement de la nature sauvage et du développement. Je

Les spectacles de travestis y sont réputés être les meilleurs en Amérique du Nord. Les danseurs sont épilés des pieds à la tête à l'électrolyse, leurs seins sont bourrés de silicone et l'ablation des parties génitales a été faite au coût de \$5.000 US.

Mais là aussi se trouve Preservation Hall, entre Bourbon et Royal. Là, des Noirs sexagénaires jouent tous les soirs les rythmes que leurs grands-parents créèrent sur les plantations de sucre. Ce sont les classiques du jazz, ceux qu'il faut venir entendre chez eux. Pour un dollar, ils vous feront passer, dans un décor d'une pauvreté minable, une soirée nostalgique d'une richesse incomparable.

ne parle pas du grand Nord, de cette immense province, mais de toute cette partie du réseau touristique qui comprend une région si vaste autour des Grands Lacs qu'un seul itinéraire touristique ne peut couvrir qu'une infime partie.

Je passerai vite sur les chutes Niagara, un des lieux les plus visités d'Amérique du Nord, en disant cependant que je m'attendais à un centre beaucoup plus commercial ou, en tout cas, à une sorte de foire sans goût. La promenade, au contraire, de Niagara Falls est une sorte de beau parc de verdure et d'arbres aux pieds des gigantesques chutes et la route qui longe la rivière jusqu'à Niagara-on-the-Lake traverse un pays ravissant où les haltes routières dans les sites les plus pittoresques sont nombreuses.

Avec les enfants je n'ai pas pu échapper à la visite de Wonderland, en banlieue de Toronto. Par malheur pour les investisseurs de ce Disney World canadien, les foules sont bien moins nombreuses qu'espérées ce qui fait le bonheur du client et surtout des enfants qui, dans le cas des miens, ont mieux aimé Wonderland que Disney World en Floride.

Je ne porte pas de jugement sur ces lieux infernaux mais il est vrai qu'il y avait davantage la possibilité de se détendre à Wonderland, moins cher que Disney Land, plus petit naturellement mais sans mauvais goût et dans une ambiance empreinte de gentillesse.

Mais à deux pas de là, dans le petit village de Kleinburg, se trouve la fabuleuse collection McMichael du groupe des Sept et un relais gastronomique aménagé dans une ancienne écurie. Ce n'est là qu'un autre de ces contrastes ontariens. Le ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario publie un nombre incalculables de brochures, de guides, de choix d'itinéraires qu'il est bon de consulter si, une fois oublié le voyage à la mer, on a envie, dans notre automne multicolore, de s'aventurer à l'ouest de l'Outaouais.

VOLS NOLISOLEIL D'AIR CANADA



# Fort Lauderdale

# Lauderdale

\$209.50

à compter de

aller-retour de Montréal

TARIF DE L'AVION / VOITURE / TENTE




VOITURES PLUS GRANDES DISPONIBLES SUR DEMANDE.

Votre forfait Entourage inclus

- tarif aérien Montréal / Ft. Lauderdale et retour
- repas et vin servis à bord du vol Air Canada / Touram
- location de voiture pour une semaine (basé sur occupation double)
- millage illimité
- une tente pour une semaine (basé sur occupation double)

AUX DATES SUIVANTES:

DU 01 NOV. 1981 AU 16 DÉC. 1981

DU 04 JAN. 1982 AU 12 FÉV. 1982

FIN DE SEMAINE BASSE SAISON AJOUTEZ \$10.00 PAR PERSONNE

DU 13 - 16 DÉCEMBRE AJOUTEZ \$10.00 PAR PERSONNE SUR SEMAINE

DU 1 - 2 FÉVRIER AJOUTEZ \$30.00 PAR PERSONNE EN FIN DE SEMAINE

Votre forfait n'inclus pas

TAXE D'AÉROPORT CANADIENNE

L'ESSENCE, LES TAXES ET TOUTES LES ASSURANCES SONT PAYABLES DIRECTEMENT À ALAMO EN DOLLARS AMÉRICAINS.

Tous les vols sont régis par les dispositions relatives au Règlement sur les transporteurs aériens de la Commission canadienne de transport ainsi que par le tarif nolisé CH-17 CTC(A) no 231 d'Air Canada.

PRIX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉ-AVIS

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ:

Les voyages



Pierre Harel

4071 STE-CATHERINE E. (COIN PIE IX)

H1W 2G9

TÉL.: 526-3345




## VOYAGEZ À PRIX RAISONNABLE!

Nous nous spécialisons dans les vols, groupes, charters pour France, Italie, Espagne, Allemagne, Israël, Mexico, Floride et Sud-Amérique.

EUROPE-SPÉCIAUX	
LONDRES-AMSTERDAM \$459	
Bruxelles	\$400 u.s.
Francfort	\$450 u.s.
Madrid	\$490 u.s.
LeCaire/Beyrouth	\$740 u.s.

ALLERS SIMPLES	
Paris *	\$299 u.s.
Londres	\$249 u.s.
Bruxelles	\$200 u.s.
LeCaire/TelAviv	\$499 u.s.
Vienne	\$280 u.s.
Madrid	\$250 u.s.

SOLEIL	
en tout temps (avion seulement)	
Floride	\$175
Mexico	\$390
Cancun	\$295
New-York	\$ 68

**POUR NOËL**  
C'est dès maintenant qu'il faut réserver

## VOYAGES EURO-AMÉRICAIN

72 ouest, rue Sherbrooke  
Tél: 282-1022 en tout temps  
Détenant d'un permis du Québec

LES VOLS NOLISOLEIL D'AIR CANADA SONT EXPLOITÉS PAR TOURAM INC.

**Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.**

**Régulières**  
Chaque parution coûte \$4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

**Encadrées**  
\$0.55 la ligne agate. Minimum \$8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

par téléphone  
**286-1202**  
Pour tout autre service  
**844-3361**

**Aides domestiques**

AIDE FAMILIALE DEMANDÉE avec expérience, 25 ans et plus, références, aimant les enfants, doit loger du lundi au vendredi, secteur "S", Brossard. 465-7445. 21-9-81

GOVERNANTE QUALIFIÉE avec expérience et références pour s'occuper d'un bébé de 2 ans, au sein d'une famille dans une maison de V.M.R., chambre particulière fournie, soumette offre de services avec présentation de salaire à: C.P. 70, station B. Montréal, H3B 3J5, ou téléphoner au: 376-1542. 21-9-81

**Ameublements à vendre**

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandes à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 ou 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

TABLE EN TECK et 4 chaises, tél.: 481-1522, après 6 h. 19-9-81

STYLE LOUIS XV, bureau de chambre 9 tiroirs avec miroir, qualité supérieure, bois solide, tables de chevet identiques. \$600. 737-5916. 19-9-81

2 TABLES DE RÉFECTOIRE en orme massif 9X3, et 11X3, 24 chaises assorties ayant peu servies. Reproduction de 1ère qualité. 455-6290. 16-9-81

**Ameublements de bureaux à vendre**

ENSEMBLE DE BUREAU de style moderne pour professionnel ou directeur de compagnie. 670-0294, 253-1300. 20-9-81

**Antiquités à vendre**

**LES MEUBLES DU VIEUX QUÉBEC**  
Reproduction de meubles anciens, du Canada Français au prix du manufacturier. 5175, De Maisonneuve Ouest (tout près de la station de métro Vendôme).  
484-3597  
30/9/81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

MEUBLES EN PIN, armoires, coffres, commodes, courtes-pointes, tapis crochétés, buffets 2 corps, miroirs tentés, tables, lit en cuir 54", divan, causeuse, autres. 659-2651. 28-9-81

BAIGNOIRES ANTIQUES ET MODERNES À LIQUIDER. Besoin d'espace. Occasion unique. 382-5302, 336-1133. 19-9-81

VAISSERIE québécoise en pin, 4 portes, impeccable, garni tissu. \$900. tél.: soir et week-end: 735-8067. 21-9-81

**Appartements à louer**

LA CITÉ, à sous-louer, 3 1/2, magnifique vue le Mont-Royal, \$514/mois. 844-2472. 19-9-81

7 pièces, chauffé, ménage frais fait, centre-ville, près métro, \$600/mois. Occ. 1er octobre. 522-8119, après 6 h. 22-9-81

**Appartements demandés**

CHERCHE DUPLEX ou appartement 6 1/2 - 7 1/2, proximité collège Stanislas. Références. 522-8119, 274-8150. 19-9-81

**Autos/Motos**

MERCEDES BENZ, 240 diesel, 1974, excellente condition, manuelle. S.F.S.D., 93,000 miles, 35 miles au gallon, \$8,000. 327-7146, après 18 h. 19-9-81

HONDA ACCORD, 78, 83,000 km, très propre, \$3,500, un seul propriétaire. 931-4682. 19-9-81

PEUGEOT 204, 1968, impeccable, 75,000 miles, \$1500, M. Dubois. Soir: 737-9605, lundi à jeudi. 21-9-81

**Autos/Motos**

TRIUMPH G.T. 6+, 1970, voiture de collection en très bon état. Jour: 842-3698, soir: 688-2837. 20-9-81

VOLVO, 73, bonne condition, 85,000 miles, manuelle, vert foncé, soir: 525-7795. 21-9-81

**Bureaux à louer**

**2050 MANSFIELD ÉDIFICE I.C.I.**  
— Emplacement idéal.  
— À 2 pas du métro.  
— 3,000 p.c. environ.  
— Loyer raisonnable.  
Appelez  
Institut Canadien  
des Ingénieurs  
842-8121  
Courtiers Protégés  
19/9/81

**A.E. LE PAGE**

Le nom qu'un ami recommande!  
**ESPACES À BUREAUX À LOUER**  
À deux pas du Palais de Justice. De 1,000 à 5,000 pieds carrés de \$7.00 à \$12.00 le pied carré, selon l'aménagement. Pour renseignements: Charlotte Garnier: 842-5011. 19/9/81

COIN LAURIER, St-Hubert, 2e étage, 3 bureaux 300 à 625 p.c., près métro Laurier, chauffé, libre immédiatement, midi à 6 h. 272-1720. 19-9-81

VIEUX-MONTREAL, espace commercial dans immeuble en pierre du 19e, excellent pour avocats, designers, photographes. \$500 mensuel, chauffé, 1400 p.c., 1er étage. 649-0709. 21-9-81

PRESTIGIEUX 4707 A, St-Denis, tout à l'électricité, 550 p.c., loyer compétitif. 274-1786. 21-9-81

PRESTIGIEUX, 1851, Est Sherbrooke, tout à l'électricité, 400 à 5,000 p.c., loyer compétitif. Tél.: 527-8769. 19-9-81

**Bureaux à partager**

2 BUREAUX À PARTAGER, idéal pour avocats, à deux pas du Palais de Justice, s. de réception, photocopie, secrétaire juridique déjà établis. Prix irréfutable. 842-6610, 24-9-81

**Chalets à louer**

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 5, 6 chambres, foyer, bar, sauna, télévision, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962. 1-10-81

CANTONS DE L'EST, FRELIGHSBURG, maison neuve meublée à louer, 3 cc, vue panoramique, idéal pour skieurs. Saison ou année. 514-298-5202. 21-9-81

MONT ORFORD, chalet moderne, tout équipé avec foyer, 2 chambres fermées, 1 chambre ouverte. Disponibilité 15 octobre. 352-4560. 19-9-81

ST-DONAT, style canadien, 2 étages, 5 chambres, 2 salles de bain, foyer, chauffé, électrique, lave-vaisselle, ski, hiver \$3,000. Références. 819-424-7579, 725-1242. 21-9-81

VAL-MORIN, à la Canadière, près pentes de ski, chalet 3 cc., 2 s. bain, sous-sol, équipé, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle. 15 oct. au 30 avril. \$4000. 737-5158, 842-0425. 21-9-81

ORFORD SUPER GRAND, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, 1er nov. au 30 avril, \$2800. Jour: 872-4582, soir: 463-1370, week-end: 1-297-3098. 21-9-81

LOUERAIS, maison bord de lac, Morin Heights, pour saison hiver, \$4000 + chauffage, électricité 1-226-2571, Mtl, 270-5188. 21-9-81

STE-MARGUERITE, très paisible avec foyer, lave-vaisselle, 2 chambres, chalets à louer, pour la saison \$3,000 et \$1,800. 674-6889, 1-228-3614. 21-9-81

DUNHAM — FRELIGHSBURG près Sutton, beaux chalets avec foyer, 2-3 chambres à coucher, 6 mois \$1350. 1-295-2544. 21-9-81

PIEDMONT. Sur la pente près d'Avila. 35 min. de Mtl. 3 cc. Grand salon. Foyer. Tapis. \$2400 saison. Occ. 1er octobre. 274-8119, après 6 h. 22-9-81

MAISON DE CAMPAGNE MEUBLEE RUSTIQUE, mi-chemin entre Mtl et Québec, 2 milles route 20. Sports d'hiver, nov. à avril. 655-4003. 19-9-81

**Chambres demandées**

HOMME PROFESSIONNEL cherche chambre ou appartement tranquille, préférablement dans maison de Westmount, C.D.N. ou centre-ville. Peut fournir d'excellentes références. M. St-Germain, 937-0603, laissez message. 21-9-81

**Collections**

COLLECTION DU DEVOIR de 1957 à 1976 très bien conservée. 322-9215. 21-9-81

**Condominium à vendre**

C.D.N., appartements, grands 4 1/2 fermés, près métro et centre d'achats, 5 min. du centre-ville, hypothèque 5 ans à 15%, prix 23 à 29,000\$. 725-2700, 376-1401. 24-9-81

**Cours**

**COURS DE PIANO**  
Pour jeunes enfants, privés ou en petits groupes. Méthode dynamique, formation musicale complète. Cours privés pour adultes et enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimenté.  
387-4490. 21-9-81

LEÇONS PRIVÉES DE PIANO, Enfants, adultes. 737-2080. 21-9-81

COURS PRIVÉS, Anglais ou français, professeur expérimenté et compétent. Méthode sérieuse adaptée aux besoins des adultes. Jour ou soir: 272-3293. 21-9-81

ATTENTION — cours de guitare, débutants et avancés: Rock & roll, solo écrit, blues, folk et classique. Cours d'orgue débutants et avancés en plus un bon choix d'instruments vous attend. Pour renseignements: Centre d'orgues A. Archambault 353-5546, 353-4331, Carrefour Laval, centre d'orgues St-Laurent, 688-1633, 688-8652. 26-9-81

COURS PRIVÉS, maths et physique, tous niveaux. 733-8377. 22-9-81

COURS DE Dessin pour jeunes enfants, privés ou petits groupes. Méthode dynamique. Tél.: 525-2498. 21-9-81

**Demandes d'emplois**

DAME DE COMPAGNIE MATURE, cultivée, pour personne seule, âgée, convalescente. Disponibilité régulière ou occasionnelle. Clientèle respectable seulement. Permis de conduire pour sortie, voyage, visite à domicile. 279-0397. 19-9-81

TRADUCTEUR TECHNIQUE D'EXPERIENCE, membre de la S.T.Q., cherche travail à la pige en informatique, électronique et télécommunications. 274-3106. 19-9-81

TRADUCTEUR, du français à l'anglais, longue expérience d'adaptation de scénarios, version, rédaction de textes. Pigiste à l'O.N.F. pendant 10 ans. 527-0911, entre 9 et 5 h. 23-9-81

AIDE INFIRMIÈRE et ménagère ou dame de compagnie dans Outremont si possible, disponible jour ou soir: 276-7223. 21-9-81

**Déménagements**

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

R.M. DÉMÉNAGEMENT, gros et petits, assurance comprise. 677-6938. J.N.O.

**Divers / Services**

**DU BON CAFÉ!**  
Pas de café à préparer. Rien à nettoyer. Pas de gaspillage. Fonctionne 24 heures par jour. Café, chocolat, bouillon, thé. Minimum 50 tasses/semaine. Essai gratuit.  
Idéal pour bureau, banque, atelier, salle de réunion.  
Hubert Marcotte,  
Café Rapide Enr.,  
672-7045  
21-9-81

ARTICLES DE CUIVRE solide, service à thé et café, 6 pièces incluant cabaret. \$350. 10 sous-plats \$150. 8 coupes à "fine" \$90. 526-9603. 25-9-81

GRANDE VENTE DE GARAGE: antiquités, vieux livres, tableaux, bibelots, meubles. 670-7729. 21-9-81

PATINS D'ARTISTE pour patinage artistique, peinture 5, à vendre. \$60. 270-4417. 21-9-81

**Espaces commerciaux à louer**

**OUTREMONT**  
Bernard / Champagne, jusqu'à 2,000 p.c., \$6 à \$15 le p.c. Idéal pour restaurant.  
279-3752 - 274-2078  
21-9-81

AMHERST, près de Ste-Catherine, 2 locaux rénovés; 600 p.c., \$350, 1200 p.c. \$600. 523-3305, après-midi seulement. J.N.O.

**Équipements de bureaux**

BALANCE POSTALE ET machine à timbres, machine "check writer", transfert de location. 670-0294, 253-1300. 21-9-81

PHOTOCOPIEUSE. Transfert de contrat de location pour une photocopieuse "Nashua", modèle #12 - 20 D.S., 2 ans d'usage, pas de comptant, \$180/mois. 670-0294, 253-1300. 21-9-81

MACHINE À IMPRIMER "Blue Print", A.M. Brunning, modèle P.D. 80, valeur \$3500, pour \$1500 avec table de métal incluse. 670-0294, 253-1300. 21-9-81

**Fermes à vendre**

ORMSTOWN: Région — 20 milles pont Mercier — canadienne brique — 80 acres boisé et cultivable — propriétaire financierait — belle vue. ALBERT SIMON 467-2156, 658-8216. M.L.S. IMM. SELECT COURTIER 19-9-81

**Gardiennage**

BESOIN D'UNE GARDIENNE 8 à 6 h, 5 jours semaine, enfants 1 an et 3 ans. 738-8412, Ville Mont-Royal. 21-9-81

GARDERAIS CHEZ moi enfants de 1 à 4 ans. Outremont. 273-5925. 21-9-81

**Instruments de musique**

PIANO STEINWAY, 48", modèle professionnel, fini noyer, \$5800. 337-6876. Entre 17 et 19h. 21-9-81

ORGUE UNIFIÉE, 500 tuyaux, 45 jeux, carillon, Paul Blanchard. 642-1166, 845-6331. 20-9-81

PIANO BALDWIN, Hamilton, \$3500. 389-2815. 21-9-81

**Livres**

LES GRANDES ÉPOQUES DE L'HOMME, Time Life, 18 vol.: \$120, encyclopédie Cousteau, 20 vol.: \$175. Le Monde Vivant, Life, 14 vol.: \$100. 526-9603. 25-9-81

**Logements à louer**

PRÈS DU CARRÉ ST-LOUIS, 4 pièces, entièrement rénové, murs brique, fenêtres françaises. \$350/mois. Jour: 285-2875, soir: 844-9733. 24-9-81

ST-DENIS, tout près métro Mont-Royal, 4 1/2 pièces, complètement rénové, bien éclairé, chauffé, électrique, cuisinière, réfrigérateur. 30", \$395/mois. 274-3797, 733-7241. 21-9-81

BROSSARD 5 1/2, 2 papiers, \$385. (8433). Service Location Hart. 274-5606. Frais. 19-9-81

EXIGENTS ET ÉCONOMES? Outremont 5 1/2, triplex, \$390, chauffé (8514). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 19-9-81

**Logements à louer**

SECTEUR ATWATER, logement 900 p.c., équipé \$500, jardin (8613). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 19-9-81

NOUVEAU-ROSEMONT, duplex, 5 1/2, sous-sol, aménagé, foyer, garage, piscine, (2418). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 19-9-81

OUTREMONT, 7 1/2 pièces, bas de duplex, \$700. 276-0100. 19-9-81

C.D.N., rue Lacombe près Université, bas duplex, 5 1/2, chauffé, eau chaude et électricité incluses. \$410. 1er octobre. 733-6143. 19-9-81

4812 Victoria, 5 1/2, semi sous-sol, entrée sur le côté, chauffé, \$400/mois, pour renseignements appeler: 486-2921, entre 12 et 2 h, 5 et 7 h. 25-9-81

**Maison de campagne à louer**

MAISON EXCLUSIVE, 5 chambres, 3 s. de bain, entièrement équipée, au bord d'un lac, 3 milles nouveau centre de ski Morin Heights, libre 1er décembre. \$1,500/mois. Références requises. 514-226-2614. 21-9-81

MAISON DE FERME secteur St-Jovite, 4 chambres à coucher, oct. à mai, \$225/mois, chauffage et éclairage non compris. 747-9472. 22-9-81

ST-DENIS SUR RICHELIEU, (38 milles de Mtl), magnifique canadienne (33X31), entièrement restaurée (15 ans), chauffé, électrique, poêle à bois, foyer, pour info.: 819-322-5290. 21-9-81

**Maisons à louer**

3867, Rue Laval, entre Roy et Du-Luth, maison 1887, s. manger, salon, cuisine au rez-de-chaussée, 3 c. - s. de bain à l'étage, \$500 non chauffé, après 7 p.m.: 273-2752. 21-9-81

**Maisons de campagne à vendre**

SUPERBE MAISON ANCESTRALE, 1804, 8 pièces, intérieur entièrement en bois, cuisine 16X22, avec poutres, salon 22', chambre 17', terrain 35,000 p.c., partie boisée, quelques meubles antiques, 125 milles de Mtl, \$49,000. Ste-Sophie de Lévis, comté Lotbinière. 819-263-2366. 28-9-81

**Occasions d'affaires**

DEMANDE ASSOCIÉS passifs ou actifs très grosse opportunité, domaine franchises, requis \$150,000. Confidentiel. 585-3928. 19-9-81

**Oeuvres / objets d'art**

À VENDRE, 1 Léo-Paul Tremblay, 24X20, ardoise à l'huile et spatule. Prix à discuter. Soir: 1-743-0851, jour: 1-743-1281. 21-9-81

ALBERT ROUSSEAU, 26X32, huile sur toile spatule, Malbaie. Soir: 1-743-0851, jour: 1-743-1281. 21-9-81

GINGRAS, rue Ste-Jovite 1976, 20X24, meilleure offre. Jour: 285-2824, soir: 694-5715. 19-9-81

**Propriétés à vendre**



**OUTREMONT**  
Appartements à vendre, 3 1/2 et 4 1/2 pièces. Immeuble de prestige, boulevard St-Joseph et avenue Querbes, prix variant de \$50,000 à \$77,000. Occupation immédiate. 277-3186, 271-6674. 21-9-81

**Offres d'emploi**

**Concours de musique du Canada**  
Secrétaire possédant parfaite sténo-dactylo, bilingue, petit bureau. Initiative, sens des responsabilités. Possibilité de voyager, poste permanent. Station Berri.  
844-8836. 21-9-81

**Offres d'emploi**

**SECRETÉAIRE/RÉCEPTIONNISTE**  
Secrétaire / réceptionniste demandée par importateur dans le domaine du vêtement. Bilinguisme essentiel. Dactylo et téléx. Expérience nécessaire. Salaire selon expérience. Veuillez téléphoner au:  
288-3200. 19-9-81

**SECRETÉAIRE MÉDICALE**  
Demandée avec formation académique et expérience de facturation à la R.A.M.Q. (codification actes médicaux). Centre-ville. Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
Mlle C. Gareau  
C.P. 217, assc. Desjardins, Mtl  
H5B 1G9. 21/9/81

CHARGE DE PROJETS polyvalents pour rédaction de textes et bulletins, animation de comité, responsabilité centre de documentation, recherche, etc... Emploi régulier, temps plein, connaissance des organismes familiaux avantage. Envoyer C.V. pour le 25 septembre au plus tard à: O.F.A.Q., a/s Chef du personnel, 2335, Sherbrooke O., suite 310, Mtl, H3H 1G6. 18-9-81

LE CONSEIL DE LA SCULPTURE DU QUÉBEC est à la recherche d'une secrétaire avec expérience dans la comptabilité, et les relations publiques. — bilingue — esprit d'initiative — sens des responsabilités — expérience dans le domaine de l'administration de l'art souhaitée — \$13,000 par année + bénéfices marginaux. Envoyer C.V. avant le 23 septembre au: 1775, St-Denis, H2X 3K4. 19-9-81

**Propriétés à vendre**

BELEUIL — Propriété idéale pour famille nombreuse! 5 chambres, 2 foyers, 2 garages, terrain superbe 16,335 pi. c. près écoles. Appelez Fabienne Boulanger 467-1578 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER 19-9-81

ST-BRUNO, beau secteur, gros split impeccable, style château avec tour de pierre, 9 1/2 pièces, grand garage double, paysagisme professionnel. Pas d'intermédiaire. Occ. octobre, après 5 h. 653-8417. 21-9-81

RIVE-SUD, Chambly, propriété privée, sur terrain commercial avec grand logement et garage double, piscine, foyer, possibilité en plus d'une clinique dentaire ou médicaux ou autres, près du golf et marina. 1-514-658-7138. 21-9-81

STE-AGATHE DES MONTS, cottage détaché, hiver été, 7 pièces, 4 chambres, 18 525 p.c., arbres magnifiques. L. Simard, 738-8575. 19-9-81

Bord du fleuve Domaine "La Molène", Lalvalrie, hacienda, 12 pièces et maison canadienne authentique. 90 acres terrain. Unique au Québec. Lise D. Ferland. 585-5441 — 581-3790. TRUST GENERAL, courtier 19-9-81



## au jour le jour

### ■ Nouveau service postal

Un homme d'affaires de Laval, M. Réjean Meunier, mettra en marche au début d'octobre un nouveau service postal à l'usage exclusif des entreprises de la région de Montréal. Nommé «Postes Inter-ville», le nouveau service se veut une alternative au «service inefficace et incertain offert par les Postes canadiennes». La nouvelle entreprise créera 300 nouveaux emplois, dès la première année, dont environ 250 postes de facteurs, soit à peu près le même nombre que Postes Canada dans la région montréalaise. M. Meunier s'attend à ce qu'Ottawa s'attaque à la légalité de son service.

### ■ Lalonde au Vélodrome

Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a présidé hier à l'inauguration du premier Salon national de l'énergie au Vélodrome, où 80 exposants tenteront d'ici le 27 septembre, d'éveiller le public aux questions énergétiques. Ce salon s'adresse particulièrement au milieu étudiant des niveaux secondaires et collégial par le biais d'une exposition scientifique. Le thème du Salon, «Vers la maîtrise de l'énergie», sera traité sous plusieurs aspects par les fournisseurs d'énergies, les spécialistes de la recherche et du développement, etc.

### ■ Les Jeeps retardent

Le ministère de la Défense nationale pourrait retarder à l'automne 1982 son choix de modèle de véhicule tout-terrain qu'il désire acquérir pour le renouvellement de sa flotte de jeeps. Selon une porte-parole du ministère, ce projet d'achat n'est encore qu'à un stade préliminaire. Bombardier a présenté une offre de fabrication, conjointement avec American Motors. Les autres candidats sont la firme britannique British Leyland et le constructeur allemand Volkswagen. Le ministère envisage d'acquérir quelque 2.500 jeeps.

### ■ En raccourci

Le nombre de magasins Pharmaprix et Shoppers Drug Mart est passé de 86 à 91 en un an... La chute des prix et une demande instable menacent la production canadienne d'uranium... Le volume des échanges commerciaux mondiaux n'a augmenté que de 1,5% en 1980... La Libye a signé un contrat pour l'achat de 10 Airbus au consortium européen qui le fabrique... Les Éditions françaises ont inauguré leur nouveau siège social et leur centre de distribution à Boucherville... Les actionnaires américains et ouest-allemands de banques françaises menacées de nationalisation, ont demandé une indemnisation juste... Du Pont Canada a entrepris l'expansion au coût de \$16 millions de son usine de fils de nylon de tapis, à Kingston... Nova Corp. a réuni ses activités pétrochimiques au sein d'une nouvelle filiale, Novaco Chemicals... Au cours du premier semestre, 47,414 entreprises américaines ont déclaré faillite... Certaines lignes aériennes canadiennes seraient en difficulté et pourraient être abandonnées en 1982, selon M. Claude Taylor, président d'Air Canada...

André Bouthillier

## Malgré des résultats financiers exceptionnels

# Seagram n'entend pas élargir ses activités

par André Bouthillier

Maintenant qu'elle a réussi avec peine et misère à investir ses liquidités de \$2,3 milliards, fruit de la vente de Texas Pacific Oil en 1980, la compagnie Seagram ne prévoit pas, «pour le moment», élargir son univers. Elle étudie cependant avec attention les implications du dernier accord Edmonton-Ottawa sur les prix du pétrole et du gaz naturel advenant la possibilité d'acquérir de nouveaux intérêts dans le secteur énergétique.

Lors d'une rencontre avec la presse hier au siège social de la multinationale, rue Peel,

à Montréal, la haute direction a refusé carrément de dire ce qu'elle entendait faire de son bloc d'actions de 20% placé dans Du Pont en échange de ses intérêts dans Conoco, septième pétrolière aux États-Unis, qui a fait l'objet d'une course aux milliards de dollars au mois d'août. Les dirigeants de Seagram ont d'ailleurs refusé de commenter leur demi-succès dans cette histoire.

On s'est contenté de dévoiler les résultats du dernier exercice financier, qui montre des profits nets records de \$8,14 par action ou \$285,15 millions. L'année financière précédente (au 31 juillet) s'était terminée avec des gains

de \$4,06 par action ou \$142,4 millions. Une hausse de 100,7%.

Cependant, cette progression spectaculaire s'explique par l'accumulation d'intérêts de \$180,1 millions produits par des placements temporaires, à la suite de la vente de Texas Pacific.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à \$2,7 milliards, contre \$2,5 milliards en 1980.

Les bénéfices provenant de la vente de spiritueux et de vins, qui demeure la principale activité de Seagram, ont atteint \$98,6 millions, par rapport à \$74,3 millions. Il s'agit d'une hausse de 14,1%, mais les ventes n'ont progressé que de 9,4%. L'augmentation des

bénéfices est due aux résultats obtenus dans la vente de grandes marques, notamment le whisky écossais Chivas Regal, le whisky canadien Crown Royal et le rhum Myer's.

Au cours de la prochaine année, Seagram a l'intention de poursuivre son expansion de son principal secteur d'activités sur les autres continents. On prévoit créer une filiale en Algérie et à Hong Kong, a déclaré le président du conseil d'administration et chef de la direction, M. Edgar Bronfman.

En 1981, la compagnie a enregistré des gains de conversion de \$35,9 millions, et a reçu un ajustement fiscal exceptionnel de \$15,6 millions,

au Royaume-Uni. La vente de ses concessions pétrolières et gazières américaines a rapporté \$1,2 milliard.

M. Bronfman a également précisé que les résultats préliminaires du premier trimestre de 1981 montrent des signes encourageants, malgré la conjoncture économique difficile. À ce sujet, il a déclaré qu'il demeurerait pessimiste quant aux chances de réussir du président Ronald Reagan dans sa lutte contre l'inflation. «Ce n'est pas en réduisant les taxes qu'on règle le problème», a-t-il dit.

M. Bronfman a indiqué d'autre part qu'il ne prévoyait pas une grosse progression des bénéfices de la compagnie en

1981-82 en raison de l'investissement de \$2,6 milliards dans Du Pont via Conoco.

Au sujet de sa présence au Canada, Seagram étudie, «comme les autres», l'accord sur l'énergie Ottawa-Edmonton. M. Bronfman a confié qu'advenant un futur investissement, il y aurait mésentente entre les responsables du Programme national de l'énergie et ceux de FIRA au sujet du maximum d'actions en circulation au Canada pour avoir droit à un traitement fiscal avantageux «Le Programme permet 65%, et FIRA 75%, a-t-il dit.

Rappelons que 65% des ventes de Seagram sont faites aux États-Unis, comparativement à 5% au Canada. Près de 60% de ses actifs se trouvent aux États-Unis.

## Des dirigeants de l'industrie pétrolière rencontreront les entrepreneurs montréalais

Une dizaine de magnats de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel seront à Montréal le 12 novembre pour sensibiliser les entrepreneurs québécois aux occasions d'affaires que déboulera la réalisation des grands projets énergétiques au cours des 20 prochaines années, particulièrement dans le nord-est du pays.

Ce rendez-vous sans précédent de quelques-uns des grands noms du pétrole et du gaz avec environ 400 gens d'affaires locaux a été organisé par le Comité de promotion économique de Montréal (COPEM), à la suite d'un voyage exploratoire effectué à Calgary en juin dernier. Parmi les invités de mar-

que, on note: M. Robert Blair, président directeur général de Nova; M. Charles R. Hetherington, pdg de Panartic Oils; M. Arden R. Haynes, pdg d'Esso Resources Canada; et M. D.G. Little, pdg de Mobil Oil Canada.

D'ici à l'an 2.000, plus de \$180 milliards devraient être

investis dans l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz au pays. Or, selon une étude de la Canadian Association of Oil Well Drilling, publiée il y a six mois, seulement 13% des dépenses en équipement et machinerie ont été effectuées au Québec par l'industrie albertaine, au cours des dernières années, contre

42% en Ontario.

«Malgré le fait que déjà un certain nombre d'entreprises québécoises fournissent des produits à cette industrie, le COPEM constate que les ressources du bassin manufacturier de Montréal ne sont pas exploitées à leur juste valeur.

A.B.

**VENTE 1 JOUR!**  
OUVERT SAMEDI LE 19

Machine à écrire portative Underwood  
RÉGULIER: \$149,50  
SPÉCIAL: \$92.

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
7035 av. du Parc, Montréal  
270-1141



Plusieurs millions de dollars par année, voilà l'ampleur des pertes forestières occasionnées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et autres insectes, par les maladies et le feu. Comme les forêts appartiennent en grande partie au domaine public, c'est vous qui faites les frais de ces sinistres.

## Cette créature dévore votre argent

Pour chaque groupe de deux arbres qui servent à fabriquer de la pâte et du papier, un autre est détruit par les insectes, les maladies ou le feu.

La tordeuse des bourgeons de l'épinette et d'autres insectes risquent de devenir un véritable fléau pour notre plus grande richesse renouvelable. Les arbres poussent lentement. En effet, ceux qu'on prévoit récolter dans 30 ou 40 ans sont en train de croître actuellement. C'est pourquoi il est si important de protéger nos forêts.

Il est possible de limiter les ravages occasionnés par les insectes en prenant des mesures telles que la vaporisation judicieuse d'insecticide pour sauvegarder les arbres. Il faut aussi procéder au développement génétique de nouvelles espèces d'arbres mieux pourvus pour résister aux divers agents destructeurs.



«Nous ne sommes pas plus avancés qu'en 1947», disent les gardes forestiers, face à tous les incendies de forêts. En 1980, le feu a détruit une aire forestière 6 fois plus grande que celle qui a été exploitée.

Mais au lieu d'attendre que surviennent de tels sinistres, il faut, conformément à une gestion moderne et efficace des forêts, chercher à les prévenir. Comment? En investissant de façon soutenue dans des programmes de



Les exportations de pâtes et de papiers injectent annuellement dans l'économie nationale plus de \$1 000 par famille canadienne. Il est donc dans notre intérêt de protéger cette importante source de revenu contre les insectes, les maladies et le feu.

protection de nos forêts ainsi que dans la recherche et le développement de nouveaux moyens de défense contre les maladies et les insectes.

Les Canadiens, par la voie de leurs gouvernements, sont propriétaires de plus de 90% des forêts du pays. Ces gouvernements perçoivent un loyer pour les terres exploitées et des redevances pour le bois récolté. Ces sommes, additionnées aux impôts que payent l'industrie et ses employés, ajoutent annuellement près de trois milliards de dollars aux fonds publics.



Les sylviculteurs travaillent à développer de nouvelles espèces d'arbres qui pousseront mieux et plus vite tout en étant capables de résister aux maladies et aux insectes. Ce que nous investissons aujourd'hui dans nos forêts constitue l'héritage que nous laisserons à nos petits-enfants.

Les économistes prévoient que la demande mondiale de pâtes et de papiers va doubler au cours des prochains vingt ans. Pour satisfaire à ces besoins grandissants, le Canada doit augmenter sa production forestière. Un moyen pour améliorer le rendement de nos forêts est de réduire les ravages causés par les insectes, les maladies et le feu. Investir dans la protection de nos forêts, c'est aussi collaborer à la création de nouveaux emplois, car l'industrie forestière crée au pays un emploi sur dix.

Pour obtenir notre brochure intitulée: «Des forêts pour l'avenir», écrivez au Service de l'information, Division N3, Association canadienne des producteurs de pâtes et de papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal, Québec H3B 2X9.

## L'industrie des pâtes et papiers du Canada

## carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

### EXPANSION DE NOS OPÉRATIONS

Nous sommes une compagnie renommée dans le domaine de la fabrication et de la distribution de boissons gazeuses. Nous sommes situés dans les régions de Montréal et Ottawa.

Dû à une croissance rapide de nos opérations, nous avons besoin de personnel compétent dans les domaines suivants:

- Production
- Ventes
- Comptabilité
- Commis de bureau
- Contremaîtres

L'expérience dans ces domaines serait un avantage mais nous voulons avant tout embaucher des personnes énergiques et enthousiastes.

Si vous êtes intéressés, veuillez s'il vous plaît répondre par écrit à:

DOSSIER 1033  
Le Devoir  
C.P. 6033  
Montréal H3C 3C9



BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

### AVOCATS

(\$19,955 — \$31,180)

Le Service des recherches dispose de postes d'avocats comme attachés de recherche. Le travail comprend la préparation de travaux de recherche, des consultations et toute autre forme d'assistance aux membres des deux Chambres, aux comités et aux délégations parlementaires.

Les postulants doivent être diplômés en droit d'une institution canadienne, être membres en règle d'un Barreau provincial ou posséder une maîtrise en droit. Ils doivent posséder une expérience antérieure dans le domaine de la recherche légale, de préférence en droit public; ils doivent être capables de communiquer d'une manière claire et précise aussi bien oralement que par écrit. Les attachés de recherche doivent posséder des talents variés et se montrer capables d'assister les parlementaires aussi largement que possible dans tous les domaines de leur formation professionnelle. À qualifications égales la préférence sera accordée aux candidats capables de s'exprimer oralement et par écrit dans les deux langues officielles.

Le salaire sera en rapport avec l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent adresser un curriculum vitae détaillé avec les noms, adresses, et numéros de téléphone de trois répondants au:

Directeur, de l'Administration et du Personnel  
Bibliothèque du Parlement  
Édifices du Parlement  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 9 octobre 1981.

Les candidats choisis pour une entrevue devront subir une épreuve écrite.

Veuillez indiquer le numéro du concours: 81-R-17.





Scène de «Quatre saisons pour un piano», chorégraphie d'Eddy Toussaint sur une musique de Claude Léveillé.

# Eddy Toussaint relève le défi: deux fins de semaine à la PdA

par Suzanne Asselin

Il n'y a pas de compagnie de la taille de celle d'Eddy Toussaint qui puisse se targuer de se produire deux fins de semaine de suite au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, soit les 24, 25 et 26 septembre ainsi que les 1, 2 et 3 octobre. Sinon, ce serait la faillite à coup sûr.

Pourtant, Eddy Toussaint relèvera le défi même avec un déficit accumulé de \$100.000. Comment ose-t-il réussir ce tour de force, certains diront cette folle aventure? Depuis maintenant sept ans, la compagnie la plus «québécoise» que je connaisse s'est gagnée un public de jeunes fidèles qui n'a cessé de croître malgré le tournant que Toussaint a emprunté, c'est-à-dire en s'orientant graduellement du ballet-jazz vers le ballet contemporain parce que, dit-il, le jazz ne lui connaît plus de défi. Et petit à petit, dit-il, sa compagnie a attiré un public un peu plus âgé avec les ballets comme *Rose Latulipe* et *Prélude*.

Mais encore, la popularité de cette compagnie suffit-elle à remplir 7.200 sièges? Il paraît que oui et Eddy Toussaint, qui ne se cache pas d'être fortement appuyé par plusieurs hommes d'affaires, a tout simplement emboîté le pas aux Grands Ballets dans le domaine de la vente de spectacles. En fait, au moment de mettre sous presse, quatre compagnies ont déjà subventionné la location de la salle pour quatre soirs. «Et si la vente des billets marche fort lors de la première fin de semaine, il n'y a pas de doute qu'il nous sera plus facile d'aller chercher d'autres commanditaires», explique Eddy Toussaint. Tout compte fait, il espère même faire des recettes. «Il en coûte presque aussi cher de se produire dans une salle de moindre importance parce qu'il est plus difficile de trouver des commanditaires.»

Mais aussi faut-il avoir les reins assez solides pour être en mesure d'attirer au moins 5.500 spectateurs, soit des salles remplies à 75%.

Ce qui fait la force de la Compagnie Eddy Toussaint, c'est d'abord son directeur artistique et fondateur, Eddy Toussaint. Il a failli fermer boutique, à quelques reprises, faute de fonds suffisants, mais il est toujours là et plus présent que jamais. Sa force se trouve dans le fait qu'il a su trouver et développer des danseurs d'ici, exploiter des thèmes québécois et collaborer avec des artistes québécois comme les Léveillé, Gagnon et plusieurs autres. Même s'il est venu au Québec assez jeune, soit à l'âge de 12 ans, Eddy Toussaint, qui n'a pas pour autant renié ses origines, a pourtant su percer notre milieu, et nous renvoyer une image de nous-mêmes à travers le médium qu'il a choisi, «la danse avec un grand D», comme il le dit si bien. Et ce qui a fait le succès de la compagnie en dehors de nos frontières et même pas plus loin qu'en Ontario, c'est l'identité particulière de la compagnie. En effet, elle ne ressemble pas beaucoup à d'autres compagnies, qu'elles soient canadiennes ou même d'ailleurs. De plus en plus, les impresarios recherchent les compagnies ayant leur style propre et qui ne sont pas un pâle reflet de leurs concurrents.

Même si Toussaint a créé la plupart des 48 ballets inscrits au répertoire, il a toutefois fait appel à d'autres chorégraphes, comme Oscar Araiz, qui ont bien daigné créer une oeuvre spécialement pour la compagnie. Le dernier en liste est M. Domy Reiter-Soffer qui jouit d'une réputation internationale et qui a perçu cinq fois moins d'argent avec Toussaint

qu'il n'aurait reçu d'une compagnie comme l'American Ballet Theatre. Même s'il ne bénéficie pas encore d'une subvention du Conseil des Arts du Canada, M. Toussaint réussit à survivre avec celle du gouvernement du Québec, sans compter celles de l'entreprise privée et enfin les recettes du guichet qui l'aideront, espère-t-il, à réduire son déficit avant qu'il ne songe à fermer les portes.

Le gala-bénéfice, en mai dernier, lui aura tout de même permis d'aller chercher \$40.000. Mais ce qui semble être son grand souci, c'est le salaire des danseurs qui vient gruger une bonne partie de l'argent dont il dispose pour la compagnie. Et quels salaires! Pas plus de \$10.000 par année, ce qui est bien inférieur à la moyenne salariale et souvent pour des heures de travail bien plus longues. «Ce que j'espère, c'est que le salaire des danseurs soit éventuellement payé par le gouvernement. Ça n'est plus acceptable de payer les danseurs le nombre de semaines nécessaires pour qu'ensuite ils reçoivent l'assurance-chômage le reste de l'année», conclut-il.

Mais les problèmes monétaires n'ont pas empêché M. Toussaint de monter de nouveaux ballets qui seront différents pour les deux programmes, la chorégraphie de M. Soffer excepté.

M. Reiter-Soffer a fait parler de lui dans les grands magazines de la danse tels que *Dance Magazine* et *Dance and Dancers* et surtout à propos de l'un de ses derniers ballets, *Equus* (après la pièce de théâtre et le film). Pour la compagnie, M. Soffer a créé *La Mer*, d'après la musique de Claude Debussy. «Domy a pris au moins quatre mois à décortiquer cette musique avant d'en faire un ballet, dit-

il. J'étais certain que c'était un casse-gueule, mais je sais que Soffer a réussi une oeuvre magistrale.»

Il parle aussi de Paul Lapointe qu'il a ramené à la chorégraphie, lui qui avait abandonné en même temps que la compagnie Nouvelle-Aire pour laquelle il a créé des oeuvres de marque. Pour l'occasion, Lapointe a composé une chorégraphie, paraît-il, très «macho» avec cinq danseurs et une danseuse, Dominique Giraldeau, autrefois d'Entre-Six.

Les autres chorégraphes qui s'ajoutent sont toutes signées Eddy Toussaint qui ne tarit d'ailleurs pas d'éloges

pour ses 16 danseurs, lesquels traversent une passe difficile puisque qu'il y a des tendons d'étirés et autres malchances de la sorte. Mais Toussaint, qui lui-même se remet à peine d'une opération aux yeux (il ne voyait que d'un oeil), espère beaucoup de sa compagnie, qui a acquis beaucoup de maturité depuis sa naissance. Il suffit de penser aux Jean-Marc Lebeau (*L'oiseau de Feu*, de Stravinsky, émission télévisée qui remporta un Prix d'Or et un Emmy Award), Louis Robitaille (qui revient du Festival d'Avignon à titre d'invité dans le rôle principal d'un ballet de Jacques Fabre) et Anik Bissonnette (la pre-

mière danseuse formée complètement chez Toussaint), tous formés par Toussaint. Les ballets de Toussaint sont *Missa Créole*, qui se veut un hommage à son origine haïtienne, *Un simple moment* déjà présenté aux Midis de la Place) qui est un pas de deux, *Variations sur un air connu*, un arrangement de quatre versions d'un opéra de Bizet (version chantée, chacha, mambo et musique «style Steinberg», note Toussaint) et enfin *Quatre saisons pour un piano*, une oeuvre qui faisait partie d'un spectacle global qui a eu lieu lors d'une rencontre des pays francophones.

## L'Institut international de la communication emménage

L'institut international de la communication (IIC) a inauguré cette semaine son nouvel immeuble du Vieux-Montréal (451 rue Saint-Jean, non loin de la Place d'Armes). Présidé par M. Jean Cloutier, l'Institut offre des services d'accueil et d'encadrement de stagiaires en communication, des programmes de formation linguistique et d'intégration socio-culturelle et organisera des colloques, rencontres ou séminaires, à Montréal ou à l'étranger.

responsables, depuis 1972, du programme de formation des communicateurs africains par lequel l'ACDI et l'Université de Montréal coordonnent les stages avec les autorités d'écoles à Yaoundé et à Dakar, au bénéfice de plusieurs pays africains où la langue française sert de langue de communication.

Outre MM. Cloutier et Cardin, l'équipe comprend un secrétaire, M. Michel Frenette, et MM. Constantin Fotinas, Georges Francon, François Marchessou, Babacar Sine, Tom Sloan et Ivan Steenhout. L'équipe permanente de l'Institut est formée, également, d'un régisseur: Birima Gueye, de Jean-Yves Lescop, Christiane Acker, Jean Gobeil et Ruth Bourbonnais.

L'immeuble entièrement rénové abrite un centre de conférence et de formation occupant quatre étages. Les dirigeants espèrent que des groupes ou des personnes d'ici profiteront de stages, tandis que l'IIC continuera à exporter son savoir-faire en «audio-scripto-visuel».

### Rectificatif

M. Claude Godbout est depuis peu président du conseil d'administration de l'Institut québécois du cinéma, et non pas directeur de l'Office du film du Québec, comme nous l'indiquions dans un article paru hier (L'ONF dévoile une nouvelle politique) en page 23.

### T. Capote hospitalisé

NEW YORK (AFP) — L'écrivain américain Truman Capote, 57 ans, a été hospitalisé mardi à New York, à la suite d'un malaise, probablement d'origine cardiaque, a indiqué un porte-parole des services médicaux d'urgence de la ville.

Le porte-parole a précisé que l'état de l'écrivain s'était stabilisé après son hospitalisation, mais qu'il était toujours en observation.

L'auteur de *Diamants sur canapé* (*Breakfast at Tiffany's*) et de *De sang froid* (*In cold blood*) notamment avait déjà été victime d'un malaise cardiaque le mois dernier.

### «Sculptures» de Cardin

PARIS (AP) — Le couturier Pierre Cardin, en collaboration avec la revue Arts, avait convié hier les grands peintres et sculpteurs contemporains vivant à Paris à assister à une rétrospective de ses créations de 1950 à 1980 et à la présentation des «sculptures vivantes», thème de sa collection automne-hiver 1981-1982.

Étaient notamment présents: Jean Carrou, Jean Dewasne, Yvaral, Yves Brayer, Edward MacAvoy, Ljuba, Le Yaouanc, Subira Puig, Guzman et Merkado.

Clôturant le défilé des modèles, Pierre Cardin a déclaré: «J'ai voulu rapprocher peinture, sculpture et mode». La mode a, pendant longtemps, inspiré les peintres, a expliqué le couturier, et par l'image laissée par les peintres, comme ceux du 15ème et du 16ème siècles par exemple, on se fait une idée d'une époque. Certains ont même inspiré toute une génération.

«Les seins, la taille, les hanches, on sait ce que c'est. Il s'agit de plus en plus de s'éloigner du corps et de créer une mode. Il faut que le corps devienne un élément pour supporter une forme qui est différente. C'est la seule façon de s'évader et de créer une mode future dans le temps et qui, dans 20 ou 30 ans, marquera l'époque d'aujourd'hui».

Pierre Cardin projette d'organiser à travers le monde une grande exposition itinérante des oeuvres exécutées par les artistes présents à cette manifestation.

**CINEMA 7 ART**

Du 17 au 20 septembre

**Excalibur**  
version anglaise  
18 h 45

**L'enfant Lumière**  
21 h 45  
version française de Shinning

**\$2.50**  
pour les 2 films

3180 est Bélanger 721-5310

**ÉCHOS**

Pour s'inscrire au Salon des artisans de Saint-Léonard, qui va se tenir en décembre, il faut se soumettre à une sélection prévue pour le 25 septembre. Prière de contacter dès que possible le 321-7630 (poste 263) pour ne pas rater son inscription.

◆ **Exposition**  
Suite de la page 14

posé récemment à Beauport ainsi qu'au Musée d'art moderne de New York et au Chicago Institute, est pour ainsi dire le spécialiste de l'art «invisible» pour les initiés, «invisible» pour le commun des mortels. Un art souvent qualifié de «politique» de par son ambiguïté même. Du moins par certains.

**ADMISSION À PRIX RÉGULIER!**  
GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE — 1981

Toute une époque...

POUR TOUS

ICC présente

**Les Plouffe**

un film de GILLES CARLE et ROGER LEMELIN

avec ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT  
GABRIEL ARCAND • PIERRE CURZI • SERGE DUPRE • ANNE LETOURNEAU  
Une distribution CINE 300

**RIVOLI 1** SAM. DIM. 12.05, 4.05, 8.00, SEM. 8.00 P.M.  
ST-DENS ET BELANGER 277-3125

Compagnie de Danse

**Eddy Toussaint**

NOUVEAU SPECTACLE  
2 programmes différents

jeudi, vendredi et samedi 20h30  
septembre 24-25-26  
octobre 1-2-3  
billets 6\$ 8\$ 10\$ 12\$

Billets en vente

photo Ron Diamond

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9  
Renseignements: 842-2112

**POSSESSION** charcuté et répand le sang, il dissèque et viole l'inconscient.

Manon Guilbert, Journal de Montréal

**POSSESSION, un film excessif, à la limite du tolérable... et d'une réalisation magistralement soutenue.**

Richard Guay, Le Devoir

18 ANS Adultes

ISABELLE ADJANI  
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE  
CANNES 81

**POSSESSION**

4<sup>e</sup> sem.

**desjardins 2** un film de ANDRZEJ ZULAWSKI  
avec ISABELLE ADJANI • SAM NEILL  
BASILAIRE 1 288-3141

**ENTRE LE MARBRE ET LE FER,** POUR TOUS  
**L'AVENTURE CONTEMPORAINE DE LA POLOGNE**

“UN CHEF D'OEUVRE!” — VILLAGE VOICE  
PRIX SPECIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES

**L'HOMME DE MARBRE**  
D'ANDRZEJ WAJDA

**desjardins 4**  
BASILAIRE 1 288-3141  
14.00 - 17.00 - 20.00

TREVOR HOWARD MICK FORD  
POUR TOUS

**PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81**

Alain Tanner est décidément un grand maître du cinéma et Trevor Howard un comédien fascinant et superbe. —COMBAT

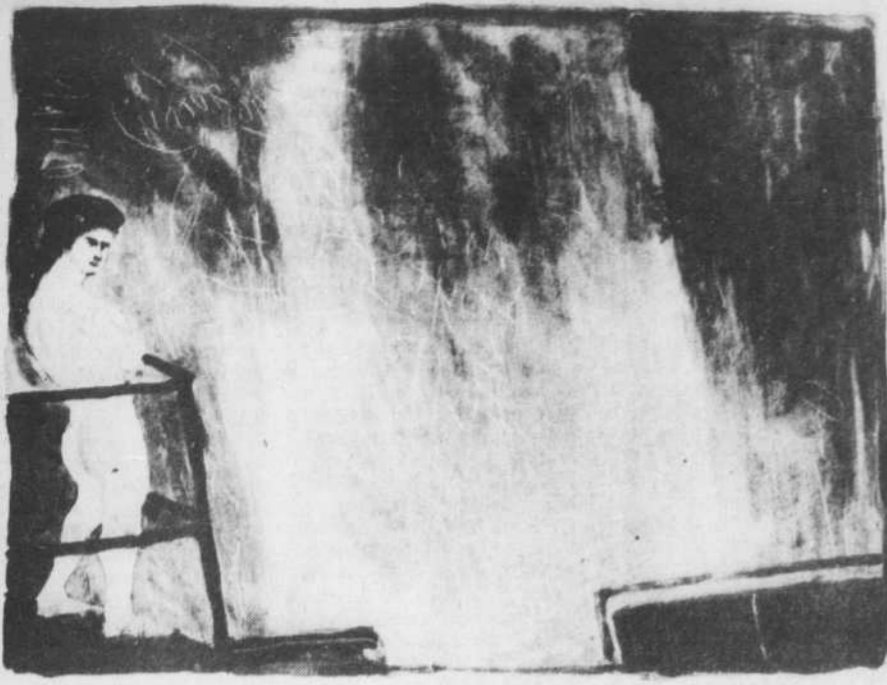
Un film admirable, une étincelante entrée de Tanner le marginal dans la compétition du Festival de Cannes. —PANORAMA

D'une poésie et d'une intelligence confondantes, cette oeuvre nous enchante. —LE FIGARO

Le film de Tanner étonne par sa rigueur, sa simplicité. Il y avait longtemps qu'on avait vu pareille démonstration de pur cinéma. —LA PRESSE

**Les Années Lumière**  
5<sup>e</sup> SEMAINE  
V.F. de Light Years Away

**desjardins 1**  
BASILAIRE 1 288-3141  
12.45 - 14.55 - 17.05 - 19.15 - 21.15



Une lithographie d'Albert Dumouchel: «Le balcon».

## Exposition des gravures érotiques de Dumouchel à la galerie Treize

par René Viau

Gravures érotiques! On pense tout de suite à des curiosités jalousement gardées chez les antiquaires ou à ces estampes japonaises qui faisaient autrefois la joie des dragueurs à court d'inspiration. Un peu à leur façon, Antoine Blanchette, directeur de la galerie Treize, nous propose de venir voir, non pas ses estampes japonaises, mais bien des gravures «érotiques» d'ici: celles d'Albert Dumouchel.

Bien sûr, si ce vocabulaire à quelque chose de quelque peu péjoratif, il ne faut tout de même pas oublier que les plus grands maîtres: Picasso et Courbet, notamment, ont célébré l'érotisme et les exem-

ples dans l'art québécois et dans l'art actuel où il est question des plaisirs de l'amour abondent. C'est le «genre» en tant que tel, considéré isolément qui a quelque chose de suranné. L'inspiration érotique bien sûr, elle, a donné du bon!

Dumouchel, mort en 1971 et parfois surnommé «le père de la gravure» chez nous s'est vivement intéressé à l'érotisme dans sa production et il a placé une partie de celle-ci sous le thème de l'humour et de l'amour. Ce n'est pas la première fois que la galerie Treize rassemble des oeuvres sous un même thème et l'on se souvient du *Coeur à gaz* de Sonia Delaunay. Cette présentation où Eros triomphe est agréable, bien que l'on ne chicanera pas trop sur les multiples sens à donner à l'épithète d'érotique. Le mot dans bien des cas ici doit être pris au sens large. Comme des tas d'autres artistes, Dumouchel dessinait des modèles nus, ce qui, il va sans dire n'est pas automatiquement «érotique».

Mais la déception ne vient pas de là. L'oeuvre toute entière de cet artiste se contente souvent de n'être qu'illustrative et cela est une autre histoire!

Au cours de ses nombreux voyages, Dumouchel s'est longuement documenté sur la thématique d'Adam et d'Eve. Dans de multiples exemples, les deux personnages baignent ici dans une sorte de paradis terrestre sensuel. Ailleurs, on s'en doute, les images du couple reviennent. Il y aura aussi une vaste production de gravures sur bois ayant pour sujet l'acte sexuel s'inspirant de l'univers de la gravure sur bois orientale. D'autres séries de planches sont directement tributaires des images diffusées par des revues pornos suédoises à la fin des années 60 bien

que le traitement n'y a rien à voir. On voit ailleurs tout au long de l'exposition des oeuvres éparpillées tenant d'une façon ou d'une autre d'une sexualité tantôt diffuse, parfois explicite.

On voit aussi comment Albert Dumouchel intégrait la photographie pour documenter certaines planches et comment il pouvait transposer d'une plaque différente à l'autre des mêmes éléments. En conclusion, on peut dire que l'exposition rejoindra les inconditionnels de Dumouchel ainsi que nombre d'amateurs impatientes de voir regrouper cet aspect méconnu de son talent. On peut toutefois questionner le bien-fondé de ce regroupement: cette présentation attirante «pimentée» pour ainsi dire la production vigoureuse d'un artiste qui a exercé une influence considérable de son vivant et dont les oeuvres sont devenues tout de même actuellement une valeur sûre. Jusqu'au 30 septembre.

Jusqu'au 30 septembre également, la galerie Jourdan présente les tableaux et des-

sins récents de Sylvie Guimond, une artiste née en 1955. «Ce qui nous est suggéré, écrit l'artiste de son travail, consiste à mettre en relation le fond/support du tableau et par une certaine illusion, de le transformer en motif de premier plan. Cet élément passif destiné à recevoir la couleur se métamorphose et devient alors élément dynamique par un processus de dévoilement.»

En clair, cela veut aussi dire que Sylvie Guimond épeluche les couches de peinture un peu comme une peau d'orange. Il ne s'agit pas du tout d'incisions, tout cela se fait d'une façon polie et ultra élégante. Son travail est beau. Il y a là-dedans un je-ne-sais-quoi d'indolence léchée et pastelle qui nous fait regretter les tableaux plus emportés avec lesquels elle s'était fait connaître.

Le savait-on, dans le cadre du Marathon international de Montréal, l'artiste français de réputation internationale Daniel Buren a, lui aussi réalisé un marathon? «Anonyme» comme des milliers de coureurs, intitulé *D'un signe à*

l'autre, son travail consistait à placer des flèches sur tout le parcours du marathon. Buren voulait en cela rappeler la signalisation officielle. Ces flèches ont été fabriquées à même un papier rayé, rouge, blanc, rouge, blanc, rouge, blanc... C'est ce «matériau» que Buren utilise dans chacune de ses oeuvres. Oeuvres qui varient selon le contexte où elle sont placées.

Au sujet de cette oeuvre en particulier, Buren dit: «Nous avons une séquence rayée elle-même devenue «signe» reconnaissable pour former un signe réel — une flèche — qu'elle redouble — ou double —, flèche/signe doublant à son tour les signes officiels marquant le parcours du Marathon. D'un signe à l'autre, ce travail a-t-il un sens? Plusieurs?»

Cette oeuvre a été commanditée par la revue *Parachute*. Elle fait partie d'un ensemble de manifestations intitulé *Performance* organisée l'an dernier par la revue. Un livre documentant ces manifestations doit paraître sous peu. Daniel Buren, qui a ex-

Suite à la page 13

## Les luttes indiennes contre l'oppression en Amérique latine

Un récent numéro de *Recherches amérindiennes au Québec* (Volume XI, no 1, 1981) est entièrement consacré aux «luttes indiennes en Amérique latine». Préparé sous la direction de Pierre Beaucage, ce cahier de 90 pages, aux nombreuses cartes et illustrations, fait une large place au mode de vie des groupes d'Indiens de la Mésomérique (les Indiens du Chiapas ou de l'Etat de Michoacan évincés de leurs terres ancestrales par des éleveurs, souvent avec la complicité des autorités); reproduit un témoignage qu'Amnistie Internationale a recueilli sur la répression sauvage au Guatemala; explique le double langage qu'empruntent les «indigénistes» et inventorie certaines pratiques de tissage en train de se perdre (non loin de Puebla) parce que la production

visé non plus à fournir aux besoins des autochtones mais à contenter les riches métis et les touristes.

Les documents cités ou traduits ne sont pas tous récents, certains remontant à 1974, mais ils n'ont pas perdu de leur pertinence, d'autant que P. Beaucage, dans sa présentation, signale qu'après avoir participé à un numéro thématique de la *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* (Vol 3, no 9, 1972), il sentait le besoin de faire le point sur ces groupes d'Indiens que l'on continue à vouloir dépouiller mais qui, depuis, se sont regroupés pour mieux résister à l'acculturation.

On notera l'excellent survol historique de Pierre Beaucage dans «Pratiques politiques et définition de l'Indien» et les articles de Bernard Arcand sur «Indigénisme et autogestion», débat qui touche le Venezuela et mène B. Arcand à suggérer que l'anthropologue s'implique pour mieux instruire l'Indien sur les structures du pouvoir dominant; et de Maria Elisa Montejo, sur la lutte des Indiens du Cauca, en Colombie où la répression prend la forme d'assassinat sélectif de leaders que le pouvoir tente d'amalgamer à la guerrilla du M-19.

Écrits circonstanciels? Ce ne semble pas l'optique dominante des collaborateurs qui tentent de rajouter la grille d'analyse de mythes ayant cours chez les Quechuas et les Aymaras — le temps voit évoluer l'agresseur-étrangleur, identifié tantôt au conquérant espagnol ou, plus récemment, aux «impérialistes». Il s'agit de souligner, si besoin est, que l'Indien n'a jamais interrompu sa lutte «contre l'oppression coloniale et néocoloniale», rêvant d'une revanche, vivant son «messianisme».

L'équipe qui a travaillé à ce numéro thématique a choisi de ne pas tirer de conclusion, les ressemblances avec la pro-

blématique des Indiens du Québec et d'Amérique du Nord allant de soi.


Ce cahier s'alimente aussi aux recherches sur des parties méconnues du vaste savoir des Indiens, notamment en médecine traditionnelle. Diane Bilodeau consacre plusieurs pages à une maladie psychosomatique (le «Susto») dont une guérisseuse et herboriste semble connaître les remèdes — n'éliminant pas une sorte de thérapie de groupe, en même temps qu'une connaissance assez poussée des propriétés de plantes entrant dans notre pharmacopée.

L'anthropologue Daniel R. Gross signe, dans le magazine

*Géo* du mois d'août (no 30) sur les Indiens de l'Amazonie «acculés à des actes de désespoir pour se faire entendre», dans un Brésil où trop de fois on a suscité des espoirs par des promesses rarement tenues à l'endroit des Indiens.

Autre récit fort intéressant touchant la vie d'un Indien Chamula (du Mexique). Dans le no 37 de la série Découverte, chez François Maspéro: Juan Perez Jolote, *Tzotzil*. Ou comment un Indien bien ordinaire a connu les différentes factions lors de la Révolution mexicaine avant de goûter aux responsabilités d'administrateur élu et (momentanément) et...

C. Trudel



**L'ENVIRONNEMENT DOIT ÊTRE PROTÉGÉ!**

13,000 4-H le font.

**POURQUOI PAS TOI?**

Les clubs 4H du Québec

**Donnez généreusement**

Pour redonner la joie de vivre à quelqu'un



**LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE**

Une femme libre... indépendante...

Tout le charme et le mystère de

POUR TOUS

**CATHERINE DENEUVE**





“J'aime l'amour, je lui dois tout: mes bonheurs, mes malheurs...”

**Je vous aime**

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT | GÉRARD PHILIPPE | SERGE GAINSBOURG | ALAIN SOUCHON

un film de **CLAUDE BERRI**

CREMAZIE

ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

Sam. - Dim.: 1.20 - 3.20  
- 5.20 - 7.20 - 9.20.  
Semaine: 7.20 - 9.20

René Malo présente

POUR TOUS

**LE SUCCÈS DE 1981!**  
**3,000,000 de SPECTATEURS**  
ont adoré cette comédie.

**Une réussite totale. Une vraie comédie comme on aimerait en voir plus souvent.** PREMIÈRE

**Une nouvelle tranche de rigolade... On peut aussi s'amuser au cinéma.** CINÉ REVUE

**Filmé vite, joué drôle... Acide et frais.** L'EXPRESS

**Michel Blanc est désarmant de drôlerie et de vulnérabilité tendre.** LE QUOTIDIEN DE PARIS

**L'observation juste et drôle d'un milieu jeune, à l'écart de la compétition sociale.** TÉLÉ 7 JOURS

**Un divertissement magistralement réussi par le réalisateur Patrice Leconte.** LE FIGARO

**VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE**



A L'AFFICHE!

Un film de PATRICE LECONTE

MICHEL BLANC • BERNARD GIRAudeau • THÉRÈSE LIOTARD

Adaptation PATRICE LECONTE et MICHEL BLANC. Dialogues MICHEL BLANC d'après la pièce de LUIS REGO et DIDIER KAMINKA

Musique de **RENAUD** Une production FILMS CHRISTIAN FECHNER

PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35. GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20. SEM. 7.10, 9.20. LAVAL: SAM. DIM. 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15. SEM. 6.45, 9.00. VERSAILLES: SAM. DIM. 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 9.00. SEM. 6.45, 9.00.

LAVAL 2    VERSAILLES 2

CENTRE LAVAL 688-7776    PLACE VERSAILLES 353-7880

Le meilleur choix de musique classique sur FM

**Prélude à la nuit**

Du lundi au vendredi, de 23h00 à minuit

**Les concerts de la Cité**

Dimanche, de 20h00 à 22h00



**RADIO CITÉ**

FM  
**107.3**

La station FM de l'année au Canada

SPORTS

Une erreur d'exécution coûte le match

# Les Expos glissent à 3 1/2 parties de la tête

par Richard Milo

Darrell Porter a réussi un grand chelem contre Steve Rogers après que les Expos eurent commis une erreur d'exécution sur un jeu qui aurait mis fin à la manche, hier soir, et les Cards de St. Louis l'ont emporté 7-4 devant 26,390 personnes, au Stade olympique, pour repousser les Expos à trois matchs et demie de la tête.

Les Cards menaient 1-0, en troisième, et il y avait deux retraits et des coureurs aux deux extrémités, lorsque les Cards ont tenté un double vol. Gary Carter a alors feint de lancer au deuxième but et il a pris Keith Hernandez en souricière, à une dizaine de pieds du troisième but. Mais son tir à Larry Parrish a touché le sol, Hernandez a marqué le deuxième point et Porter a ensuite claqué son quatrième grand chelem en carrière pour porter le compte 6-0.

«Hernandez aurait dû être retiré, a dit Jim Fanning. Les Cards n'auraient pas marqué un seul point, en troisième, et il aurait été plus facile de remonter la pente.»

Fort d'une telle avance, Joaquim Andujar (6-4) a lancé avec encore plus de confiance contre une équipe qu'il bat toujours — sa fiche en carrière contre les Expos est de 9-0 — et il n'a finalement cédé qu'en septième, à la suite d'un circuit en solo de Warren Cromartie, et en huitième, à la suite d'un optionnel de Terry Francona et d'un circuit de deux points d'André Dawson, son 23e de la saison.

Andujar a lancé neuf manches, espaçant huit coups sûrs aux Expos pour ainsi contribuer à la victoire des Cards lors du dernier match de la série de cinq entre les deux équipes. Expos et Cards avaient divisé les deux doubles disputés en deux jours, et il s'agissait hier du match décisif.

«Les Cards ont gagné la série, mais la course au championnat n'est pas finie, a dit Fanning. Qui sait, peut-être serons-nous à une partie de la tête dans quelques jours. Il y a encore plusieurs matchs à disputer.»

Plus précisément, les Expos doivent encore jouer 17 matchs d'ici la fin du calendrier, autant que les Cards. À la différence que les Expos auront l'avantage de jouer 10 matchs à domicile jusqu'au 27 septembre, pendant que les Cards entreprennent aujourd'hui une série à New York avant de se rendre à Chicago. Contrairement aux Expos, les Cards offrent cependant un excellent rendement à l'étranger, leur fiche est de 13-7 et le match d'hier l'aura prouvé de brillante façon.

Darrell Porter, l'ex-receveur des Royals de Kansas City qui a produit cinq points à également poussé un coureur au marbre, en deuxième, grâce à un double au champ droit, après que Dane Iorg eut réussi un simple et

vole le deuxième lorsque Mike Phillips et Rodney Scott ont hésité avant d'aller couvrir le but pour capter le relai de Carter. Et le vol de but, Gene Roof a frappé un roulant qui aurait peut-être valu un double jeu aux Expos.

«Si vous voulez être critique, il est vrai que les six premiers points des Cards ne sont pas véritablement mérités, a dit Fanning. Cependant, Rogers (Steve) n'a pas bien lancé. Il a manqué de précision, même s'il avait de l'étoffe.»

Rogers n'a lancé que trois manches, cédant sa place à un frappeur suppléant à la fin de la troisième. En marquant un point contre lui, en deuxième, les Cards ont mis fin à une série de 18 manches sans point lancées par Rogers, qui n'a pas été diminué, d'après Fanning, par la fêlure d'une côte qui l'a tenu au rancart pendant deux semaines. À son dernier match, contre les Cubs de Chicago, samedi, il avait dû quitter le match en septième manche après avoir ressenti une douleur aux côtes en s'élançant au bâton.

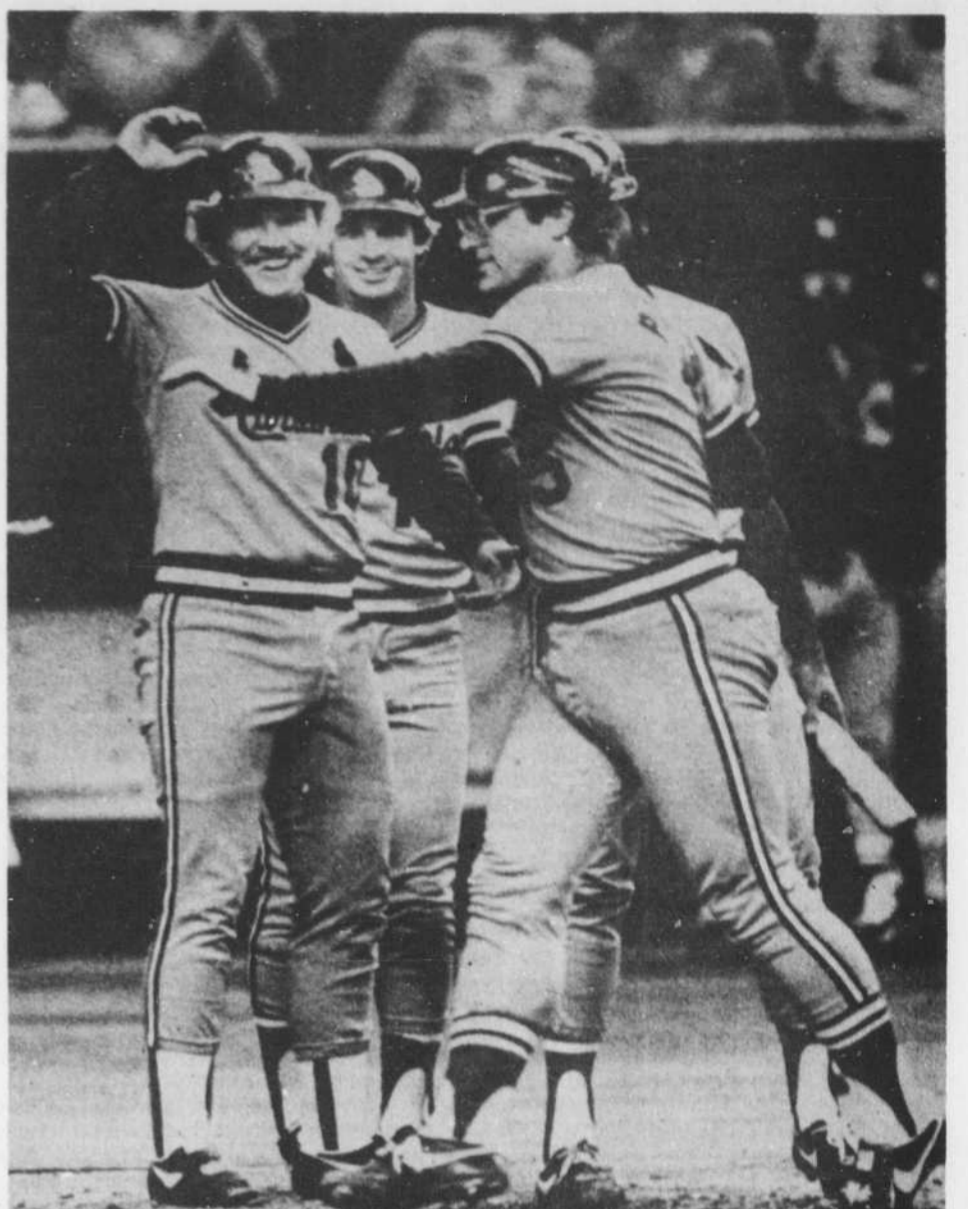
Les partisans des Expos, peu enthousiastes après la troisième, ont hué Rodney Scott et Warren Cromartie, sans oublier Larry Parrish qui plusieurs ont tenu responsable de ne pas avoir saisi le relai de Carter, en troisième. Après le match, Fanning a défendu son troisième but, expliquant qu'il était bien posté pour capter le relai. Porter a tout simplement commis l'erreur de mal lancer, alors que Hernandez se dirigeait vers le marbre.

Carter n'a pas été crédité d'une erreur, le marqueur officiel du match, Mike Spinelli, ayant estimé en voyant la reprise à la télévision que Hernandez se dirigeait vers le marbre, pour tenter un double vol, lorsque Carter a remis à Parrish. Mais il y a bel et bien eu erreur d'exécution et ils au-

ront perdu hier soir par leur faute.

Moralité: ils auront avantage à ne plus commettre de telles erreurs s'ils veulent rejoindre les Cards de St. Louis.

**ÉCHOS...** Les Cubs de Chicago seront au Stade olympique au cours du week-end. Ce soir, Scott Sanderson (8-6) sera opposé à Mike Krukow (6-9). Demain, Bill Lee (3-4) affrontera à Mike Griffin (2-3) et dimanche, Bill Gullickson (4-8) fera face à Doug Bird (4-3)... Après les Cubs, les Expos recevront la visite des Phillies de Philadelphie, des Pirates de Pittsburgh et des Mets de New York avant de terminer la saison à l'étranger. Ils joueront leurs sept derniers matchs à St. Louis, Pittsburgh et New York... Gary Carter sera le conférencier invité, ce midi, au dîner mensuel du Club des amis du baseball, qui aura lieu au restaurant Le toit rouge, rue Sherbrooke.



Le receveur des Cardinals de Saint-Louis Darrell Porter est accueilli au marbre par ses coéquipiers Ken Oberkfell et Dane Iorg et Joaquim Andujar après avoir cogné un grand chelem à la troisième manche hier soir au Stade olympique. Les Cardinals l'ont emporté 7-4. (Photolaser CP)

## SOCCER

### Ligue Nord-Américaine

(La série est égale 1-1)  
New York 4, F. Lauderdale 1  
(New York gagne la série 2-0)

**Samedi**  
New York 4, F. Lauderdale 3  
San Diego 2, Chicago 1

**Mercredi**  
Chicago 2, San Diego 1

## FOOTBALL

### Ligue Canadienne

**Samedi**  
Toronto en C.-Britannique  
Edmonton à Calgary

**Dimanche**  
Ottawa en Saskatchewan  
Winnipeg à Hamilton

### Ligue Nationale

**Lundi**  
Oakland 36, Minnesota 10

**Hier**  
Philadelphie 20, Buffalo 14

### LIGUE CANADIENNE

**Section Est**

	p	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	10	7	2	1	289	207	15
OTTAWA	10	4	6	0	201	273	8
MONTREAL	10	1	9	0	165	343	2
TORONTO	10	10	0	148	296	2	0

**Section Ouest**

	p	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	10	8	1	1	345	202	17
C.-BRITANNIQUE	10	7	3	0	302	234	14
SASKATCHEWAN	10	6	4	0	293	241	12
WINNIPEG	9	6	4	0	245	187	10
CALGARY	9	5	4	0	198	203	10

## BASEBALL

### Ligue Nationale

**Mercredi**  
St-Louis 7-3, Montréal 3-4  
Philadelphie 3-4, New York 1-5  
Houston 5, San Diego 2  
San Francisco 12, Cincinnati 7  
Los Angeles 3, Atlanta 2  
Pittsburgh à Chicago, remis

**Hier**  
St-Louis 7, Montréal 4  
Philadelphie 3, New York 2  
Houston à San Diego  
Atlanta à Los Angeles  
Cincinnati à San Francisco  
Pittsburgh à Chicago, remis

**Aujourd'hui**  
Lanceurs prévus  
Chicago, Bird (4-2) à Montréal,  
Sanderson (8-6) 19 h 35  
St-Louis, Martin (6-3) à New  
York, Lynch (3-3), 20 h 05  
Pittsburgh, Solomon (6-4) à  
Philadelphie, Davis (0-3), 20  
h 05  
Atlanta, McWilliams (0-0) à San  
Diego, Fireovid (0-0), 22 h 05  
Houston, Knepper (8-3) à San  
Francisco, Alexander (8-7),  
22 h 35  
Cincinnati, Pastore (3-7) à Los  
Angeles, Welch (7-5), 22 h 35

**Circuits:** Schmidt, Phi. 26;  
Dawson, Min., 22.

**Points produits:** Foster, Cin., 75; Schmidt, Phi., 72.

**Buts volés:** Raines, Mon., 69;  
Moreno, Pit., 54.

**Lanceurs (8 décisions):** Seaver, Cin., 11-2; Carlton, Phi., 12-4; Valenzuela, LA, 12-4.

### Ligue Américaine

**Mercredi**  
Minnesota 5, Toronto 2  
Boston 2-5, Detroit 4 1-4  
Milwaukee 3, New York 2  
Oakland 2, Texas 1  
Kansas City 3, Californie 1  
Chicago 3, Seattle 1  
Baltimore à Cleveland, remis

**Hier**  
Boston 6, Detroit 1  
Baltimore 6, Cleveland 2

**Aujourd'hui**  
Lanceurs prévus  
New York, Reuschel (3-1) à  
Boston, Tanana (3-9), 19 h 30  
Milwaukee, Vuckovich (12-4) à  
Baltimore, Flanagan (8-5), 19  
h 30  
Californie, Forsch (11-7) à To-  
ronto, Stieb (9-10), 19 h 30  
Detroit, Schatzeder (6-7) à Cle-  
veland, Denny (8-4), 19 h 35  
Oakland, McCarty (11-6) à Chi-  
cago, Trout (8-5), 20 h 30  
Minnesota, Redfern (5-8) à Te-  
xas, Honeycutt (10-4), 20 h  
35  
Kansas City, Jones (4-1) à  
Seattle, Abbott (3-6), 22 h 35

**Les meneurs**  
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Lansford, Bos.	345	115	333
Paciorek, Bos.	346	115	332
Zisk, Sea.	304	101	332
Henderson, Oak.	367	121	330
Hargrove, Cle.	269	88	327
Remy, Bos.	300	97	323
Cooper, Mil.	359	112	312
Oliver, Tex.	374	116	310
Murphy, NY.	310	96	310
Burleson, Cal.	367	113	308
Cirullo, Armas, Oak., 21; Thomas, Mil., 19.			

**Points produits:** Armas, Oak., 65; Oglivie, Mil., 62.

**Buts volés:** Henderson, Oak., 47; Cruz, Sea., 42.

**Lanceurs (8 décisions):** Clear, Bos., 8-1; Torrez, Bos., 8-2.

### Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	ca	cc	pp	bv	moy.
Briggs	7	1	5	0	0	143
Carter	307	74	15	59	1	241
Cromartie	301	86	3	34	1	286
Dawson	329	105	22	56	26	319
Francona	36	12	1	5	1	333
Hostetler	2	0	0	0	0	300
Jackson	2	1	0	0	1	300
Manuel	30	6	2	7	0	200
Mills	18	4	0	0	0	222
Milner	87	16	3	8	0	239
Office	28	5	0	0	0	192
Parrish	286	66	7	28	0	231
Phillips	45	9	0	3	0	200
Raines	313	95	5	37	69	304
Rosner	38	8	1	3	0	211
Scott	287	58	0	23	27	202
Spencer	259	57	2	22	1	220
Wallach	159	37	4	10	0	233
White	92	21	2	10	4	228

### Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	mpm	
Bahnsen	2-1	431	23	541		
Burke	7-7	109	2	45	344	
Engle	0-0	0	2	0	218,000	
Fryman	0-3	37	1	21	216	
Gorman	0-0	8	1	5	217	
Gullickson	4-8	153	0	89	297	
Jackson	0-0	0	2	1	134	
Lee	5-4	64	31	462		
Lee	3-4	69	27	259		
Reardon	2-0	5	26	13	173	
Rogers	10-6	153	1	65	352	
Sanderson	8-6	0	115	0	84	281
Sosa	1-2	3	32	14	445	
Smith	0-0	9	2	83	75	

Aristance: 1.201,859

### LIGUE NATIONALE

**Section Est**

Matches d'hier non compris	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	20	14	588	—
MONTREAL	18	17	514	2 1/2
CHICAGO	16	18	471	4
NEW YORK	16	19	457	4 1/2
PITTSBURGH	15	21	417	6
x-PHILADELPHIE	14	20	412	6

**Section Ouest**

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	23	13	639	—
x-LOS ANGELES	21	15	583	2
SAN FRANCISCO	20	15	571	2 1/2
CINCINNATI	19	16	543	3 1/2
ATLANTA	18	17	514	4 1/2
SAN DIEGO	11	26	297	12 1/2

x-Champions de la mi-saison

### LIGUE AMÉRICAINNE

**Section Est**

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	22	15	595	—
MILWAUKEE	22	16	579	1/2
BOSTON	21	15	583	1/2
BALTIMORE	20	15	571	1
x-NEW YORK	20	16	556	1 1/2
TORONTO	16	17	485	4
CLEVELAND	17	20	459	5

**Section Ouest**

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	21	15	583	—
x-OAKLAND	17	17	500	3
MINNESOTA	18	19	486	3 1/2
TEXAS	15	19	441	5
CHICAGO	15	21	417	6
SEATTLE	15	22	389	7
CALIFORNIA	14	22	353	8

x-Champions de la mi-saison

## Le Canadien perd 4-3 face aux Black Hawks

# Le Forum a impressionné les jeunes recrues

par François Lemenu

Aucun des huit joueurs recrues du Canadien employés par l'entraîneur Bob Berry n'a amélioré ses chances de faire l'équipe à la suite de la défaite de 4-3 encaissée contre les Black Hawks de Chicago, hier soir au Forum devant environ 10,000 spectateurs. Il ne pouvait en être autrement du reste puisqu'il s'agissait du premier match hors-concours du Tricolore après seulement quatre jours d'entraînement.

Pour la majorité de ces joueurs, il s'agissait également d'une première partie dans l'uniforme bleu-blanc-rouge, et au Forum par surcroît.

«Les jeunes joueurs étaient nerveux et tendus au cours des deux premières périodes, a reconnu Berry, qui aurait préféré des débuts plus éclatants à son premier match derrière

le banc du Canadien. Nous avons cependant bien patiné en troisième, mais leur gardien (Warren Skorodenski) a fait la différence.»

Manifestement, Bob Berry n'aime pas perdre, même s'il s'agissait hier d'un simple match auquel huit recrues ont pris part. Il s'est dit déçu à plusieurs reprises du résultat final, un résultat très décevant a-t-il précisé. Berry avait en effet une face de carême et il a rapidement écourté la conversation avec les journalistes. On peut se demander qu'elle sera son attitude quand le Tricolore perdra deux parties de suite. Chose certaine, les joueurs se sentent à la colère passée.

«Je suis sûr que l'un d'eux était capable de faire, a-t-il dit. Nous n'avons pas pratiqué notre jeu de puissance, ni les mises en jeu, et il était inutile d'élaborer de grandes stratégies.»

Gaston Gingras s'est particulièrement signalé à l'attaque avec deux buts réussis à l'aide de son puissant lancer frappé. Doug Risebrough a été l'autre marqueur du Tricolore. Chez les Hawks, Darryl Sutter, avec deux buts, Tony Tanti, le premier choix de Chicago au repêchage ama-

teur, et Peter Marsh ont trouvé le fond du filet.

Rick Wamsley a gardé les buts du Canadien durant les 30 premières minutes, limitant l'adversaire à un seul filet. Sa performance fut certainement plus impressionnante que celle de Richard Sévigny, qui a accusé trois buts, dont deux en l'espace de 22 secondes en fin de troisième période. Sévigny a connu sa part de problèmes à Ste-Agathe, où il a concédé 13 buts à l'entraînement, soit la pire fiche de tous les gardiens. Et hier il n'a guère été plus brillant. Sévigny s'est d'ailleurs changé en un temps record après le match, lui qui prend généralement son temps. Mais comme les choses ne vont pas bien...

Wamsley croit pour sa part avoir des chances de demeurer avec l'équipe, surtout si Berry décide de garder trois gardiens à Montréal. Wamsley

s'est présenté à l'entraînement dans une forme exemplaire, et avec une confiance renouvelée.

«Je suis beaucoup plus confiant que l'an dernier, a-t-il indiqué. J'en suis à mon troisième camp d'entraînement et l'expérience acquise en cinq matchs l'an dernier en uniforme du Canadien me donne beaucoup plus d'assurance. Ces parties m'ont prouvé que je pouvais jouer dans la Ligue nationale.»

On se souviendra que Wamsley avait remplacé à pied levé Denis Herron un soir de décembre au Colisée de Québec, et qu'il avait mérité un match nul de 4-4. En cinq parties, il a conservé une moyenne de 1.90 et obtenu un jeu blanc.

Les yeux des amateurs, qui n'ont guère eu l'occasion de manifester, étaient tournés surtout vers Mark Hunter, le premier choix de l'équipe au repêchage. Hunter s'est assez bien défendu en compagnie de Steve Shutt et Doug Wickenheiser. Mais tous ses jeunes coéquipiers, il était très nerveux.

«C'est quelque chose de jouer au Forum. C'est toute une sensation, a-t-il dit encore émerveillé de se retrouver dans la même chambre utilisée jadis par les Maurice Richard, Doug Harvey, Jean Béliveau et les autres.»

John Chabot, un joueur de centre âgé de 19 ans, avait pour sa part du plomb dans les patins. Mais il a malgré tout récolté deux aides. Chabot retournera néanmoins avec les Olympiques de Hull, où il terminera cette année son apprentissage junior.

Le défenseur Gilbert DeLorme n'était pas à l'aise également et il a largement bénéficié de la présence de Ron Langway à ses côtés. Yvan Joly, Dan Daoust, François James et Ed Small ont joué un match ordinaire, qui peut être mis sur le compte de la nervosité.

Le Canadien disputera son deuxième match hors-concours ce soir à Buffalo. Sévigny et Denis Herron se partageront le travail devant le filet. À la défense, on retrouvera les duos Gingras-Dwight Schofield, Robert Picard-Dave Allison, et Langway-Bill Kitchen. Les trios seront composés de Shutt, Wickenheiser et Napier; Risebrough, Pierre Larouche et Craig Laughlin; Réjean Houle, Pierre Mondou et Chris Nilan et Dave Orleski, Guy Carbonneau et Jeff Mars.

# Les «coupures» sociales

Le nouveau président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, se promène dans le Québec en disant que si les employés du secteur public étaient payés au même salaire que ceux du secteur privé, le gouvernement n'aurait pas à pratiquer de coupures dans les services aux citoyens. L'association des hôpitaux répète à qui veut l'entendre qu'il n'y a plus de gras chez elle où passer le scalpel budgétaire, et que les autorités provinciales devront s'expliquer avec les malades mécontents. Les médecins omnipraticiens viennent de publier une analyse montrant qu'il leur en coûte cher de soigner et que, loin d'être les pachas de la castagnette, ils devront se battre, s'il le faut, pour relever leurs maigres revenus. Enfin, la famille des CLSC nous prévient que, si l'on n'y prend garde, les coupures vont frapper ceux-là mêmes pour lesquels la société québécoise avait choisi de faire un effort particulier.

Et pourtant, en juin dernier, lors du sommet sur les compressions budgétaires, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, ne soulignait-il pas que son budget, cette année, aurait \$457 millions de plus (soit plus de \$4,4 milliards) pour l'administration des réseaux? Dès lors, le simple contribuable ne peut s'empêcher de poser la question: mais à quoi donc servent tous nos ordinateurs et cette belle génération de «gestionnaires» si personne encore n'est capable de dire où sont les gaspillages, quels services sont prioritaires et, en conséquence, quels réaménagements budgétaires s'imposent aux Affaires sociales?

En écoutant toutes ces voix discordantes, le contribuable québécois pourrait croire que le mal qui risque de lui coûter le plus cher, c'est la propagande et tous les intérêts qu'elle masque. Aussi, avant d'endosser des coupures ici ou des augmentations là, devra-t-il d'abord dissiper quelques fausses évidences. Tous les hôpitaux ne font pas de déficits; au contraire, certains respectent leurs budgets, d'autres les crévent lourdement: pourquoi? Tous les Québécois «abusent» pas des soins «gratuits» de l'État; les statistiques de la Régie de l'assurance-maladie révèlent par exemple, chez les patients âgés de 15 à 55 ans, un coût nettement plus élevé et une participation plus forte chez les femmes: pourquoi?

De même, tous les omnipraticiens n'ont pas gagné \$70,000 en 1978 (pour un modeste revenu net de quelque \$50,000); les statistiques de la Régie pour eux et leurs confrères résidents montrent que si 20% d'entre eux gagnaient effectivement cette somme, autant se contenteraient de \$50,000 ou même \$30,000, alors que d'autres disciples d'Esculape touchaient \$100,000 et même \$150,000. Des disparités plus étonnantes encore peuvent être relevées du côté des médecins spécialistes. Avant d'ouvrir plus largement son portefeuille, le contribuable sera pleinement justifié de regarder la facture plus en détails.

En revanche, avant de céder au mouvement des compressions, il faut noter avec la Régie de l'assurance-maladie que les dépenses publiques de santé par habitant ont très peu varié depuis cinq ans par rapport au produit intérieur brut du Québec. Il n'y aurait donc pas eu d'explosion généralisée des coûts, sauf peut-être récemment, mais alors il faut voir où. Certains programmes nouveaux ont bien évidemment nécessité des crédits neufs importants: c'est le cas des soins dentaires pour enfants, mesure qui serait loin toutefois d'avoir touché les jeunes des milieux où les dentistes sont rares; c'est le cas aussi des soins aux personnes âgées, dont le nombre grandit au sein de la population.

Il importe donc de distinguer chaque hausse de coût dans l'enveloppe des Affaires sociales, d'accepter les majorations justifiables et surtout de combattre les dépenses qui prennent une part injustifiée des ressources. Le chef du Trésor mène sa campagne d'austérité sur le dos des syndiqués du secteur public, comme si l'État aurait dû imiter toutes les pratiques salariales du secteur privé, y compris celles qui sont injustes ou discriminatoires. M. Bérubé éclairerait davantage le débat s'il disait précisément quels hôpitaux, quels coûts administratifs, quelles prestations de médicaments, quelles pratiques opératoires dérapent et méritent d'être ramenés à l'ordre.

En tout cas, s'il faut faire face aux syndiqués qui coûtent cher à l'État, que le gouvernement ait le courage d'affronter aussi les médecins, leurs demandes de tarifs et, surtout, leur impact sur le développement des cliniques privées et des départements d'hôpitaux. Certes, il est plus commode de blâmer le monde en général. Les Québécois fument et

boivent trop, ils mangent mal et ne marchent pas assez, ils font, hélas, trop d'accidents d'autos (et le docteur Johnson aurait pu ajouter, quel oubli! le stress du fédéralisme). A brève échéance, les freins modérateurs devraient être plus rentables s'ils sont appliqués aux médecins. Faut-il par exemple vraiment engouffrer autant de millions de dollars dans les médicaments et les examens radiologiques?

Enfin, s'il faut vraiment couper des postes, pourquoi les «administrateurs» devraient-ils toujours être les derniers touchés, comme si par exemple les fauteurs de querelles (une bagatelle de \$10 millions a été dépensée en arbitrages l'an passé) étaient plus importants que les diététiciens ou les aides-familiales?

Pourtant, en soulevant la question de l'accroissement des salaires et avantages sociaux des syndiqués du secteur public, M. Yves Bérubé pose aussi un problème crucial. Les syndicats de l'État gardent la responsabilité de lutter contre les coupures arbitraires et de corriger les échelles salariales de ceux (et celles surtout) qui sont sous-payés. Mais il leur incombe aussi de mesurer sur les services publics encore mal nantis l'impact des moyens de pression et de la ponction budgétaire qu'ils exercent. Pendant qu'un demi-million de Québécois sont «sur le bien-être social», dont plus de 120,000 enfants, en vertu de quelle solidarité sociale faudrait-il «indexer» l'épargne des meilleurs salariés de l'État?

Le mouvement syndical réclame plus de services publics et une plus vigoureuse lutte contre le chômage: sa crédibilité ne tiendra pas le coup si aucun frein n'est mis, grâce à lui, aux gaspillages dans le secteur public, et si aucune politique de priorité budgétaire n'est proposée aux Québécois par le partenaire syndical de l'État-employeur et de ses conflits d'intérêts: on a moins vu que les employés de l'État déterminent, eux aussi, les marges de manœuvre du gouvernement. Bref, à l'heure des compressions budgétaires, les syndicats ne doivent pas seulement mener une lutte défensive contre les coupures injustifiées. Ils doivent aussi savoir où ils veulent aller. Cela s'impose d'autant plus que le gouvernement Lévesque, lui, paraît encore l'ignorer.

Jean-Claude LECLERC

## LETTRES AU DEVOIR

### L'éducation des adultes à Concordia

Le 3 septembre, LE DEVOIR publiait un article de M. Guy Bourgeault, doyen de la Faculté de l'éducation permanente à l'Université de Montréal, dans lequel l'auteur cherche à démontrer qu'il faut secouer l'université et la tirer de ses léthargies «pour contribuer à la dynamique de la vie collective». Il donne un aperçu, fort critique, de la situation actuelle de l'éducation des adultes dans les universités québécoises, sur laquelle il se fonde pour justifier sa position. Les autres universités diront éventuellement si ces commentaires reflètent bien leurs politiques et leurs activités. En tout cas, M. Bourgeault ignore totalement celles de l'Université Concordia, qui est pourtant reconnue comme la pionnière dans l'éducation universitaire des adultes au Québec.

M. Bourgeault affirme notamment que les autres universités ont emboîté le pas à l'Université du Québec en s'ouvrant aux étudiants adultes. Cela est inexact. Nous avons cité dans notre mémoire à la Commission Jean le rapport annuel de 1938 du Collège Sir George Williams, prédécesseur de l'Université Concordia, où il est indiqué déjà que cet établissement a pour principe premier d'encourager l'éducation «conçue comme un processus qui dure toute la vie, comme une recherche qui ne se termine pas à un âge mythique de fin des études».

La grande majorité des programmes de l'Université Concordia s'adresse aux étudiants à temps partiel comme aux étudiants à temps complet, y compris les programmes de 2e et 3e cycles. Pour en faciliter l'accès aux adultes, les cours avancés de 1er cycle et les cours de 2e et 3e cycles se donnent en fin d'après-midi ou en soirée.

On n'est pas tout. Les contrats des professeurs à temps complet stipulent qu'ils doivent enseigner le soir, et non pas seulement le jour. De même, les diplômés ne démarquent pas les étudiants à temps complet des étudiants à temps partiel. En effet, une grande partie de notre clientèle change de catégorie en cours d'études. À l'Université Concordia, l'expérience prouve que la plupart des étudiants adultes cherchent surtout à obtenir le même diplôme que les étudiants qui suivent la route «traditionnelle», du moins au sens de l'université en général puisque notre tradition à nous est précisément l'éducation des adultes.

Pour présenter une juste image de l'éducation des adultes au Québec, M. Bourgeault aurait à tout le moins dû faire mention de l'expérience et des politiques de l'Université Concordia.

Michael SHELDON  
Adjoint au recteur,  
Université Concordia  
Montréal, 8 septembre

### L'œcuménisme à l'école

Je pense que dans l'intention de plusieurs la formule de l'école pluraliste, comme tentative de solution à la question scolaire manifeste l'aspiration très chrétienne et très généreuse d'un certain œcuménisme, et vise le retour à l'unité de notre communauté québécoise de plus en plus menacée par des divisions d'ordre ethnique, linguistique et religieuses.

L'Église catholique romaine n'a rien contre l'œcuménisme; elle le favorise au contraire: ce qui ne signifie pas qu'elle approuve et bénit nécessairement toute initiative prise dans cette direction. Après des débuts remarquables, en effet, le mouvement œcuménique a dû lui aussi traverser sa propre crise. Crise d'enthousiasme et aussi de facilité, qui a éloigné ceux même qui avaient commencé ce travail et déployé alors toute la patience et l'esprit de foi qui s'imposaient et qui auraient dû demeurer.

Quand l'œcuménisme ne porte que sur des réaménagements de surface, il tourne en rond et mène à des confusions qui conduisent à des déceptions. J'ai entendu, sous ce rapport (pour ne rien dire de plus mais illustrer rapidement la situation), un luthérien me confesser qu'il en avait parfois mal partout d'entendre des théologiens catholiques romains, sous prétexte d'œcuménisme, mettre en doute leur propre foi en la présence réelle et même en l'infaillibilité du Pape: «Comme si nous ne savions pas très bien que, ce faisant, ils étaient en désaccord avec leur propre Église et ne représentaient plus rien du tout.» Un retour à l'amitié et à la confiance mutuelle ne saurait se fonder sur un accro à la vérité des faits.

Ce qu'attendaient les fondateurs du mouvement œcuménique, ce n'était pas la création d'une Église «nouvelle», de laquelle seraient abolies toutes les croyances qui «font difficulté» entre confessions. Laissons aux gnostiques cette fantaisie de proposer aux hommes une forme de religion supérieure dans laquelle ils puissent se rencontrer tous dans une parfaite harmonie universelle: ils oublient que, par la même, ils ajoutent une religion de plus aux anciennes et multiplient les dissensions au lieu de les abolir. On ne fera pas l'unité des théologiens des mathématiques en concédant que deux et deux puissent faire, à volonté, trois, quatre ou cinq, pour ne déplaître à personne. Ce qui est visé, entre chrétiens, c'est l'unique et vraie Église, fondée par Jésus-Christ, comme seul médiateur entre Dieu et les hommes. Les intuitions personnelles ont peu à faire en cette question, mais seulement l'acceptation du donné révélé et de la tradition chrétienne authentique.

Le véritable œcuménisme, pour cette raison, commence par un ressourcement de chaque croyant dans ses propres convictions religieuses. Ce n'est pas dans l'abdication de son credo qu'on procède rapidement en cette matière, mais au contraire par un approfondissement de ce credo et un engagement plus total dans les vies et la pratique de son Église. J'ai assisté à une ou deux réunions œcuméniques dans lesquelles luthériens, anglicans et catholiques s'interrogeaient sur ce qu'était, pour chacun, la Sainte Cène ou le Sacrifice eucharistique; j'en ai gardé un souvenir impérissable. Là était la voie possible d'une rencontre dans et à travers le Christ, en dehors de toute polémique ou de toute volonté première d'une réconciliation à tout prix. La vérité d'abord cherchée dans une intelligence profonde de la Parole; ensuite l'action du Christ dans l'âme d'un chacun préparant un avenir dont la Providence seule a le secret. L'amour de la vérité absolue rapproche, de lui-même, ceux qui cherchent la vérité; et l'amour de l'amour, ceux qui cherchent l'amour.

Voilà également, pour en venir à mon sujet, pourquoi j'estime que l'école ne peut

servir les fins d'un quelconque œcuménisme digne de ce nom et efficace, que si elle favorise d'abord et en premier lieu le parfait épanouissement confessionnel. Ce n'est pas un mélange d'anglicanisme, de catholicisme libéral ou d'accession à l'unité religieuse, qui favorisera l'accession à l'unité religieuse. Au contraire, de là ne pourrait naître, au mieux, qu'une religion de plus, la grande religion universelle que la franc-maçonnerie, pendant deux siècles, a rêvé de donner à l'Occident à la place d'un christianisme divisé.

Telle est la raison profonde pour laquelle je préfère, personnellement, «au pluralisme» scolaire entendu en un certain sens, un système qui favorise à la limite, au contraire, le «confessionnalisme» scolaire. Pourquoi n'y a-t-il pas d'écoles publiques (non privées) pour juifs, orthodoxes et autres dans notre province? La Cour suprême du Canada (affaire Hirsch) a prouvé que la province a le droit et le pouvoir de reconnaître de telles institutions. De plus, dans de telles écoles, chaque confession pourra donner à sa foi toute la dimension religieuse et même humaniste qui lui convient. Par là, sa quête même de l'Absolu étant poussée plus loin, elle fera un pas plus rapide vers cette Vérité unique qui est Dieu: en lui seulement tous les hommes peuvent retrouver leur unité perdue, qu'aucune idéologie purement humaine ne saurait constituer autrement que par la force et par le mensonge.

Edmond ROBILLARD o.p.  
Montréal, 11 septembre

### Que fait Nordair du bilinguisme?

Au matin du samedi 22 août 1981, je partais pour la journée en voyage organisé visiter la centrale hydro-électrique LG 2 à la Baie-James.

L'excursion en elle-même, à l'exception des commentaires d'une guide (dont l'accent me dépassait totalement) fut tout de même enrichissante. La guide était de Paris mais nous autres, on est de par ici.

Je serais retournée chez moi satisfaite si à bord de l'avion de retour de la compagnie d'aviation Nordair Baie-James-Montréal de 20 heures, je n'avais pas eu la détestable surprise de me faire servir uniquement en anglais. Les trois hôtes étaient de langue difficilement compréhensible. Je me suis même fait demander par l'une d'elle: «Do you speak English?» Comment s'expliquer qu'une compagnie d'aviation desservant presque uniquement le Québec et les Québécois ait l'insouciance non seulement de nous faire insulter mais de mettre en sécurité en danger? Car, admettant un incident, la communication des informations de secours aurait été difficile entre les hôtes anglophones et les passagers uniquement francophones.

Mais le pire, ce fut de voir mes compatriotes, qui ne voudraient surtout pas contrarier notre «minorité majoritaire», accepter de bonne grâce la situation et se fendre en quatre pour essayer de se faire comprendre en anglais. Si j'étais méchante, je dirais que c'est une réaction à laquelle nous assistons malheureusement trop souvent. Avec impuissance.

France GAUVIN  
Montréal, 25 août

### Mutation nécessaire à Hydro-Québec

Les hautes instances du Parti québécois viennent de se convertir au rêve en couleur de Robert Bourassa. Alors que les taux d'intérêt commandent la plus grande prudence on est prêt à se lancer à corps perdu dans une aventure qui pourrait compromettre notre autonomie et susciter l'animosité des autres provinces.

Ce ne sont pas les Américains qui paieront les intérêts de nos emprunts, ou alors s'ils le faisaient, ce ne pourrait être qu'en exigeant une réduction équivalente du prix de vente de l'électricité.

Plutôt que de nommer à la présidence un homme qui, en plus d'être capable et expérimenté, a le courage d'exprimer ses convictions, nommément Joseph Villeneuve, l'actuel vice-président, la rumeur veut qu'on préfère la souplesse et l'ignorance des dossiers.

Déjà, au point de vue administratif, l'Hydro-Québec aurait besoin d'une profonde mutation. Qu'arrivera-t-il si, au point de vue technique, on fait fi des mises en garde des ingénieurs?

Léonard DUBE  
péquistes  
Montréal, 10 septembre

### Que Guy Maufette nous revienne

(Lettre adressée à M. Michel Roy)

Votre billet du mardi 8 septembre Allô, tu m'entends en commentaire de l'émission de Guy Maufette à Radio-Canada reflète sûrement l'opinion de très nombreux et fidèles auditeurs lorsque en finale vous lui dites: «Maintenant qu'on t'a bien écouté, ne disparais plus! Tu m'entends?»

Sur deux courtes colonnes, vous avez su ramasser ce qu'il fut si magnifiquement pendant ces quarante ans et qu'il n'a pas cessé d'être.

Ainsi, nous formulons le vœu que très bientôt on nous ramène ce «bel oiseau» du Cabaret du soir qui penche pour notre enchantement.

À grands coups d'ailes poétiques, qu'il nous emporte en joyeuses farandoles à travers le temps et l'espace.

Merci à vous Monsieur Roy d'avoir fait écho si chaleureusement au sentiment de joie que nous avons éprouvé à la lecture de ce témoignage que nous aurions voulu rendre nous-mêmes.

Gabrielle D. CRÉPEAU  
Sainte-Foy, 10 septembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois: \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).



## La colère de Chicoutimi

La population des régions limitrophes du lac Saint-Jean et du Saguenay est furieuse. Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a préféré le collège de Saint-Jean à celui de Chicoutimi pour l'implantation d'un programme d'études en contrôle aérien.

L'édition de mercredi du journal «Le Quotidien» ne laissait planer aucun doute sur l'humeur des élites locales y compris des élites péquistes. «L'écœurement du siècle», affirmait le député de Dubuc. «Ceux qui ont pris la décision devront la justifier», disait de son côté Marc-André Bédard. «Bizarre et quasi inexplicable», prétendait le cégép de Chicoutimi. «Laurin poignarde son collègue Bédard», titrait l'éditorialiste Bertrand Tremblay du «Quotidien». Pour ce dernier, l'explication était

simple: «Le ministre Camille Laurin considère la région acadienne; il s'applique donc maintenant à la dépouiller pour mieux amadouer les secteurs plus fédéralistes».

Le milieu concerné a en effet une excellente raison d'être en colère: il voit s'échapper une autre occasion de développement régional au profit de la région métropolitaine déjà forte. Surtout, cette décision leur paraît contredire les principes généraux du Parti québécois.

Cette colère se comprend aisément. Il existe toujours les meilleures raisons du monde de favoriser la région métropolitaine dans à peu près tous les domaines: les communications y sont plus faciles, les services de toutes natures existent en grand nombre, le transport est bien orga-

nisé, l'Ontario et les États-Unis sont proches, les équipements culturels sont à la portée. On pourrait continuer ainsi indéfiniment et conclure à tout coup que l'ensemble de ces facteurs devraient normalement favoriser l'implantation d'à peu près n'importe quoi dans la grande région métropolitaine. Mais, grâce au ciel, le Québec ne se réduit pas à la région métropolitaine.

Or un choix de société s'impose: le développement harmonieux du territoire et le bien-être de la population qui l'habite, exigent la déconcentration des équipements, à commencer par ceux dont l'État possède la maîtrise. Les coûts économiques et sociaux réels de cette décentralisation ne sauraient non plus être évalués à court terme.

De même l'État, au nom même de sa mission, doit normalement se faire l'arbitre des intérêts légitimes mais, dans la pratique, inégaux et contradictoires entre les individus, les groupes, voire les régions. Nous n'aurons pas la naïveté de croire qu'il s'acquiesce toujours de ce devoir. Ceux qui forment cet État ont aussi leurs intérêts légitimes.

Le ministre de l'Éducation, comme le gouvernement auquel il appartient, partage sans doute ces mêmes convictions. Mais c'est dans les décisions concrètes qu'on peut mieux sonder la profondeur de celles-ci.

C'est ainsi qu'à propos du programme en contrôle aérien, M. Laurin expliquait mercredi que, parmi les critères de choix du site, certains avaient effectivement trait à la politique québécoise du développement régional.

Le comité d'étude qu'il avait mandaté pour étudier la question a, quant à lui, distingué entre les critères «impératifs, surtout spécifiques et techniques» et les critères «sou-

haitables de caractère plus général et global».

Ce comité a donc rangé parmi les «critères souhaitables» le développement régional: point de vue défendable, mais, en réalité, assimilable à une décision politique. Or M. Laurin a évalué sans plus le jugement de son comité d'étude. «L'évaluation des retombées du choix d'un site en termes de développement régional constitue certes un facteur important, disait-il mercredi, facteur qui a d'ailleurs été dûment considéré. Mais la force de cet argument ne pouvait pas peser d'un poids aussi lourd que les considérations pédagogiques et techniques, directement et essentiellement reliées à la qualité de la formation».

Ce raisonnement, apparemment sans faille, reste superficiel et sert à justifier n'importe quoi. En réalité, le discours sur les considérations pédagogiques et techniques est étroitement lié aux intérêts économiques des premiers concernés, c'est-à-dire les contrôleurs appelés à devenir professeurs. «C'est à Montréal, à quelques milles de Saint-Jean, que travaillent presque tous nos contrôleurs qualifiés pour le contrôle aux instruments, disait aussi M. Laurin. Déjà trop peu nombreux, bien rémunérés, surtout pour le temps supplémentaire que beaucoup doivent accomplir, il serait difficile et coûteux de les attirer en nombre suffisant, loin de leur lieu assigné de travail».

On ne peut mettre en doute la sincérité du ministre ni les efforts réels qu'il a faits pour prendre une décision éclairée et motivée. Toutefois on ne peut s'empêcher de déplorer une fois de plus qu'il n'ait pas été possible de sortir de cette logique en vertu de laquelle Montréal, parce que développée, doit continuer de se développer au détriment des autres.

Jean-Pierre PROULX

## BIBLIOTHÈQUE

### Un horaire familial

Télé-Métropole a bâti cette année son horaire de début de soirée en tenant compte des enfants qui fréquentent l'école primaire. Ainsi, les émissions dont tous les enfants de cet âge raffolent comme «La petite maison dans la prairie» ou «Chips», deux séries très populaires, commencent à 18 h 30, juste après le souper, pour se terminer à 19 h 30. Les enfants ont enfin, le temps, avant de passer au lit, de se ramasser calmement, de faire leur toilette,

lire un peu, écouter l'histoire, causer avec papa ou maman.

Je ne saurais dire si Télé-Métropole a fait exprès pour aménager cet horaire vraiment familial. Quoiqu'il en soit, le résultat est extrêmement heureux. Plaise au ciel que les choses se passent ainsi longtemps du moins tant que ma petite dernière ne sera pas au secondaire... Elle commence en maternelle.

Jean-Pierre PROULX

# Les trois questions auxquelles doit répondre la Cour suprême

par  
Robert Décary

À quelques semaines (peut-être!) du jugement qui pourrait bien être le jugement dernier pour certains de nos hommes politiques, il sera utile de rafraîchir nos mémoires ankylosées par un long été et de rappeler, brièvement, quelles sont ces questions auxquelles la Cour suprême du Canada est appelée à répondre dans «la» cause...

Dans le cas du Manitoba et de Terre-Neuve, les trois questions soumises étaient les suivantes (nous faisons abstraction d'une quatrième question, propre à Terre-Neuve, qui n'a pas tellement de conséquences): 1) les amendements recherchés par le projet Trudeau affectent-ils des pouvoirs des provinces ou les relations fédérales-provinciales? 2) existe-t-il une convention constitutionnelle en vertu de laquelle le Parlement fédéral ne demandera pas au Parlement britannique d'apporter à la Constitution du Canada des amendements affectant les pouvoirs des provinces sans d'abord obtenir le consentement de ces dernières? 3) le consentement des provinces est-il constitutionnellement nécessaire à un amendement de la Constitution qui affecte leurs pouvoirs ou qui affecte les relations fédérales-provinciales?

Dans le cas du Québec, une première question correspond, grosso modo, à la première question des autres provinces, tandis qu'une seconde question demande à la Cour si la Constitution canadienne habilitée «par statut, convention ou autrement» le Parlement canadien à faire modifier la Constitution canadienne «sans l'assentiment des provinces et malgré l'objection de plusieurs d'entre elles» de façon à porter atteinte à l'autorité législative ou au statut ou rôle des provinces.

Le gouvernement fédéral ayant reconnu, en Cour suprême, qu'il y avait lieu de répondre «oui» à la première question, il devient inutile de nous y intéresser davantage. Quant aux autres questions, réduites à leur plus simple expression, elles se trouvent à demander à la Cour, dans le cas de Terre-Neuve et du Manitoba, si, de par une convention ou de par la constitution elle-même, le fédéral doit obtenir le consentement des provinces, et, dans le

cas du Québec, si la constitution, par statut, convention ou autrement, permet au fédéral d'agir sans l'assentiment des provinces et malgré l'objection de plusieurs d'entre elles.

On note, au départ, qu'aucune des questions n'ouvre directement la porte à une division, par la Cour, du projet Trudeau en ses trois composantes, soit le rattachement, la Charte et la formule d'amendement. Lors des plaidoiries, seule la Saskatchewan, et encore bien timidement, a soutenu que les questions permettraient à la Cour de juger différemment selon qu'il s'agissait de l'un ou l'autre de ces volets. Vu l'intérêt manifesté par certains des magistrats à l'égard de cette possibilité, il n'est pas impossible de penser, la Cour étant suprême dans tous les sens du mot, qu'elle s'éloigne de sa réticence habituelle à élargir les termes d'un Renvoi et qu'elle prenne l'initiative de scinder le Projet. Mais il est certain que les provinces ont commis une erreur stratégique en n'ouvrant pas d'elles-mêmes toute grande cette porte dans la formulation de leurs questions, ce qui aurait permis à la Cour, en toute quiétude, de donner une réponse variant d'un volet à l'autre. Les provinces se seraient ainsi assurées, selon toute vraisemblance, d'une condamnation majoritaire de cette partie du Projet qui vise l'enchaînement, par Londres, d'une Charte des droits dans la constitution canadienne.

On note, ensuite, que la seconde question québécoise est rédigée avec beaucoup plus de finesse que les secondes et troisièmes questions de Terre-Neuve et du Manitoba et pourrait exiger une réponse distincte, et différente, ce qui déjouerait les prévisions des parieurs. Le Québec parle de «statut», de «convention» et d'«autrement», cet «autrement» pouvant, par exemple, viser des notions aussi vagues, mais pourtant inhérentes au fédéralisme, que celles du «pacte» de



Les neuf juges du plus haut tribunal du pays, photographiés l'an dernier à Ottawa.

(Photolaser CP)

1867, des principes du fédéralisme ou de l'esprit fédératif. Alors que les questions de Terre-Neuve et du Manitoba permettaient, en principe, à la Cour de se limiter à des aspects plus légalistes, soit la constitution et les conventions, celle de Québec ne permet pas à la Cour de se dérober facilement à l'obligation de définir dans quelle mesure l'esprit et le but du fédé-

lisme permettent à Ottawa d'agir unilatéralement.

De même, le Québec parle d'assentiment des provinces et d'objections de plusieurs d'entre elles, tandis que Terre-Neuve et le Manitoba ne parlent que d'«agrément des provinces». Ces questions ne disent pas si l'assentiment requis est celui de toutes les provinces ou d'une majorité d'entre elles et, dans ce dernier cas, ce que constituerait cette majorité. La Saskatchewan a soutenu qu'il s'agissait simplement d'une majorité substantielle que la Cour n'avait pas à définir, mais il était évident, lors de l'audition, que la Cour n'était pas intéressée à faire le calcul à la place des provinces. Il res-

sort par ailleurs de la question québécoise, qui parle d'objection de plusieurs des provinces mais d'assentiment «des provinces», que Québec avait en tête l'assentiment de toutes les provinces. Il faudra donc s'attendre à ce que la Cour, sur ce point précis, interprète les questions comme exigeant le consentement unanime des provinces. Par contre, la formulation québécoise apporte un élément nouveau, et majeur, quand elle demande à la Cour de décider, même dans l'hypothèse où Ottawa avait le droit d'agir sans obtenir l'assentiment des provinces, si Ottawa pourrait agir en dépit de l'objection de plusieurs d'entre elles (ce qui ne signifie pas nécessairement l'objection

d'une majorité). La nuance est de taille et sera sûrement relevée par la Cour: c'est une chose, en effet, que d'agir sans l'assentiment de quelqu'un, c'est autre chose que d'agir contre sa volonté clairement exprimée.

Enfin, le Québec aborde la dimension du «statut ou rôle des législatures ou gouvernements provinciaux au sein de la fédération canadienne», ce qui dépasse largement le cadre strictement juridique et invite, sinon oblige la Cour à se pencher sur les fondements mêmes du fédéralisme canadien ou à dire que cette question ne relève pas de sa compétence.

Ainsi, la seule analyse de la formulation des questions soumises amène à conclure que le jugement pourrait être des plus complexes, pour peu que la Cour veuille ou se sente contrainte à aller au fond des choses, et ce, qu'il y ait ou non unanimité. À cet égard, cependant, il ne faudrait plus égarer, avec un recul de quatre mois, l'hypothèse que le jugement soit unanime, c'est-à-dire que les juges, (donnant aux politiciens l'exemple...), dans l'intérêt de l'institution qu'est la Cour suprême et dans l'intérêt de la stabilité juridique et politique du pays (si les juges du plus haut tribunal du pays ne s'entendent pas, entre eux, sur la nature et les effets du fédéralisme canadien, qui donc pourra s'entendre et dans quel genre de pays vivons-nous?), en seraient arrivés à un compromis, concédant, par exemple, au gouvernement fédéral le droit d'agir seul par les termes du Statut de Westminster, mais reconnaissant que, ce faisant, le gouvernement fédéral viole une convention constitutionnelle ou l'esprit fédératif ou le pacte de 1867.

Ainsi, tout en concluant que le geste unilatéral échappe à la compétence des tribunaux, la Cour compromettrait de façon définitive la légitimité du geste posé, relancerait la balle dans l'arène politique et, si Ottawa persistait à aller de l'avant, donnerait à Londres, qui a toujours déclaré devoir agir selon la loi et selon les précédents, de solides raisons de dire non à Ottawa.

Si unanimité il devait y avoir, elle ne pourrait vraiment se situer que dans cette perspective, tant il est peu probable que tous les juges acceptent de se ranger carrément tout d'un côté ou tout de l'autre, tant il est peu probable, en d'autres mots, que chacun des neuf juges, accepte de se rallier à l'idée que le projet Trudeau est à la fois légal et légitime, ou à la fois illégal et illégitime.

## Le Conseil de presse et le droit à l'information

Le Conseil de presse du Québec, dont la 8e assemblée annuelle s'est tenue hier à Québec, a rendu public un document dans lequel sont précisées les conditions entourant l'exercice du droit du public à l'information. Publié dans une petite plaquette sous la responsabilité du Conseil, ce texte a fait l'objet d'un consensus bien que subsistent des divergences. LE DEVOIR croit nécessaire de le reproduire intégralement.

ON invoque à tout propos la notion de droit du public à l'information. Tantôt, c'est pour réclamer de l'État plus de transparence. Tantôt, pour dénoncer la concentration de la presse. Tantôt, pour exiger que cessent les grèves dans les médias. Tantôt, pour justifier la présence des journalistes dans une assemblée qui se voulait discrète. Et on pourrait continuer longtemps cette énumération.

Ce droit a-t-il, dans les faits, autant de portée qu'on veut le prétendre? Prend-il autant de sens différents que le veulent les préoccupations de chacun? Est-il vrai en toutes circonstances, en assurer le respect? A-t-il une prépondérance sur les autres droits? Comment en concilier les exigences avec celles des autres droits? Quelles en sont les conditions d'existence? Quelle en est la portée? Quelles sont les responsabilités de chacun vis-à-vis ce droit?

À toutes ces questions, le Conseil de presse veut apporter des éléments de réponse de nature à préciser les conditions qui permettent l'exercice, favorisent le développement d'un droit qui appartient, avant tout, au public.

La notion de droit du public à l'information est relativement nouvelle et en

constante mutation. Elle repose sur l'idée que se fait une société du rôle de la presse et des objectifs qu'elle lui assigne de même que sur la valeur et l'importance qu'elle accorde à l'information. Comme équilibre ou extension de la notion de la liberté de la presse, la notion de droit du public à l'information vient préciser à la fois les obligations et les responsabilités de ceux qui y ont comme fonction première d'informer et les conditions d'existence d'une information libre dans une société démocratique. Cette notion touche à la fois le droit d'informer et celui d'être informé.

Le droit d'informer est le droit de transmettre des informations. Ce droit se situe dans le prolongement du droit de parole et du droit à la libre expression; droits individuels qui sont devenus des droits collectifs au moment où les sociétés ont commencé à s'informer par la voie des moyens de communication de masse. Le droit d'être informé, c'est le droit de recevoir, sans entrave, ces mêmes informations qui sont nécessaires à l'existence et au maintien de la vie démocratique.

Bien que tous, gouvernements, institutions, groupements, individus, partagent une certaine responsabilité vis-à-vis de l'existence et de la préservation de ce droit, ce sont les médias et les professionnels de l'information qui, de par leur fonction première d'informer, en assurent le plus large part. Ces derniers doivent donc, non seulement avoir des moyens d'informer qui répondent aux plus hautes normes possibles de qualité et d'excellence, mais faire preuve d'un constant souci d'intégrité, d'équilibre, de justice, de rigueur et d'authenticité, dans le plein respect des personnes et des événements et du public.

Le droit du public à l'information se manifeste surtout dans l'information véhiculée par les médias et les professionnels de l'information. Il s'agit donc essentiellement d'une information d'intérêt public et qui doit être transmise uniquement en fonction de cet intérêt puis- qu'elle constitue l'ensemble des connais-

sances que le public est en droit d'attendre des médias et dont il a besoin pour vivre en société démocratique.

Il s'agit, bien sûr, d'une information qui a subi un traitement journalistique suivant divers modes qu'on appelle genres journalistiques, tels une nouvelle, un commentaire, un éditorial, une chronique, une analyse. Il importe que ces genres soient correctement identifiables afin d'éviter toute confusion sur la nature de l'information transmise.

Cette information fait aussi nécessairement l'objet de choix et, ces choix, les organes d'information doivent pouvoir les faire en toute indépendance et demeurer libres de toutes autres contraintes que celles que leur impose leur fonction d'informer.

### Le droit du public à l'information

Il n'y a, en fait, de droit à l'information que pour le public. Sans le lecteur, sans l'auditeur, sans le téléspectateur, la raison d'être de l'information n'existe tout simplement pas. Celui qui assume la fonction d'informer doit prendre cet axiome comme une règle absolue de conduite. Cette règle est le fondement même de l'éthique de l'information et aucun informateur ne peut l'ignorer ou la transgresser sans porter atteinte à l'authenticité et à l'intégrité de l'information.

Si le droit du public à l'information est lié à la façon dont les médias s'acquittent de leur fonction d'informer, il l'est aussi, et non moins, à la façon dont le public en exige lui-même le respect. Le public, au premier chef, doit être vigilant. En effet, plus l'opinion publique sera exigeante pour ses médias, plus elle fera montre d'esprit critique vis-à-vis de l'information qu'ils lui transmettent, plus ces derniers devront se dépasser pour lui offrir la meilleure information possible.

Le public a droit à une information factuelle, complète, rigoureuse, qui lui permette de porter des jugements éclairés sur la société qui l'entoure. Il ne doit pas craindre de rappeler à l'ordre, en leur faisant part de ses critiques et de ses récriminations, les médias qui ne satisfont pas à cette condition et, d'exiger des organes d'information la mise en application, dans les plus brefs délais, de son droit de réplique. Ce droit doit être de pratique courante dans les organes d'information. Il ne doit pas se limiter aux seules matières de libelle et de diffamation déjà prévues dans la législation québécoise. Enfin, le public ne doit pas craindre de porter plainte auprès d'un organisme comme le Conseil de presse du Québec dont l'objectif premier est justement de protéger son droit à l'information.

Suite à la page 18

**Méfiez-vous**

L'électricité cherche à rejoindre le sol par le plus court chemin.

### COURS DE LECTURE RAPIDE

Automne — 8 semaines — choix  
1 soir/sem. Près des universités  
PRIX ÉTUDIANTS  
Garantie — Certificat  
Efficacité

Centre de lecture rapide  
Permis out. pers. MEO 389 925

Montréal: 681-4545  
Québec: 872-8427

composez sans frais 1-800-463-4391

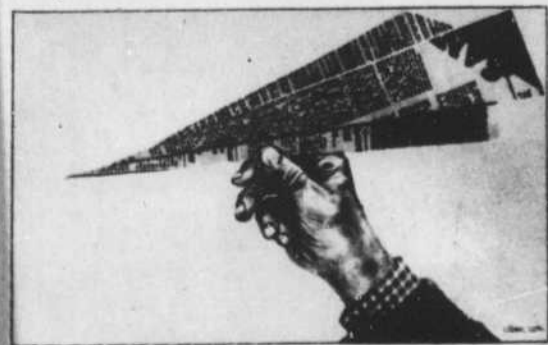
• composez sans frais 1-800-463-4391

• composez sans frais 1-800-463-4391

• composez sans frais 1-800-463-4391

• composez sans frais 1-800-463-4391

• composez sans frais 1-800-463-4391



dès samedi La Semaine  
dès samedi INTERNATIONALE  
dès samedi

LE JOURNAL QUÉBÉCOIS D'INFORMATION INTERNATIONALE



L'âge d'admission à l'école

# Le ministre de l'Éducation n'a pas tout dit

par Jean-Pierre Proulx

Contrairement à ce qui a été formellement et solennellement annoncé le 26 février dernier par M. Camille Laurin, il n'est pas dans l'intention du gouvernement de permettre aux enfants qui auront atteint six ans au 30 octobre 1982 d'entrer en première année en septembre de cette même année. Par contre, le ministre de l'Éducation croit toujours opportun que ceux qui auront atteint cinq ans au 30 octobre 1982 puissent commencer en maternelle.

En conférence de presse le 26 février dernier, M. Laurin avait été très clair: «À partir de 1982 et à raison d'un mois de plus par année, on reportera du 31 septembre au 31 décembre la date à laquelle les enfants devront avoir 4 ans, 5 ans et 6 ans pour pouvoir être admis respectivement en maternelle, en maternelle et à l'école primaire». Les propos du ministre étaient d'ailleurs confirmés explicitement aux articles 2, 35 et 38 du «Règlement concernant le régime pédagogique du primaire et de l'éducation préscolaire» (version commentée) dont le texte a été remis ce même 26 février dernier à la presse et dont on a expliqué qu'il avait été adopté la veille par le conseil des ministres.

Or tel n'était pas le cas: les articles 2, 35 et 38 n'avaient pas été adoptés la veille tels que rédigés dans la «version commentée» présentée à la presse le lendemain. C'est ce qu'on découvrit lors de la parution de la Gazette officielle du 15 avril dernier. Le texte du règlement officiel parle toujours de la date du «premier ootobre de l'année scolaire en cours» aussi bien pour la maternelle que pour la première année.

Le 4 juin dernier, le ministre de l'Éducation était prié de s'expliquer sur cette contradiction à l'Assemblée nationale par le député libéral Fernand Lalonde. Voici sa réponse:

«Dans le projet de règlement pédagogique que j'ai eu le plaisir de présenter au Conseil des ministres, cette clause n'était pas incluse, mais je l'ai présentée verbalement. Nous en avons longuement discuté au Conseil des ministres, et le Conseil des ministres a pris la décision, a annoncé l'intention, dans un avenir pro-

chain, de retarder la date d'entrée à l'école d'une façon progressive étalée sur les trois ans, un mois à la fois. Mais il reste qu'il y a une différence entre déclarer son intention, prendre des décisions de principe et les concrétiser et les matérialiser dans des textes. Il faut évidemment tenir compte (...) de la loi, des changements législatifs qui peuvent s'imposer. Tout en annonçant notre intention très ferme, en prenant notre décision de principe, nous nous sommes réservés une période de temps pour matérialiser, selon toutes les règles traditionnelles, cette décision dans les textes législatifs et réglementaires. Nous le ferons au cours des mois qui viennent et cette intention que nous avons manifestée sera intégralement respectée. À partir de 1982, la date d'admission sera modifiée, tel que nous l'avons annoncée».

Cette déclaration est cependant contradictoire par les faits sur deux points précis: d'abord, tout dans les propos du ministre, comme dans les déclarations, communiqués et documents remis à la presse le 26 février donnait à croire que les changements touchant l'âge scolaire avaient fait l'objet d'une décision formelle de la part

de gouvernement. En aucun moment, M. Laurin n'a fait les distinctions qu'il a faites ensuite à l'Assemblée nationale le 4 juin.

Pour l'instant, on ne connaît pas d'explications claires sur cette contradiction mais seulement des hypothèses: l'une d'entre elles veut que le ministre ait pris ses desirs pour des réalités à la faveur d'une campagne électorale qu'il entrevoyait prochaine.

En second lieu, il n'est plus vrai que l'intention déclarée en février sera «intégralement respectée». Comme on l'a dit, le ministre n'entend plus permettre aux enfants ayant six ans le 30 octobre 82 d'entrer en première année. Un nouveau projet de règlement préparé pour donner suite aux intentions véritables du ministre n'en parle plus. Le Conseil supérieur de l'Éducation doit d'ailleurs bientôt rendre public son avis sur ce projet de règlement.

Sur cette deuxième contradiction, les explications sont cependant plus claires. Il y a eu erreur à propos de l'âge d'admission pour l'entrée en première année. On s'est rendu compte que le projet de règlement aurait fait en sorte que les enfants

qui auront six ans au cours du mois d'octobre 82 n'auraient pas fait de maternelle puisque cette année, ils n'y étaient pas admissibles.

Sans doute, le 26 février dernier, ne s'était-on pas rendu compte de l'erreur puisque le ministre n'en a pas soufflé mot à la conférence de presse. On ignore si le 4 juin, il avait été mis au courant de l'erreur. Ses propos à l'Assemblée nationale laissent en tout cas croire qu'il était encore dans l'ignorance. Chose certaine depuis lors, le ministre a été mis au courant et il n'a fait jusqu'ici aucune déclaration publique pour rectifier et ses déclarations du 26 février et du 4 juin.

Depuis le 26 février, le gouvernement a découvert un obstacle juridique à l'adoption d'un règlement sur l'âge d'admission. Il faudra vraisemblablement, pour des raisons de validité, modifier l'article 33 de la loi de l'Instruction publique. Si cette contrainte a permis à M. Laurin de sortir du mauvais pas où l'a placé M. Lalonde le 4 juin dernier à l'Assemblée nationale, elle n'explique au fait en rien la contradiction entre les propos du 26 février dernier et ce qui s'est passé la veille au Conseil des ministres.

◆ Politique

a constitué la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Le projet de loi adopté hier par le comité du Commerce du Congrès vise d'ailleurs à mettre des bâtons dans les roues des entreprises canadiennes qui convoitent de grosses transactions aux États-Unis.

Le nouvel ambassadeur américain à Washington, M. Paul Robinson, témoin hier de la rencontre Trudeau-Reagan, a déclaré à sa sortie de l'appartement du président Reagan: «Nous avons reconnu qu'il existe des problèmes, dont certains seront difficiles à résoudre, mais nous sommes décidés à essayer.»

De source canadienne, on a cependant précisé que «les deux pays ont trop en commun pour permettre au problème du programme énergétique canadien et à celui de la pollution atmosphérique de mettre en cause nos bonnes relations.»

Toutefois à Washington, on n'hésite pas à déclarer, autour de la Maison-Blanche, que le différend canado-américain devient «de plus en plus difficile, certains diraient même insoluble».

Les deux principaux architectes de la politique énergétique, MM. Allan MacEachen et Marc Lalonde, continuent de prétendre qu'ils ne céderont pas à ce chantage, mais les fonctionnaires, en secret, deviennent nerveux.

C'est qu'en demandant à son homologue canadien de tenir compte de l'humeur du Congrès, le chef de la Maison-Blanche a clairement fait comprendre qu'il pourra difficilement continuer à résister aux pressions politiques qui s'exercent sur lui. Le vote du comité du Congrès, hier, constituait un premier coup de semonce et visait à montrer que les Américains sont sérieux, depuis un mois qu'ils parlent ouvertement de «représailles».

Le projet de loi a été adopté en une vingtaine de minutes, et à l'unanimité. Si la Chambre des Représentants l'approuve également, il appartiendra alors à la Maison-Blanche de le sanctionner.

Cette loi mettrait les hommes d'affaires canadiens sur le même pied que leurs concurrents américains: s'ils veulent prendre le contrôle d'une compagnie américaine, il leur faudra disposer de 50% de la valeur du dépôt précédant la transaction en argent comptant.

«C'est une mesure avec laquelle on pourra vivre», ont laissé entendre hier à Washington des fonctionnaires canadiens. Ironiquement, elle favoriserait même le ministre canadien des Finances qui souhaitait ouvertement, l'été dernier, un ralentissement de la vague des prises de contrôle aux États-Unis.

Ce qui inquiète davantage l'administration canadienne, c'est une enquête que poursuit actuellement le ministère américain du Commerce auprès d'un millier d'entreprises américaines. Cette enquête pourrait en effet réunir des preuves suffisantes pour permettre à la Maison-Blanche d'invoquer la loi américaine du Commerce. Selon le US Trade Act, le président peut imposer des sanctions, comme une surtaxe à l'importation de produits canadiens, s'il fait la preuve qu'il y a eu préjudice contre des entreprises américaines au Canada.

Une autre rumeur, mais plus improbable celle-là, veut que les Américains dénoncent le Pacte de l'Automobile. Mais les deux industries canadienne et américaine sont tellement intégrées, et le Pacte profite tellement aux États-Unis qu'il est bien peu réaliste de croire que M. Reagan songe sérieusement à le dénoncer.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour des entretiens Trudeau-Reagan, figurent le Sommet de Cancun (Mexique) sur le dialogue Nord-Sud, l'organisation de la coopération Canada-États-Unis-Mexique dans la région des Caraïbes.

Ces sujets de politique étrangère, qui intéressent les trois pays nord-américains, devaient surtout être abordés ce matin à l'occasion d'un petit déjeuner réunissant MM. Reagan, Trudeau et Lopez Portillo.

Quant à Imperial Oil, filiale d'Exxon Corp, son intention de continuer à bloquer un projet de \$12 milliards en Alberta n'a pas vraiment surpris. Lundi dernier, le président de Shell, un autre projet de \$13 milliards et par la suite par une autre multinationale, dénonçait l'accord Trudeau-Lougheed.

Ces compagnies jugent que les deux gouvernements, du Canada et de l'Alberta, se sont trop généreusement servis et ne leur laissent pas un rendement suffisant pour rentabiliser leurs projets. Mais le directeur du projet d'Exxon, M. Jack Underhill, révélait

en début de semaine au DEVOIR que sa compagnie a déjà entamé des négociations avec l'un au moins des deux gouvernements.

La décision des deux grands du pétrole au Canada n'est donc pas irréversible et fait partie plutôt d'une campagne de pressions contre le gouvernement canadien pour adoucir le régime fiscal des compagnies pétrolières étrangères au pays.

Les deux compagnies, Imperial et Shell, sont en effet les deux seules entreprises qui disposent d'un moyen de pression énorme sur M. Marc Lalonde. Leurs projets devraient en effet fournir 290.000 barils de pétrole vers la fin de la décennie, ce qui fera toute la différence entre l'autosuffisance pétrolière, promise par les Libéraux, ou des importations représentant le tiers des besoins du Canada en 1990.

Hier enfin, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est lancé dans la bataille. Il a tout simplement demandé au gouvernement de refuser ce chantage et de confier à Péro-Canada le développement des sables bitumineux.

En 1979, sous le gouvernement conservateur, la compagnie pétrolière fédérale avait en effet admis qu'elle pourrait développer elle-même ces projets. Le coût en serait moins élevé puisqu'elle ne demanderait pas un taux de rendement de 20% comme Imperial Oil et Shell. Mais aussi, le président, M. Bill Hopper, admettait que sa réalisation serait retardée, du fait que Péro-Canada ne possède ni les experts ni l'équipement nécessaire à ces projets grandioses.

D'ailleurs ces experts sont déjà dispersés un peu partout, mais surtout aux États-Unis, de même que plusieurs petits producteurs indépendants de l'Alberta. Ces «expatriés», qui se disent victimes du programme Lalonde, ne sont peut-être pas étrangers à la mauvaise humeur des Américains.

7%.

De plus, à partir de l'année 82-83, au moment où les nouveaux accords entreraient en vigueur, les paiements fédéraux cesseraient complètement d'augmenter si l'intention de MacEachen devient réalité.

À cet égard, le ministre des Finances a d'ailleurs mis son auditoire en garde contre l'utilisation un peu abusive du mot «accord» pour parler de ces arrangements. En effet, a-t-il rappelé, ces derniers sont en réalité une loi fédérale adoptée à la suite de consultations avec les gouvernements provinciaux. Sans plus.

Dans le passé, a-t-il dit, ces consultations étaient conduites dans un climat relativement serein. «Il en va tout autrement cette année où l'atmosphère est plutôt à l'acrimonie, à la suspicion, quand ce n'est pas à la révolte pour reprendre l'expression du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield.»

Aussi, M. Parizeau n'est guère optimiste sur l'issue des pourparlers des prochains mois. Il a indiqué hier que la conférence des ministres des Finances, prévue pour le mois d'octobre, venait d'être annulée et qu'il ne savait plus à quel moment Ottawa présentera ses propositions fiscales.

Il estime de plus que les provinces ne pourront pas compter sur les conclusions du comité parlementaire fédéral qui, après avoir procédé à une ronde de consultations dans tout le pays, a suggéré à M. MacEachen de maintenir les paiements de transfert à leur niveau actuel.

«Ces conclusions sont trop éloignées des intentions déjà annoncées par le gouvernement central pour être d'une grande utilité dans le débat», a-t-il dit.

Le renouvellement de ces ententes fiscales touchent à la fois la prérogative, le partage des programmes à frais partagés, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que le financement de certaines d'ententes particulières. Ces accords sont renouvelables à tous les cinq ans.

Mais le pessimisme du ministre des Finances s'étend également à l'ensemble de la situation économique et au fait que le gouvernement central maintient les taux d'intérêt à un niveau plus élevé qu'aux États-Unis afin de soutenir le dollar canadien.

«Cette politique monétariste coûtera \$250 millions au Québec d'ici à la fin de l'année», a-t-il affirmé en expliquant que ce montant devrait évidemment être ajouté à ce qui se perd en paiements de transfert.

Aussi, même si le gouvernement du Québec entend poursuivre sa politique de compressions budgétaires et demande actuellement aux ministères de couper au maximum leurs prévisions de dépenses pour le prochain budget, il reste que M. Parizeau se sent maintenant coincé et qu'il ne voit plus très bien comment il pourra s'en sortir. «Trop, c'est trop», a-t-il dit hier.

Le déficit budgétaire atteindra cette année \$3 milliards et selon une évaluation d'un comité spécial du caucus du parti, il pourrait monter à \$5 milliards l'an prochain si la trajectoire actuelle ne se modifie pas.

D'autre part, le ministre des Finances a affirmé que les intentions fédérales au chapitre des accords fiscaux ne pouvaient être examinées de façon isolée et devaient au contraire être envisagées dans une perspective plus large, celle, a-t-il dit, où l'Ottawa cherche par tous les moyens à resserrer la marge de manoeuvre du Québec, qu'elle soit financière ou politique en ce qui touche par exemple aux effets de la réforme constitutionnelle sur la loi 101.

«Le Québec se voit, en somme, aux prises avec deux tenailles. L'une constitutionnelle, pour réduire ses pouvoirs de légiférer. L'autre financière, pour l'immobiliser complètement», a-t-il dit.

Dans cette perspective, M. Parizeau estime qu'outre la lutte constitutionnelle, la province devra ouvrir un autre front, celui qui consiste non seulement à résister à tous ceux, ici, qui veulent à tout prix des augmentations de dépenses, mais encore à réclamer d'Ottawa «qu'il ne réduise pas son déficit budgétaire en augmentant celui des gouvernements provinciaux.»

De plus, à partir de l'année 82-83, au moment où les nouveaux accords entreraient en vigueur, les paiements fédéraux cesseraient complètement d'augmenter si l'intention de MacEachen devient réalité.

À cet égard, le ministre des Finances a d'ailleurs mis son auditoire en garde contre l'utilisation un peu abusive du mot «accord» pour parler de ces arrangements. En effet, a-t-il rappelé, ces derniers sont en réalité une loi fédérale adoptée à la suite de consultations avec les gouvernements provinciaux. Sans plus.

Dans le passé, a-t-il dit, ces consultations étaient conduites dans un climat relativement serein. «Il en va tout autrement cette année où l'atmosphère est plutôt à l'acrimonie, à la suspicion, quand ce n'est pas à la révolte pour reprendre l'expression du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield.»

Aussi, M. Parizeau n'est guère optimiste sur l'issue des pourparlers des prochains mois. Il a indiqué hier que la conférence des ministres des Finances, prévue pour le mois d'octobre, venait d'être annulée et qu'il ne savait plus à quel moment Ottawa présentera ses propositions fiscales.

Il estime de plus que les provinces ne pourront pas compter sur les conclusions du comité parlementaire fédéral qui, après avoir procédé à une ronde de consultations dans tout le pays, a suggéré à M. MacEachen de maintenir les paiements de transfert à leur niveau actuel.

«Ces conclusions sont trop éloignées des intentions déjà annoncées par le gouvernement central pour être d'une grande utilité dans le débat», a-t-il dit.

Le renouvellement de ces ententes fiscales touchent à la fois la prérogative, le partage des programmes à frais partagés, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que le financement de certaines d'ententes particulières. Ces accords sont renouvelables à tous les cinq ans.

Mais le pessimisme du ministre des Finances s'étend également à l'ensemble de la situation économique et au fait que le gouvernement central maintient les taux d'intérêt à un niveau plus élevé qu'aux États-Unis afin de soutenir le dollar canadien.

«Cette politique monétariste coûtera \$250 millions au Québec d'ici à la fin de l'année», a-t-il affirmé en expliquant que ce montant devrait évidemment être ajouté à ce qui se perd en paiements de transfert.

Aussi, même si le gouvernement du Québec entend poursuivre sa politique de compressions budgétaires et demande actuellement aux ministères de couper au maximum leurs prévisions de dépenses pour le prochain budget, il reste que M. Parizeau se sent maintenant coincé et qu'il ne voit plus très bien comment il pourra s'en sortir. «Trop, c'est trop», a-t-il dit hier.

Le déficit budgétaire atteindra cette année \$3 milliards et selon une évaluation d'un comité spécial du caucus du parti, il pourrait monter à \$5 milliards l'an prochain si la trajectoire actuelle ne se modifie pas.

D'autre part, le ministre des Finances a affirmé que les intentions fédérales au chapitre des accords fiscaux ne pouvaient être examinées de façon isolée et devaient au contraire être envisagées dans une perspective plus large, celle, a-t-il dit, où l'Ottawa cherche par tous les moyens à resserrer la marge de manoeuvre du Québec, qu'elle soit financière ou politique en ce qui touche par exemple aux effets de la réforme constitutionnelle sur la loi 101.

«Le Québec se voit, en somme, aux prises avec deux tenailles. L'une constitutionnelle, pour réduire ses pouvoirs de légiférer. L'autre financière, pour l'immobiliser complètement», a-t-il dit.

Dans cette perspective, M. Parizeau estime qu'outre la lutte constitutionnelle, la province devra ouvrir un autre front, celui qui consiste non seulement à résister à tous ceux, ici, qui veulent à tout prix des augmentations de dépenses, mais encore à réclamer d'Ottawa «qu'il ne réduise pas son déficit budgétaire en augmentant celui des gouvernements provinciaux.»

arrivé à Montréal au début du mois en qualité de visiteur.

Quelques jours plus tard, à la demande du gouvernement italien, la Gendarmerie royale du Canada obtenait du juge Jacques Ducros un mandat d'arrestation, qui fut exécuté mercredi dernier.

Le gouvernement italien avait fait valoir que M. Piperno était recherché en Italie pour importation d'armes et pour port d'une arme de guerre en public.

En 1979, après avoir été extradé de France en Italie, M. Piperno avait réitéré devant la justice italienne d'accusations relatives à l'enlèvement et à l'assassinat du premier ministre d'Italie, M. Aldo Moro. Il avait été relâché après enquête, mais la justice italienne avait émis de nouveaux mandats d'amener contre lui quelques mois plus tard.

C'est dans ce contexte que le gouvernement italien avait demandé son arrestation au Canada et son extradition. Des avocats de l'Aide juridique, Me Pierre Poupard en tête, se sont adressés hier au juge en chef adjoint James K. Hugessen pour qu'il ne soit pas extradité et réclamé l'émission d'un bref d'habeas corpus en faisant valoir que M. Piperno était détenu illégalement depuis son arrestation puis-que les motifs invoqués pour son arrestation ne figurent pas dans le traité d'extradition existant depuis 1873 entre l'Italie et l'Angleterre, traité que le Canada a fait sien.

Les crimes qu'on lui reproche, ont expliqué les procureurs au juge Hugessen, ne sont pas motifs à extradition, puisqu'ils ne sont pas mentionnés dans le traité d'extradition intervenu entre l'Angleterre et l'Italie en 1873.

Le juge Hugessen s'est rangé de cet avis mais à peine avait-il quitté le banc que des agents de la GRC, pour le compte du service de l'Immigration, cherchaient à arrêter M. Piperno une autre fois.

Leur client à l'abri dans le box des accusés, ses procureurs, et ceux de la Couronne, ont cherché alors à joindre le juge Hugessen pour lui expliquer ce développement inattendu.

Entre-temps, les agents de l'Immigration en arrivaient au compromis que l'on sait avec M. Piperno.

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et la vente de matériel militaire à Ryad est «un élément fondamental de la politique (américaine) au Proche-Orient».

«Il s'agit de savoir si les bases nécessaires d'une coopération peuvent subsister de si sérieux de notre engagement envers la sécurité saoudienne est compromis», a dit M. Haig, en mettant les sénateurs en garde contre les conséquences d'un veto.

Promettant de nouvelles mesures destinées à assurer la sécurité d'Israël, M. Haig a toutefois souligné que si Washington ne pouvait pas «travailler efficacement avec tous (ses amis) dans la région, (sa propre) sécurité, celle d'Israël et la paix elle-même seraient en danger».

«L'enjeu dans cette affaire est la capacité des États-Unis de développer une stratégie qui puisse faire progresser le processus de paix au Proche-Orient et protéger nos intérêts vitaux dans une région instable sujette non seulement aux rivalités israélo-arabes, mais aussi aux menaces croissantes de l'U.R.S.S.», a dit M. Haig.

Le secrétaire d'État a réitéré que les États-Unis étaient prêts à tenir compte des «inquiétudes» suscitées en Israël par la décision américaine sur les ventes d'armes à Ryad. «Nous sommes résolus à maintenir l'avantage militaire qualitatif qui est vital pour la sécurité d'Israël», a-t-il ajouté.

Le gouvernement américain cherche en même temps à rassurer les pays arabes modérés sur le fait que le développement de la coopération stratégique avec Israël vise «l'interventionisme soviétique et non pas le monde arabe», a souligné M. Haig.

Les États-Unis et Israël ont pris une décision de principe la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Washington du premier ministre israélien Menahem Begin, en faveur d'un renforcement limité de leur coopération en matière stratégique, rappelle-t-on.

À Ryad, le prince IBN Abdulaziz Sultan, ministre saoudien de la Défense, a laissé par sa part entendre que l'annulation de la vente ne causerait pas de dommages irréparables aux relations du royaume avec les États-Unis.

«Nos relations avec quelque pays que ce soit ne dépendent pas d'une seule transaction», a déclaré l'émir, selon l'agence de presse saoudienne.

Il a ajouté: «Le gouvernement américain est tout à fait sérieux à propos de la livraison des AWACS (...) demandés par le royaume.»

«L'Arabie saoudite est un «partenaire essentiel» de Washington, a déclaré le secrétaire d'État, et